



# RAPPORT FINANCIER

# ANNUEL 2012

**bioMérieux S.A.**

Société anonyme au capital de 12 029 370 euros  
Siège social : Chemin de l'Orme - 69280 à Marcy l'Etoile  
673 620 399 RCS LYON

# SOMMAIRE

Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier annuel 2012	3
---	---

Comptes sociaux clos au 31 décembre 2012	4
--	---

Rapport de gestion sur les comptes sociaux	5
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	64
Comptes sociaux annuels et annexes	69

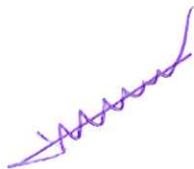
Comptes consolidés clos au 31 décembre 2012	99
---	----

Rapport de gestion sur les comptes consolidés	100
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	113
Comptes consolidés annuels et annexes	117

# Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier annuel 2012

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes annuels pour l'exercice clos le 31/12/2012 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les rapports de gestion d'activité ci-joints en pages 5 et 100 présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi que les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Marcy l'Etoile, le 15 avril 2013



Le Président-Directeur Général

Jean-Luc Bélingard



Le Directeur Général Délégué

Alexandre Mérieux



# COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 DECEMBRE 2012

# Rapport de gestion sur les comptes sociaux clos au 31 décembre 2012

## 1 PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

---

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

### 1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### Filiales et parties liées

En février 2012, la Société a prêté 11 millions d'euros (25 MBRL) à sa filiale brésilienne. Cette somme est enregistrée en augmentation des actifs financiers immobilisés.

En mars 2012, la Société a souscrit au capital de sa nouvelle filiale en Malaisie. Les titres obtenus à cette occasion ont une valeur de 25,8 milliers d'euros.

En juin 2012, la société a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale en Chine, bioMérieux China pour un montant de 20 millions d'euros (191,6 MHKD).

En novembre 2012, la Société a pris une participation dans le capital de la SNC Mérieux Université. Les titres souscrits à cette occasion ont une valeur de 0,4 millions d'euros. La part du capital de Mérieux Université détenue par bioMérieux s'élève à 40 %.

En décembre 2012, la Société a souscrit au capital de sa nouvelle filiale au Vietnam pour un montant de 0,2 million d'euros (6 300 MVND).

En décembre 2012, la Société a acquis des titres de la société Adiaçène pour une valeur de 1,1 million d'euros par apport lors de la fusion d'AES laboratoire Groupe et par achat auprès d'autres actionnaires.

Le développement à l'international s'est poursuivi avec l'ouverture de deux nouveaux bureaux, en Egypte en mai 2012 et en Arabie Saoudite en juin 2012.

#### Acquisition de sociétés et partenariats

En novembre 2012, la société a pris une participation dans le capital de Quanterix pour une valeur de 11,8 millions d'euros (15 millions de dollars). La part du capital de Quanterix détenue par bioMérieux s'élève à 14 %. Par ailleurs, les deux sociétés ont également conclu un accord de collaboration portant sur les droits d'exploitation de la technologie Simoa<sup>TM</sup>.

#### Fusions

bioMérieux SA a absorbé la société AB Service, holding d'ARGENE, par Transmission Universel du Patrimoine avec effet juridique et comptable au 31 mars 2012 et effet fiscal rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société Skiva, holding d'AES Laboratoire Groupe, par Transmission Universel du Patrimoine avec effet juridique et comptable au 30 septembre 2012 et effet fiscal rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société Argene par fusion simplifiée à la date du 31 décembre 2012 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société AES Laboratoire Groupe par fusion simplifiée à la date du 31 décembre 2012 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2012. De ce fait, bioMérieux SA est

devenue actionnaire d'AES Chemunex, d'AES Inc (rétrocédé à bioMérieux Inc en décembre 2012), d'AES GmbH et d'AES laboratorio.

L'ensemble de ces opérations a généré un mali de fusion « technique » de 211,3 millions d'euros comptabilisé en immobilisations incorporelles.

## **Emprunt**

La Société a renouvelé son crédit syndiqué. Elle dispose désormais d'une facilité de type « revolving » d'un montant de 350 millions d'euros et d'une durée de 5 ans (maturité mars 2017). Ce financement est assujéti au respect du seul ratio « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements » (leverage) qui ne doit pas excéder 3. Un tirage de 60 millions d'euros a été exécuté fin décembre 2012. En parallèle, des billets de trésorerie ont été émis, représentant un solde de 10 millions d'euros au 31 décembre 2012.

## **1.2 ACTIVITE**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 782,6 millions d'euros contre 743,4 millions d'euros l'année précédente, soit une augmentation de 5,3 %.

- Les ventes domestiques ont diminué à 0,4 %.
- La progression des ventes aux filiales s'est élevé à 5,9 %.
- Les ventes aux distributeurs ont affiché une hausse de 8,7 %.

## **1.3 EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION**

L'excédent brut d'exploitation s'est établi à 89,3 millions d'euros, soit 11,4 % du chiffre d'affaires. Il a affiché une diminution de 2,4 millions d'euros (-2,7 %) par rapport à l'exercice précédent.

L'excédent d'exploitation est pénalisé par une croissance de l'activité (+5,3 %), moins rapide que celle des charges de personnel (+7,2 %).

Les services extérieurs ont augmenté de 15 millions d'euros (+8,6 %), dont 7,3 millions d'euros d'études et recherches et 5,2 millions d'euros de frais de transports. Le poste « honoraires », a quant à lui baissé de 3,2 millions d'euros, du fait notamment des frais d'acquisition d'Argene et AES comptabilisés en 2011.

## **1.4 RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat d'exploitation, après amortissements et provisions, est passé de 37,9 millions d'euros en 2011 à 18,4 millions d'euros en 2012.

## **1.5 RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier s'est élevé à 133,8 millions d'euros en 2012, contre 67,3 millions d'euros l'année précédente. Il a enregistré une hausse des dividendes reçus des filiales de 53 millions d'euros.

## **1.6 RESULTAT COURANT**

Le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 152,2 millions d'euros, contre 105,2 millions d'euros l'année précédente.

## 1.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel dégagé au 31 décembre 2012 a affiché une perte de -3,2 millions d'euros contre une perte de -2,3 millions d'euros au 31 décembre 2011. La dotation aux amortissements dérogatoires a représenté 2,7 millions d'euros.

## 1.8 RESULTAT NET

Le bénéfice net s'élève à 162,2 millions d'euros, en augmentation de 58,7 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Il représente 20,7 % du chiffre d'affaires contre 13,9 % au 31 décembre 2011.

## 1.9 INVESTISSEMENTS

Les investissements en actifs corporels et incorporels se sont élevés à 43,6 millions d'euros dont 3,8 millions d'euros d'instruments.

La Société a poursuivi ses investissements. Elle a notamment consacré une somme de 8,1 millions d'euros aux équipements industriels. Les investissements relatifs aux bâtiments et agencements sur l'ensemble des sites se sont quant à eux élevés à 7 millions d'euros.

La valeur nette comptable des immobilisations mises au rebut a représenté 1,9 millions d'euros.

Les immobilisations financières (acquisitions – cessions) ont augmenté de 66,3 millions d'euros en valeur brute. L'exercice 2012 a enregistré une augmentation des titres de participation de près de 35 millions d'euros, notamment en raison de la souscription à l'augmentation de capital de bioMérieux China et à l'acquisition de titres de la société Quanterix. Par ailleurs, les dividendes à recevoir d'ABG Stella ont augmenté de 30 millions d'euros.

## 1.10 ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2012, la société affiche un endettement de 42,6 millions d'euros contre 83,2 millions d'euros un an plus tôt. Le poste endettement net est en diminution de 57,8 millions d'euros par rapport à l'année précédente si l'on exclut l'endettement apporté par la fusion pour 16,4 millions d'euros.

## 2 AFFECTATION DU RESULTAT

---

Il est proposé aux actionnaires d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2012 qui, constitué de la somme du résultat bénéficiaire s'élevant à 162 212 781,02 euros et du report à nouveau bénéficiaire de 97 567 181,46 euros, s'élève à 259 779 962,48 euros, de la manière suivante :

- une somme de 130 000 000,00 euros sera virée au compte « Réserve générale » qui se trouvera portée de 400 000 000 euros à 530 000 000 euros ;
- une somme de 40 502,37 euros sera virée au compte « Réserve spéciale pour Mécénat » qui se trouvera portée de 581 234,76 euros à 621 737,13 euros ;
- une somme de 38 664 665,20 euros, est distribuée à titre de dividendes, soit 0,98 euro pour chacune des 39 453 740 actions composant le capital social<sup>1</sup> ; le dividende sera mis en paiement le 7 juin 2013.
- le solde, soit 91 074 794,91 euros, sera versé au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 734 181 137,65 euros après distribution pour un capital social de 12 029 370 euros.

---

<sup>1</sup> Le dividende annuel est éligible à la réfaction de 40 % bénéficiant aux seules personnes physiques fiscalement domiciliées en France conformément aux dispositions de l'article 158.3 2° du Code général des impôts.

### 3 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Le tableau ci-dessous décrit les dividendes (en euros) distribués par la société au cours des trois derniers exercices.

La société n'a pas perçu et ne percevra pas de dividende au titre des actions qu'elle détenait ou détiendrait en propre lors du paiement du dividende. Le montant correspondant de dividende fait l'objet d'un report à nouveau.

Exercice clos le	Dividende distribué en euros
31/12/2011	38 664 665,20
31/12/2010	38 664 665,20
31/12/2009	36 297 440,80

### 4 DEPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Les comptes de l'exercice écoulé supportent une dépense non déductible du résultat fiscal visée par les dispositions prévues aux articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts d'un montant de 250 313,24 euros, correspondant à la fraction des loyers et amortissements non déductibles des véhicules loués et achetés par bioMérieux SA.

### 5 DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Les soldes des comptes fournisseurs se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Soldes Fournisseurs au 31/12/2012 <i>En milliers d'euros Par échéance</i>	Fournisseurs factures non parvenues	Fournisseurs Exploitation et immobilisations + Effets à payer	TOTAUX
Litiges à plus d'1 an		2 046	2 046
Echus à plus de 10 jours		12 343	12 343
Echus à moins de 10 jours		3 642	3 642
A échoir 0 à 30 jours		24 908	24 908
A échoir 31 à 60 jours		45 415	45 415
A échoir 61 à 90 jours		12 257	12 257
FNP	45 391		45 391
<b>Total</b>	<b>45 391</b>	<b>100 610</b>	<b>146 001</b>

Les soldes fournisseurs ci-dessus comportent un montant de 1 421 k€ relatif à des comptes fournisseurs débiteurs que l'on retrouve au bilan respectivement dans les postes autres créances d'exploitation et créances hors exploitation. Par ailleurs, les fournisseurs français représentent respectivement 38,2 % des dettes échues et 38,5 % des dettes à échoir. Les montants à échoir de plus de 60 jours pour 12,2 millions d'euros correspondent à des dettes fournisseurs internes au Groupe.



L'exercice clos le 31 décembre 2011 affichait la répartition suivante :

<b>Soldes Fournisseurs au 31/12/2011</b> <i>En milliers d'euros</i> <i>Par échéance</i>	<b>Fournisseurs factures non parvenues</b>	<b>Fournisseurs Exploitation et immobilisations + Effets à payer</b>	<b>TOTAUX</b>
Litiges à plus d'1 an		2 620	2 620
Echus à plus de 10 jours		8 090	8 090
Echus à moins de 10 jours		1 142	1 142
A échoir 0 à 30 jours		26 035	26 035
A échoir 31 à 60 jours		34 386	34 386
A échoir 61 à 90 jours		13 390	13 390
FNP	50 173		50 173
<b>Total</b>	<b>50 173</b>	<b>85 665</b>	<b>135 838</b>

## 6 REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2012

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital de la Société aux dates indiquées.

<b>Actionnariat<sup>(a)</sup></b>	<b>Situation au 31/12/2012</b>				<b>Situation au 31/12/2011</b>				<b>Situation au 31/12/2010</b>			
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>% des droits de vote</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>% des droits de vote</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>% des droits de vote</b>
Institut Mérieux <sup>(b)</sup>	23 240 090	58,90	46 480 180	71,56	23 240 090	58,90	46 480 180	71,18	23 240 090	58,90	46 480 180	70,87
GIMD <sup>(c)</sup>	2 013 470	5,10	4 026 940	6,20	2 013 470	5,10	4 026 940	6,17	2 013 470	5,10	4 026 940	6,14
Salariés <sup>(d)</sup>	244 095	0,62	375 790	0,58	358 027	0,91	496 841	0,76	464 232	1,18	471 254	0,72
Auto-détention <sup>(e)</sup>	12 314	0,03	0	0,00	27 588	0,07	0	0,00	31 200	0,10	0	0,00
Public	13 943 771	35,35	14 070 963	21,66	13 814 565	35,02	14 295 554	21,89	13 704 748	34,74	14 607 811	22,27
<b>TOTAL</b>	<b>39 453 740</b>	<b>100</b>	<b>64 953 873</b>	<b>100</b>	<b>39 453 740</b>	<b>100</b>	<b>65 299 515</b>	<b>100</b>	<b>39 453 740</b>	<b>100</b>	<b>65 586 185</b>	<b>100</b>

(a) Seuls les actionnaires représentant plus de 5 % du capital sont mentionnés nominativement dans ce tableau. Les autres actionnaires sont intégrés dans le Public.

(b) Institut Mérieux est la société holding de la famille Mérieux.

(c) Groupe Industriel Marcel Dassault

(d) Cette ligne comprend l'actionnariat salarié au travers du FCPE. Pour les années 2010 et 2011, cette ligne comprenait en plus des actions détenues par les salariés au travers du FCPE, les actions des salariés inscrits au nominatif et les actions acquises via les plans OPUS.

(e) Les actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité avec la société Crédit Agricole Cheuvreux et d'un mandat conclu avec Natixis.

La variation des droits de vote est liée à l'existence d'un droit de vote double.

Institut Mérieux, société holding appartenant à la famille Mérieux, par l'intermédiaire de Compagnie Mérieux Alliance, détient au 31 décembre 2012, 58,90 % du capital et 71,56 % des droits de vote de la Société. Par conséquent, Institut Mérieux peut adopter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires en Assemblée générale.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires et/ou d'action de concert, ni d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

### Franchissements de seuils déclarés à la Société

En août 2012, le seuil statutaire de 2 % a été déclaré franchi à la hausse par Covéa Finance pour les Mandats gérés par Covéa Finance et OPCVM Covéa Finance.

En avril 2012, le seuil statutaire de 2 % a été déclaré franchi à la hausse par la société canadienne Sprucegrove.

### **Actionnariat salarié**

Au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012 :

- Les salariés détiennent 244 095 actions dans le cadre du fonds commun de placement nommé FCPE OPUS Classic.
- Les salariés inscrits au nominatif détiennent 80 294 actions.

Ni la Société, ni une société du Groupe n'ont consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à un mandataire ou à un salarié au cours de l'exercice 2012. Au 31 décembre 2012, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de la Société susceptible d'être exercée.

En 2012, la Société a procédé à des attributions gratuites d'actions, présentées dans le rapport spécial établi à cet effet.

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la Société.

**Opérations effectuées par les dirigeants** : la Société a été informée des opérations sur titres réalisées par ses dirigeants au cours de l'exercice 2012, suivantes :

- Richard Ding, membre du Comité de Direction, a cédé des actions le 2 avril 2012 pour un montant total de 294 612,98 euros.
- Henri Thomasson, membre du Comité de Direction, a cédé des parts du FCPE le 4 mai 2012 pour un montant total de 131 910 euros.

## 7 LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société :

<p><b>Jean-Luc Belingard</b></p> <p>64 ans Né le 28/10/1948 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 15/09/2006 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>50</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Président Directeur Général</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Administrateur de LabCorp of America (Etats-Unis), Stallergenes (France) , AES Laboratoire Groupe SA*, AES Chemunex SA*</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Administrateur de Applera Corp. (Etats-Unis) (fin : 2008), d'ExonHit Therapeutics (France) (fin : 2006), NicOx (fin : 2011), Celera Corporation (Etats-Unis) (fin : 2011)</p> <p>Président Directeur Général de la société IPSEN (fin : 2010)</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> H.E.C. Paris M.B.A. Cornell University (Etats-Unis) Directeur Général de Roche Diagnostic et Membre du Comité exécutif du Groupe Roche (1990 à 1999) Membre du Directoire et Directeur Général de bioMérieux-Pierre Fabre de 1999 à 2001 Président Directeur Général de la société IPSEN (2001 à 2010)</p>
<p><b>Alexandre Mérieux</b></p> <p>39 ans Né le 15/01/1974 Fils de Monsieur Alain Mérieux (administrateur) Nationalité française</p> <p>Première nomination : 16/04/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>20</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Directeur Général Délégué et Directeur de l'Unité Microbiologie</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Administrateur et Vice-Président de l'Institut Mérieux*, la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, la Fondation Mérieux, Mérieux NutriSciences Corp. (Etats-Unis)*, bioMérieux Inc. (Etats-Unis)*, bioMérieux China Ltd. (Chine)*, bioMérieux Shanghai Ltd* , AES Laboratoire Groupe SA*, AES Chemunex SA*, Sysmex bioMérieux Ltd*</p> <p>Président de Mérieux Développement SAS*, SGH*, Foncière de Montcelard (SAS)* Gérant de SCI ACCRA</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Administrateur de Ecosilk (Etats-Unis) (fin 2007) Représentant permanent de Mérieux NutriSciences Corp* (ex-Silliker Group Corp), Président de Silliker France SAS* (fin 2007), Adriant SAS (fin 2008), BTF (Australie)* (fin 2012), bioMérieux India Private Ltd. (Inde)* (fin 2011), bioMérieux Polska sp. z.o.o. (Pologne)* (fin 2012), bioMérieux UK Ltd. (Royaume-Uni)* (fin 2011), bioMérieux Singapore Pte Ltd. (Singapour)* (fin 2011), Skiva SAS* (fin 2012), bioMérieux Canada* (fin 2012)</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> H.E.C. Montréal Directeur Marketing de Silliker en 2003 et 2004</p>

\* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

<p><b>Alain Mérieux</b></p> <p>74 ans Né le 10/07/1938 Père de Monsieur Alexandre Mérieux (Administrateur et Directeur Général Délégué) Nationalité française</p> <p>Première nomination : 10/07/1986 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>290</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Président du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012:</u></b> Président de Compagnie Mérieux Alliance S.A.S Président Directeur Général de l'Institut Mérieux* Président de la Fondation Mérieux, VetagroSup, Fondation pour l'Université de Lyon, Institut de Recherche Technologique BioAster Administrateur et Président d'honneur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium, CIC Lyonnaise de Banque, Transgene*, bioMérieux Italia SpA (Italie)*, Mérieux NutriSciences Corp. (Etats-Unis)* la Fondation Pierre Fabre, la Fondation Pierre Vérots</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Synergie Lyon Cancer (Canceropôle) (fin : mars 2012), la Fondation Centaure (fin : nov.2012), la Fondation Edmus (fin : nov.2012), Administrateur de Shantha Biotechnics Ltd. (Inde) (fin : 2009)</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> Diplômé de la Harvard Business School Docteur en Pharmacie Président Directeur Général de la Société de 1965 à 2010 Directeur Général d'entreprise depuis plus de 30 ans</p>
<p><b>Michele Palladino</b></p> <p><b>Administrateur indépendant**</b></p> <p>72 ans Né le 13/06/1940 Nationalité italienne</p> <p>Première nomination : 06/07/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>2000</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Membre du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Néant</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Président et associé commanditaire de Michele Palladino &amp; C SAS (fin : 2010)</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> Directeur Général de bioMérieux jusqu'en 1993</p>

\* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

\*\* Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

<p><b>Michel Angé</b></p> <p><b>Administrateur indépendant**</b></p> <p>73 ans Né le 27/11/1939 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 30/09/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>160</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Président du Comité d'Audit et Membre du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Administrateur de Lyonnaise de Banque SA, Tessi, Apicil Prévoyance, Sogelym- Dixence Holding SAS, Groupe Progres</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Administrateur et Vice-Président du Conseil de surveillance de la Banque de Vizille SA (fin : 2011) Président et Vice-Président d'Apicil Prévoyance (fin : 2007) et d'Apicil Assurance SA (fin : 2007) Président d'Apicil Preci SA (fin : 2007) Administrateur du Centre Technique des Institutions de Prévoyance (fin : 2007) Président du GIE Santelog (fin : 2007) Vice-Président et Administrateur du Fonds de Garantie des Institutions de Prévoyance (fin : 2008)</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> Diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque Directeur Général de la Lyonnaise de Banque pendant 13 années</p>
<p><b>Georges Hibon</b></p> <p>75 ans Né le 03/11/1937 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 06/07/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>10</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Membre du Comité d'Audit</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Administrateur de l'organisation non gouvernementale Care France Administrateur de Transgene SA*, ABL*</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Administrateur de BioAlliance Pharma (fin 2009) Président du Conseil de Shantha Biotechnics Limited (Inde)* (fin 2010)</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> H.E.C. Paris Président France de MSD Chibret Vice-Président Merck International Chairman et Chief Executive Officer de Pasteur Mérieux Connaught</p>

\* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

\*\* Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

<p><b>Philippe Archinard</b></p> <p>53 ans Né le 21/11/1959 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 10/06/2010 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>10</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Directeur du Pôle d'immunothérapie de l'Institut Mérieux</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Président-Directeur Général de Transgene*, Directeur Général de TSGH* Président de l'Association LyonBioPôle Administrateur d'Erytech Pharma Représentant permanent de TSGH*, administrateur de ABL Inc.* Représentant de LyonBioPôle au Conseil d'administration de l'association « FINOVI » et de la fondation « Synergie Lyon Cancer » Vice-Président de BioAster (fondation de coopération scientifique) Administrateur de CPE Lyon – Représentant de la FPUL</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Néant</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> Diplômé de la Harvard Business School Directeur général de Innogenetics (Belgique) de 2000 à 2003 Président Directeur Général de Transgene</p>
<p><b>Marie-Hélène Habert</b></p> <p>Administrateur indépendant**</p> <p>47 ans Née le 04/04/1965 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 30/05/2012 Echéance du mandat : 2016</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>19</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Néant</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Directeur de la Communication et du Mécénat au sein du Groupe Dassault Membre du Comité Stratégique de Dassault Développement SAS Administrateur de Artcurial (SA), de la Fondation Serge Dassault et des Amis de la Fondation. Représentant permanent de GIMD, au Conseil de Surveillance de Immobilière Dassault SA. Gérant de H Investissements (SARL); de HDH (Société Civile) Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Groupe Industriel Marcel Dassault (SAS)</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Administrateur de Dassault Développement SA(fin 2011)</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> Magistère de juriste d'affaires de l'Université de Paris II, d'un DESS de Droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris I / La Sorbonne et d'un DESS de marketing de l'IEP Paris</p>

\* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

\*\* Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

<p><b>Harold Boël</b></p> <p>Administrateur indépendant**</p> <p>48 ans Né le 27/08/1964 Nationalité belge</p> <p>Première nomination : 30/05/2012 Echéance du mandat : 2016</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>50</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Membre du Comité d'Audit</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Administrateur délégué de Sofina, Henex, Suez Environnement, Electrabel.</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> Administrateur de Oberthur Technologies (fin : 2011), François Charles Oberthur Fiduciaires (fin : 2012), Union Financière Boël (fin : 2011), Finasucre (fin : 2009)</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> Science Bachelor en Chimie de Brown University (USA) et diplôme d'Ingénieur en Science des Matériaux de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne</p> <p>Fonctions de Direction dans l'industrie sidérurgique au sein du groupe Corus</p>
<p><b>Christian Bréchet***</b></p> <p>60 ans Né le 23/07/1952 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 12/06/2008 Echéance du mandat : AG 30 Mai 2012</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>10</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Vice-Président en charge des Affaires Médicales et Scientifiques de l'Institut Mérieux</b></p>	<p><b><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u></b> Vice-Président en charge des Affaires Médicales et Scientifiques de Institut Mérieux* Administrateur de InabioSanté à Toulouse, RITC - Fondation et Innovation Thérapeutique en Cancérologie à Toulouse, Fondation Mérieux, Lyonbiopôle, EPEMED, Ecllosion (Suisse), Fondation Lyon1, Transgene*</p> <p><b><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</i></b> bioMérieux (mai 2012) ; Knome (mars 2012) ; bioTheranostics (Etats-Unis) (2012),</p> <p><b><u>Autres références professionnelles et activités :</u></b> <b><i>Expérience et expertise en matière de gestion</i></b> Directeur de l'unité INSERM U370/ Université Paris V « Carcinogénèse hépatique et virologie moléculaire » de 1993 à 2001 Chef du service Hépatologie de l'Hôpital Necker-Enfants Malades de 1997 à 2001 Directeur du Centre national de référence de l'Institut Pasteur de Paris sur l'épidémiologie moléculaire des hépatites virales de 1998 à 2001 Directeur Général de l'INSERM de 2001 à 2007</p>

\* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

\*\* Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

\*\*\* Administrateur dont le mandat a pris fin en 2012

<p><b>Groupe Industriel Marcel Dassault</b> représenté par <b>Benoît Habert</b>***</p> <p><b>Administrateur indépendant</b>**</p> <p>48 ans Né le 12/07/1964</p> <p>Première nomination : 16/04/2004 Fin du mandat : AG 30 mai 2012</p> <p>Nombre d'actions de la Société : <b>2 013 470</b></p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : <b>Membre du Comité d'Audit (fin : mai 2012)</b></p>	<p><b>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société par Monsieur Benoît Habert au 31/12/2012 :</b> Président de Dassault Développement SAS Directeur Général Délégué et administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault SAS Président de Habert Dassault Finance SAS Administrateur de Transgene SA*, Dassault Média SA, Groupe Figaro SA, SITC SAS, Sport 24 SA, Dargaud SA, Zewao SAS, Intigold (Pérou), Ecllosion (Suisse), Dupuis (Belgique) Membre du Conseil de surveillance de Figaro Classifieds SA, John Paul (SAS Service Concierges). Représentant de GIMD, administrateur de Mérieux NutriSciences Corp.* (Etats-Unis)</p> <p><b>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices de Monsieur Benoît Habert</b> Administrateur bioMérieux (fin : mai 2012) Directeur Général de Dassault Développement SA (fin : 2010) Administrateur de Chapitre.com (fin : 2009), LSF (Etats-Unis) (fin : 2009), TM4 (Canada) (fin : 2009), Livres invest (fin : 2009), Shan (fin : 2009)</p> <p><b>Autres références professionnelles et activités :</b> <b>Expérience et expertise en matière de gestion de Monsieur Benoît Habert</b> Président de Dassault Développement Directeur Général Délégué de Groupe Industriel Marcel Dassault</p>
--	--

\*\* Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

\*\*\* Administrateur dont le mandat a pris fin en 2012

## 8 REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le montant maximum des jetons de présence alloués à l'ensemble des administrateurs s'élève à 300 000 euros par an, ainsi qu'il résulte de la cinquième résolution de l'Assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 juin 2008.

Les règles de répartition des jetons de présence sont les suivantes :

Conseil d'administration

- 12 000 €/an + 1 500 € par participation
- Pour chaque administrateur et censeur

Comité d'Audit

- 6 000 €/an + 1 500 € par participation

Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations

- 4 000 €/an + 1 500 € par participation



## 8.1 TABLEAU RECAPITULATIF DES JETONS DE PRESENCE

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2012 en €	Jetons de présence versés en 2011 en €
Jean-Luc Belingard	21 000	19 500
Alain Mérieux	28 000	26 500
Alexandre Mérieux	21 000	19 500
Christian Bréchet	9 000	19 500
Michele Palladino	28 000	26 500
Philippe Archinard	21 000	19 500
GIMD / Benoît Habert	18 000	36 000
Michel Angé	43 000	39 000
Georges Hibon	36 000	38 500
Harold Boël	28 500	19 500
Marie Hélène Habert	9 000	-
<b>Total</b>	<b>262 500</b>	<b>264 000</b>

La durée des mandats de Mr Christian Bréchet et de la société GIMD a été de cinq mois au cours de l'exercice 2012 et la durée de celui de Mme Marie-Hélène Habert, de sept mois.

Les administrateurs n'ont reçu aucun jeton de présence au titre de leurs mandats au sein des filiales du Groupe.

## 8.2 REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX ET ADMINISTRATEURS

### ♦ Monsieur Jean-Luc Bélingard

Pour ses fonctions exercées au sein de l'Institut Mérieux, Monsieur Jean-Luc Belingard est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail. Au titre de son mandat social au sein de bioMérieux, il perçoit une rémunération fixe et une rémunération variable. Cette rémunération variable est fondée sur une appréciation qualitative et quantitative de l'atteinte d'objectifs. La croissance du chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant (Ebit courant), annoncées au marché en début d'année constituent les deux objectifs quantitatifs. Cette rémunération fait l'objet d'un examen annuel par le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, qui rend compte de ses conclusions au Conseil d'administration.

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Jean-Luc Belingard – Président-Directeur Général</b>		
	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 587 228	1 580 996
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice <sup>(a)</sup>	811 000	1 984 000
<b>Total</b>	<b>2 398 228</b>	<b>3 564 996</b>

<b>Jean-Luc Belingard</b>	<b>Montants au titre de l'exercice 2012 en €</b>		<b>Montants au titre de l'exercice 2011 en €</b>	
	Dus	Versés	Dus	Versés
- rémunération fixe <sup>(b)</sup>	861 341	861 341	870 000	870 000
- rémunération variable <sup>(c)</sup>	691 560	680 000	680 000	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	21 000	21 000	19 500	19 500
- avantages en nature <sup>(d)</sup>	13 327	13 327	11 496	11 496
<b>Total</b>	<b>1 587 228</b>	<b>1 575 668</b>	<b>1 580 996</b>	<b>900 996</b>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice <sup>(a)</sup>	811 000		1 984 000	

(a) Actions Institut Mérieux attribuées par Institut Mérieux. Cette valeur correspond à la valeur des actions gratuites lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2, après prise en compte notamment d'une éventuelle décote liée à des critères de performance et à la probabilité de présence dans la société à l'issue de la période d'acquisition, mais avant effet de l'étalement au titre d'IFRS 2 de la charge sur la période d'acquisition

(b) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux (172 671 €) et bioMérieux (688 670 €)

(c) Rémunération versée par bioMérieux

(d) Voiture de fonction et logement fournis par la société Institut Mérieux

Monsieur Jean-Luc Belingard bénéficie également d'une prime conditionnelle à long terme dont la cible est fixée à 1 200 000 euros, versée en avril 2016 sous conditions de présence en qualité de Président Directeur Général de la Société au 31 mars 2014. Le versement de cette prime est également conditionné par la réalisation d'objectifs quantitatifs (atteinte des objectifs de croissance des ventes et d'Ebit à quatre ans) et d'objectifs qualitatifs (affinement de la stratégie de la Société).

♦ **Monsieur Alexandre Mérieux**

Monsieur Alexandre Mérieux est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail qui le lie à cette société et refacturé pour partie à bioMérieux. La fixation de la rémunération brute variable de Monsieur Alexandre Mérieux, versée l'année suivante, est basée sur deux éléments : un indicateur de performance financière de la Société commun à l'ensemble des salariés (progression du chiffre d'affaires et résultat opérationnel courant), et sa performance individuelle appréciée en fonction d'objectifs fixés en début d'exercice. Cette rémunération fait l'objet d'un examen annuel par le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations.

Monsieur Alexandre Mérieux bénéficie du contrat de retraite collectif (à cotisations définies) ouvert aux cadres dirigeants du Groupe.

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €)</b> <b>à Alexandre Mérieux – Directeur Général Délégué</b>		
	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	441 505	396 151
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>441 505</b>	<b>396 151</b>

<b>Alexandre Mérieux</b>	<b>Montants au titre de l'exercice 2012 en €</b>		<b>Montants au titre de l'exercice 2011 en €</b>	
	Dus	Versés	Dus	Versés
- rémunération fixe <sup>(a)</sup>	263 929	263 929	253 571	253 571
- rémunération variable <sup>(a)</sup>	150 000	150 000	118 460	140 000
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
- jetons de présence	21 000	21 000	19 500	19 500
- avantages en nature <sup>(b)</sup>	6 576	6 576	4 620	4 620
<b>Total</b>	<b>441 505</b>	<b>441 505</b>	<b>396 151</b>	<b>417 691</b>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	

(a) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux

(b) Voiture de fonction fournie par la société Institut Mérieux

♦ **Monsieur Alain Mérieux**

Monsieur Alain Mérieux perçoit une rémunération fixe, déterminée et versée par l'Institut Mérieux, et refacturée pour partie à bioMérieux. Au 31 décembre 2012, seul Monsieur Alain Mérieux bénéficie d'un régime surcomplémentaire de retraite à prestations définies. Ce régime, qui concernait les cadres dirigeants de la Société, a été fermé et aucune somme n'y a été versée en 2012.

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Alain Mérieux – Administrateur</b>		
<b>Alain Mérieux</b>	<b>Montants versés au titre de l'exercice 2012 en €</b>	<b>Montants versés au titre de l'exercice 2011 en €</b>
- rémunération fixe <sup>(a)</sup>	355 500	348 071
- rémunération variable	Néant	Néant
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
- jetons de présence	28 000	26 500
- avantages en nature	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>383 500</b>	<b>374 571</b>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

(a) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux.

♦ **Monsieur Christian Bréchet**

Monsieur Christian Bréchet est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail qui le lie à cette société, et refacturé en partie à bioMérieux. La fixation de la rémunération brute variable de Monsieur Christian Bréchet, versée l'année suivante, est basée sur sa performance individuelle appréciée en fonction d'objectifs fixés en début d'exercice.

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Christian Bréchet – Administrateur</b>		
<b>Christian Bréchet</b>	<b>Montants versés au titre de l'exercice 2012 en €</b>	<b>Montants versés au titre de l'exercice 2011 en €</b>
- rémunération fixe <sup>(a)</sup>	280 700	275 500
- rémunération variable <sup>(a)</sup>	90 000	100 000
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
- jetons de présence	9 000	19 500
- avantages en nature <sup>(b)</sup>	9 293	10 187
<b>Total</b>	<b>388 993</b>	<b>405 187</b>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

(a) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux

(b) Moyens de transport payés par la société Institut Mérieux

♦ **Monsieur Philippe Archinard**

Monsieur Philippe Archinard est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail qui le lie à cette société, et refacturé en partie à bioMérieux. La fixation de la rémunération brute variable de Monsieur Philippe Archinard, versée l'année suivante, est basée sur sa performance individuelle appréciée en fonction d'objectifs fixés en début d'exercice.

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Philippe Archinard – Administrateur</b>		
<b>Philippe Archinard</b>	<b>Montants versés au titre de l'exercice 2012 en €</b>	<b>Montants versés au titre de l'exercice 2011 en €</b>
- rémunération fixe <sup>(a)</sup>	435 000	430 000
- rémunération variable <sup>(a)</sup>	450 000	435 000
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
- jetons de présence	21 000	19 500
- avantages en nature <sup>(a)</sup>	9 696	6 960
<b>Total</b>	<b>915 696</b>	<b>891 460</b>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

(a) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux

### **8.3 ENGAGEMENTS PRIS AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX**

En 2012, la Société n'a pris aucun engagement, de quelque nature que ce soit, au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En 2010, le Conseil d'administration a arrêté au profit de Monsieur Jean Luc Bélingard une indemnité de départ représentant vingt-quatre mois de salaire (fixe et variable).

Cette indemnité de départ ne sera versée qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. En outre, elle ne sera versée que si la croissance du chiffre d'affaires et la marge opérationnelle courante atteignent les objectifs annoncés au marché l'année précédant l'année au cours de laquelle le départ de Monsieur Jean-Luc Bélingard interviendra.

Cette indemnité de départ ne sera versée qu'après constatation par le Conseil d'administration du respect des conditions énumérées ci-dessus.

Elle ne sera pas versée en cas de démission, départ à la retraite, changement de fonction à l'intérieur du Groupe.

Aucune action de préférence n'a été attribuée aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2012.

## **9 ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE**

La société n'exploite pas d'installations classées Seveso.

## 10 INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

Les informations fournies ci-dessous au § 10 sont des informations consolidées Groupe.

### 10.1 INFORMATIONS SOCIALES

#### 10.1.1 L'emploi

Au 31 décembre 2012, l'effectif global du Groupe s'élève à 7 285 collaborateurs (salariés en équivalent temps plein). L'effectif s'élevait à 7 077 collaborateurs au 31 décembre 2011, à méthode de calcul identique.

Exprimés en effectifs inscrits, au 31 décembre 2012, l'effectif s'élevait à 7 534 collaborateurs (incluant les collaborateurs des sociétés AES, ARGENE et RAS), dont 54 % travaillent hors de France.

L'ensemble des indicateurs présentés ci-après sont exprimés en effectifs inscrits.

Les effectifs se répartissent de la façon suivante :

	Femmes	Hommes
Répartition 2012	3 715	3 819
<b>Total effectif</b>	<b>7 534</b>	

	Femmes	Hommes
Temps de travail	49 %	51 %
. Temps partiel	14 %	1 %
. Temps plein	86 %	99 %

Départs	2010	2011	2012
<b>CDI</b>			
Volontaire	302	380	374
Involontaire	153	213	163
<i>Sous-total</i>	<i>455</i>	<i>593</i>	<i>537</i>
<b>Temporaires</b>			
<i>Sous-total</i>	<i>263</i>	<i>297</i>	<i>418</i>
<b>Total</b>	<b>718</b>	<b>890</b>	<b>955</b>

Entrées	2010	2011	2012
CDI	499	1 157	651
Temporaires	286	491	543
<b>Total</b>	<b>785</b>	<b>1 648</b>	<b>1 194</b>

Age	2010	2011	2012
< 25	4 %	4 %	5 %
25-34	26 %	28 %	27 %
35-44	33 %	32 %	32 %
45-54	27 %	26 %	27 %
> 54	9 %	9 %	10 %

Zones géographiques	2010	2011	2012
Amérique du Nord	25 %	23 %	23 %
Amérique Latine	5 %	5 %	5 %
Asie Pacifique <sup>(1)</sup>	9 %	10 %	11 %
EMEA	16 %	16 %	16 %
France	45 %	46 %	45 %

<sup>(1)</sup> dont près de 400 collaborateurs en Chine représentent 5 % des effectifs du Groupe

### 10.1.2 La politique de rémunération

Les rémunérations (parts fixes et variables) sont fixées au niveau de chaque pays en fonction du contexte local, de la performance économique de la Société et des performances individuelles. Pour les cadres, la classification mondiale des fonctions permet de comparer les niveaux de responsabilités et de positionner les rémunérations en fonction de chaque marché local.

Pour renforcer la cohésion des équipes autour des valeurs et priorités stratégiques de bioMérieux, certains cadres du Groupe bénéficient d'un système de rémunération global qui repose sur des indicateurs communs, dont une partie est liée aux performances économiques de l'entreprise.

Des mesures favorisant l'épargne salariale ont été instituées en France dès 1987, avec la mise en place d'un Plan d'Epargne d'Entreprise. Au-delà de la participation légale aux résultats, la Société fait également bénéficier ses salariés français d'un accord d'intéressement. Depuis 2006, tous les salariés français ont la possibilité de placer leur rémunération variable collective dans un Plan d'Epargne Retraite Collectif (PERCO), abondé par la Société.

En complément du dispositif proposé en 2004 à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société, pour favoriser la participation à cette opération des salariés français et américains du Groupe, un plan d'actionnariat salariés Monde a été mis en œuvre en 2009, 2010 et 2011. Ce plan, dénommé « OPUS » a permis aux salariés qui le souhaitaient, d'acquérir des actions de bioMérieux à des conditions préférentielles (abondement sous forme d'actions gratuites hors de France, abondement dans le cadre du PEE pour la France). Plus d'un collaborateur sur deux est désormais actionnaire de bioMérieux.

Au 31 décembre 2012, près de 1 % du capital total de bioMérieux est détenu par les salariés, directement ou *via* des fonds communs de placement.

#### Contrats d'intéressement et de participation

Un accord d'intéressement a été conclu pour les exercices 2010-2011-2012 au bénéfice des salariés de la Société bioMérieux SA. La masse distribuable d'intéressement est déterminée en fonction du résultat opérationnel consolidé et de la croissance du chiffre d'affaires.

Un accord de participation est également en vigueur chez bioMérieux SA, la réserve de participation étant basée sur la formule légale.

Le montant comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2012 au titre de l'intéressement et de la participation (y compris forfait social) s'élève à 10,9 millions d'euros.

### 10.1.3 L'organisation du travail

De nombreux accords sur l'organisation du travail ont été conclus dont l'accord Santé au Travail en 2012, l'accord « déplacement temps de travail » en 2011 et l'accord « 35 heures / aménagement du temps de travail » en 2000.

C'est notamment à partir de l'accord de 2000, avec l'accord sur le passage à 35 heures et de nouveaux accords, que l'organisation du travail s'est développée au fur et à mesure des besoins, pour répondre notamment à une meilleure flexibilité et à une meilleure adéquation entre vie professionnelle et vie personnelle :

- à côté des organisations classiques, journée à horaire fixe, sont apparus les horaires variables ;
- les horaires décalés alternés matin et soir, et l'horaire de nuit ont évolué avec des compensations, notamment des jours de repos (14 / an), non pas en contrepartie du temps de travail (égal ou inférieur à l'horaire légal dans ces rythmes horaires), mais du fait de la pénibilité de ces horaires ;
- ont été instaurées les équipes de suppléances samedi-dimanche et le télétravail (un chapitre de l'accord « santé au travail ») ;
- les accords égalité professionnelle femmes – hommes qui se sont succédés tous les 3 ans ont également favorisé l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pour les femmes enceintes. Par ailleurs, le temps partiel choisi s'est développé pour concerner à ce jour plus d'une femme sur 5, indépendamment du congé parental ;
- le renforcement du développement de la Société à l'international, multipliant les longs déplacements dans nos filiales et chez nos clients, a entraîné la mise en place de contreparties aux déplacements hors temps de travail.

### 10.1.4 Relations sociales

La Société considère avoir de bonnes relations sociales avec ses salariés et il existe une tradition de dialogue social très développée avec les instances représentatives du personnel.

En 2012, neuf accords d'entreprise ont été signés en France, dont :

- Un accord « Santé au Travail » pour l'amélioration de la santé et le bien être des salariés au travail. Une attention particulière est portée aux postes de travail, à l'organisation, au travail de nuit, et à la prévention des risques de stress et de harcèlement, dans le respect du principe de non discrimination. En outre, cet accord harmonise les méthodes de prévention et d'évaluation des risques dans l'ensemble des sites français de bioMérieux, instaure le télétravail alterné pour certains personnels autonomes, et crée un Comité Central HSCT (Hygiène Santé Sécurité au Travail).
- L'accord NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) pour l'année 2013 a été signé à l'unanimité.

En outre, le déploiement de l'accord relatif à l'emploi des travailleurs handicapés 2011 – 2013 s'est poursuivi.

Portant sur des critères Ressources Humaines dans les grandes régions françaises, l'enquête 2012 « Palmarès Employeurs » pour RegionsJob, l'Express, le journal des entreprises et l'ANDRH a renouvelé la place de bioMérieux dans le trio de tête des entreprises de Rhône-Alpes les plus attractives.

En 2012, bioMérieux a réuni quinze fois son Comité Central d'Entreprise, pour des réunions d'information et/ou de consultation. En fonction des sujets traités, le Président Directeur Général ou des membres du Comité de Direction ont participé à ces réunions.



Ces réunions ont notamment permis de présenter et d'échanger sur :

- la situation de l'Entreprise, son environnement, ses résultats financiers, et les fusions avec AES Laboratoire Groupe et ARGENE ;
- le plan stratégique global, la politique Recherche et Développement, le schéma directeur industriel, la stratégie dans les différentes unités ;
- les évolutions de l'organisation nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- le bilan social, l'évolution des métiers (application de l'accord GPEC), la politique formation, les rémunérations, et les accords d'entreprise.

Depuis 2008, ces sujets sont également traités lors des deux réunions annuelles du Comité d'Entreprise Européen.

### **10.1.5 Santé, Sécurité et Environnement**

Dans le cadre de sa politique Santé, Sécurité et Environnement, la Société s'efforce de conduire ses activités de manière à préserver la santé et à garantir la sécurité de ses salariés et des personnes présentes sur ses sites (entreprises extérieures, intérimaires, stagiaires, visiteurs), à maîtriser l'effet de ses activités sur l'environnement et à protéger ses actifs.

La Société inscrit sa politique Santé, Sécurité et Environnement dans une démarche de développement durable : la Société est signataire du Pacte Mondial (Global Compact) de l'Organisation des Nations Unies depuis 2003.

La Société a créé en 2009 un département Santé, Sécurité et Environnement Corporate opérant à l'échelle du Groupe, afin de développer une approche proactive et harmonisée de prévention des atteintes aux personnes, aux biens et à l'environnement. Ce département Santé, Sécurité et Environnement Corporate est piloté par le Directeur Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), rattaché au Directeur des Opérations Industrielles, membre du Comité de Direction de la Société.

La politique de gestion de l'environnement, la santé et la sécurité est incluse dans le manuel global de management de la santé, la sécurité et l'environnement publié en 2012 ; celui-ci définit l'organisation et la mise en œuvre des activités liées à l'HSE à travers l'ensemble des entités de la Société dans le monde. Ce manuel est signé par le Président Directeur Général de la Société.

La Société a choisi d'organiser sa démarche en matière de Santé, Sécurité et Environnement suivant le principe de l'amélioration continue ; elle s'appuie sur les normes ISO 14001 et OHSAS 18001 pour déployer ses programmes. Un plan de déploiement du système de management HSE est en place pour l'ensemble des sites de fabrication de la Société.

Le département Santé, Sécurité et Environnement Corporate apporte le conseil et le support nécessaires aux différents sites et filiales. Tous les sites de production de la Société sont dotés de services HSE directement rattachés au Directeur de l'établissement. Les ressources HSE sont évaluées par le département Santé, Sécurité et Environnement Corporate et les autres fonctions concernées, afin de s'assurer qu'elles sont adaptées à la gestion des risques propres à chaque implantation. Un réseau de référents HSE est en place à travers l'ensemble des filiales commerciales. Sous l'autorité du Directeur de la filiale, le référent HSE a pour mission de coordonner le programme HSE au sein de la filiale.

Chaque site de production à travers le monde est abonné à un flux de veille réglementaire HSE. Ce dispositif permet d'identifier les exigences réglementaires applicables au site en matière d'environnement, santé et sécurité ; des bilans périodiques de conformité réglementaire sont réalisés afin de s'assurer que les activités sont menées de manière conforme à la réglementation.

Des procédures spécifiques (mondiales, régionales ou locales) sont développées et appliquées pour la réalisation des tâches analysées comme critiques.

En 2012, un programme appelé « exigences minimales opérationnelles HSE » a été publié à destination de l'ensemble des sites dans le monde. Il définit les mesures minimales de maîtrise opérationnelle à mettre en place couvrant vingt-cinq types de dangers éventuels propres à l'activité de la Société.

Des formations sont régulièrement dispensées aux salariés afin de minimiser les risques d'atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.

La Société dispense une formation d'accueil en matière HSE destinée aux nouveaux arrivants.

Des indicateurs de performance en matière de santé, de sécurité et d'environnement sont définis et déployés à travers l'ensemble de la Société. Des indicateurs de pilotage plus détaillés sont suivis au niveau de chaque site et filiale afin d'évaluer le déploiement des programmes HSE au niveau local.

### 10.1.6 Santé et Sécurité

#### Evaluation et prévention des risques professionnels

La Société évalue les risques professionnels liés à son activité et encourus par ses salariés ou ses sous-traitants; elle met en place des actions correctives et préventives afin d'éliminer ou, *a minima*, de réduire ces risques.

Certains risques professionnels sont particulièrement suivis :

- risque biologique : la Société met en place un programme de prévention des risques biologiques basé sur des règles communes et réalise des audits ;
- risque chimique : la Société met en place, dans les sites de production et les laboratoires, un programme de prévention des risques chimiques, limite l'utilisation de produits cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ; évalue la dangerosité des produits finis ; évalue l'exposition des salariés aux produits dangereux et met en place les équipements appropriés de protection collective et individuelle ;
- risque ergonomique : afin de prévenir le risque de troubles musculo-squelettiques, la Société met en place sur la plupart de ses sites une évaluation ergonomique des postes de travail et améliore de façon continue les postes à risques. Ces initiatives d'aménagement physique et temporel (rotation) des postes les plus à risques se doublent de la formation du personnel aux bons gestes et postures à adopter à ces stations de travail.

La Société porte une attention particulière aux risques psychosociaux pour ses collaborateurs et bénéficie déjà de nombreuses expériences et actions dans leur prévention et leur analyse. En France, un accord sur la santé au travail a été signé avec les représentations syndicales en 2012 ; il comporte trois volets qui sont la pénibilité, l'organisation du travail, les risques psycho-sociaux.

#### Santé et Sécurité au travail

La Société attache une attention particulière à la sécurité au travail. Elle prévoit différentes mesures, couvrant notamment la prévention des accidents et des maladies professionnelles avec le suivi d'indicateurs spécifiques. Ces indicateurs sont reportés au Comité de Direction, les tendances sont mesurées et des actions correctives sont mises en place, le cas échéant.

Les managers sont responsabilisés (objectifs, sensibilisation) sur le déploiement des programmes de prévention dont ils ont la charge.

Afin de développer une culture de prévention, chaque salarié doit déclarer les événements dont il est acteur ou témoin et qui auraient pu être à l'origine d'un accident. Il doit proposer des actions correctives. Un programme spécifique centré sur la détection des « situations dangereuses » est en place à cet effet depuis 2010.

En 2012, une démarche auprès des filiales commerciales a été initiée afin de les sensibiliser sur les risques inhérents au travail en filiale et chez les clients. En fonction de l'importance de la filiale, ce programme comprend des formations et sensibilisations à certains risques (automobile, biologique, chimique, ergonomique...), les façons de s'en protéger et les bonnes pratiques à mettre en œuvre. En particulier, la Société a élaboré une charte pour les titulaires de voiture de fonction établissant les règles de bonne conduite, de prévention des risques routiers et d'entretien du véhicule.

Au-delà de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle, la Société améliore la santé de ses employés en promouvant la santé sur le lieu de travail.

Tous les employés du Groupe sont couverts par une assurance santé (nationale, privée, ou les deux).

Sur ses sites nord-américains, la Société déploie un programme pilote d'accès aux soins et d'éducation à la santé. Déployées sous la forme de journées, ces initiatives visent à proposer aux salariés qui le souhaitent des bilans de santé, des dépistages précoces du cancer, ainsi que des conseils médicaux ou nutritionnels dispensés par des professionnels. La confidentialité des données médicales est scrupuleusement respectée et la Société n'a pas accès aux données individuelles.

Les sites favorisent la pratique du sport par la mise à disposition d'installations sportives ou de subvention pour l'accès à une salle de sport proche du lieu de travail.

D'autre part, sur la plupart des sites, la Société propose annuellement à ses salariés une prise en charge de la vaccination antigrippale saisonnière.

En France, le personnel médical employé par la Société (médecins, infirmières) est consulté et participe aux actions de prévention des risques professionnels pour la santé.

La Société investit pour une meilleure prévention des risques relatifs à la santé et à la sécurité au travail. En 2012, la Société a investi environ 5 millions d'euros pour améliorer la protection de la santé et de la sécurité sur ses sites.

### Pilotage de la politique Santé et Sécurité

Un reporting des accidents du travail et des premiers soins à l'infirmerie des sites et des principales filiales est réalisé mensuellement, analysé en Comité de Direction, et diffusé dans l'entreprise.

Indicateurs de sécurité <sup>(a)</sup>	2012	2011	2010	2009
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	42	36	48	40
Nombre de jours perdus	504	696	844	1 658
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt <sup>(b)</sup>	4,0	3,9	5,2	4,1
Taux de fréquence des accidents du travail enregistrables totaux <sup>(c)</sup>	6,9	8	12	9
Taux de gravité <sup>(d)</sup>	0,05	0,08	0,09	0,17
Nombre de maladies professionnelles <sup>(e)</sup>	9	Donnée non disponible	Donnée non disponible	Donnée non disponible

(a) périmètre Monde, y compris intérimaires

(b) nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées

(c) nombre total d'accidents du travail enregistrables avec et sans arrêt par million d'heures travaillées

(d) nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées

(e) une maladie professionnelle est la conséquence de l'exposition, plus ou moins prolongée, à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la profession

Note : les cas de maladies professionnelles reportés en 2012 sont tous de nature musculo-squelettique

### 10.1.7 Formation

L'Université bioMérieux a pour objectif de permettre aux collaborateurs de travailler dans un environnement en pleine évolution en développant les compétences appropriées. Elle contribue ainsi à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise.

A ce titre, une vaste gamme de programmes de formation, portant tant sur des compétences techniques que comportementales, est proposée à l'ensemble des collaborateurs :

- Des programmes sont dédiés spécifiquement aux managers afin de développer l'agilité personnelle, organisationnelle, la collaboration et le travail d'équipe entre les fonctions. Un programme bioMérieux Manager Essentials a été mis en place pour tous les managers du Groupe. En 2012, ce programme a représenté 17 340 heures de formation, soit en moyenne 16h de formation par manager. Il existe également un processus 360°, une offre de team building et de coaches internes.
- Des parcours spécifiques sont élaborés pour chaque fonction de l'entreprise. Depuis 2009, ont déjà été développés les programmes Marketing Excellence, Manufacturing Essentials, Quality Essentials, Regulatory Affairs Essentials, LeanSixSigma et Sales Capabilities. Au titre de ce dernier parcours, 2 890 heures ont été déployées dans l'ensemble des structures du Groupe.
- Des plans de formation individuels sont mis en place dans tous les pays pour aider nos salariés à remplir leurs missions. En 2012, le nombre moyen d'heures de formation rapporté au nombre de salariés a été de 27h/pers. en France, 25,5h/pers. aux Etats-Unis et 38h/pers. en Chine.
- La formation à nos produits est indispensable pour répondre au mieux aux besoins de nos clients. En 2012, 1500 collaborateurs ont bénéficié de ces formations pour un volume total de 38 000 heures.

bioMérieux privilégie par ailleurs l'employabilité et la mobilité interne pour tous ses collaborateurs :

- Conserver son poste de travail lorsque l'organisation, les méthodes et les outils de travail évoluent ;
- Rendre possibles des évolutions de carrière au sein d'une même filière ou sur un nouveau métier. La présence mondiale de bioMérieux dans plus de 160 pays offre également aux collaborateurs des opportunités de développement à l'international. La rubrique « Career Opportunities » du site intranet de bioMérieux permet à chaque collaborateur d'avoir connaissance et de postuler aux postes ouverts dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

En France, l'accord GPEC et Gestion des Seniors met un accent tout particulier sur l'accès au marché du travail pour les jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors :

- Concernant les jeunes, les relations avec les écoles et les universités sont au cœur de la politique de recrutement et d'intégration des jeunes diplômés, à qui la diversité des métiers de la Société est régulièrement présentée. En France en 2012, 4,3 % de l'effectif est constitué de jeunes en alternance (avec en 2012, 112 jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, 14 en Volontariat International en Entreprise – VIE, et 4 en CIFRE) ;
- Concernant les seniors, leur sont notamment offertes des possibilités d'organisation du temps de travail et de mobilité consécutives à la pénibilité.

### **10.1.8 Diversité et égalité des chances / égalité de traitement**

En matière d'égalité professionnelle, l'accord d'entreprise éponyme constitue l'engagement de la Société envers les femmes et les hommes, et rappelle aussi l'engagement à bannir toute forme de discrimination, quelle que pourrait être son origine.

La moitié des collaborateurs de bioMérieux sont des femmes (49 % au 31 décembre 2012). La Société reste très attachée à ce qu'il ne soit pas fait de discrimination dans les conditions d'embauche et d'emploi de ses collaborateurs hommes et femmes. A ce titre, un accord a été signé pour la France dès 2003. Régulièrement renouvelé depuis cette date, il couvre actuellement les années 2012, 2013, et 2014. Les principaux domaines de l'accord sont la rémunération, la gestion des carrières et l'accès égal à la formation, les mesures pour faciliter l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

Enfin l'accord rappelle l'engagement de la Société à s'opposer à toute forme de discrimination, notamment en sensibilisant les managers lors de leur parcours de formation au management.

### 10.1.9 Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT

- Les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, auquel bioMérieux adhère, en découlent.
- La *Charte éthique et développement durable entre bioMérieux et ses fournisseurs* y fait référence (rubrique « Conditions de travail et Droits de l'Homme ». Voir : <http://www.biomerieux.com/fr/achats-responsables>).

## 10.2 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

### 10.2.1 Politique générale en matière environnementale

La Société conçoit, utilise et entretient ses installations de façon à maîtriser au mieux ses impacts sur l'environnement (sol, eau, air, bruit, odeurs, énergie, déchets...). La Société fait régulièrement auditer ses installations sur l'application des réglementations et des autres obligations qui lui sont applicables.

La Société déploie un système de management de l'environnement selon la norme ISO 14001. En 2011, la certification ISO 14001 de bioMérieux Suisse a été renouvelée et accordée à bioMérieux Brasil S/A et bioMérieux UK Ltd. Le processus de certification ISO 14001 est en cours pour le site de production de Craponne. Un plan de déploiement est en place pour les autres sites de fabrication.

Depuis 2008, une démarche environnementale « bioMérieux Goes Green » (« bioMérieux passe au vert ») est en place. Elle comprend cinq domaines clés : l'énergie, l'eau, le papier, les déchets et les émissions. La formation d'intégration dispensée aux nouveaux managers de la Société en France et aux Etats-Unis comprend un module spécifique sur cette démarche.

Il existe un Comité responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) présidé par le Directeur des Opérations Industrielles, et animé par le Responsable Environnement, auquel participent des directeurs représentant les opérations industrielles. En parallèle, les initiatives environnementales s'appuient sur un réseau de plus de 40 « Green Champions » ou « correspondants environnement » dans chaque site, filiale et fonction support de la Société.

L'objectif du Comité RSE est de procéder à l'établissement d'un plan d'actions permettant de définir une série d'objectifs et d'indicateurs.

La Société dédie des moyens humains, matériels et financiers à la protection de l'environnement et la prévention des pollutions. La Société a notamment défini en 2012 un certain nombre « d'exigences minimales opérationnelles HSE » ayant trait à la prévention de la pollution. Celles-ci concernent, entre autres, la gestion des produits chimiques, la gestion des eaux usées et la gestion des déchets.

En 2012 la Société a investi environ 6 millions d'euros, dont la moitié sur des projets d'économie d'énergie, sur ses sites de fabrication au titre de projets relatifs à la conservation des ressources et / ou à la prévention de la pollution, de deux types :

- soit des projets de nature purement environnementale,
- soit des projets dont le motif premier est autre et qui ont un effet positif pour l'environnement (exemple : remplacement d'un équipement de production par un nouvel équipement moins générateur de déchets).

Les provisions pour garantie du groupe traduisent l'engagement des sociétés pris vis-à-vis de ses clients de remettre en état les équipements défectueux. Il ne s'agit donc pas de provision à caractère environnemental.

Mais le groupe se conforme à la directive européenne de Retraite des Matériaux et métaux lourds (directive WEEE) et constitue à ce titre une provision pour couvrir les coûts de retraits des équipements des sites des clients situés au sein de l'Union Européenne et de dépollution des métaux lourds inclus dans certains équipements. Cette provision s'établi à 850 000 euros au 31 décembre 2012.

## 10.2.2 Pollution et gestion des déchets

Depuis de longues années, la Société s'attache à optimiser la gestion de ses déchets et pratique le tri des déchets à la source. Ses efforts portent notamment sur la réduction des déchets à la source et le développement de filières de valorisation matière et énergétique. Pour les déchets dangereux, la Société a toujours mené une politique rigoureuse de tri à la source et d'élimination par des prestataires agréés pour le traitement en filières adaptées. Tous les sites de la Société sont équipés de plateformes de stockage de déchets.

### Réduction des déchets à la source

Dans le cadre de l'amélioration continue, la Société travaille à réduire ses déchets de production. En 2012, le site de Marcy l'Etoile a ainsi optimisé le fonctionnement des équipements de production des cônes VIDAS® qui étaient à l'origine de rejets de cônes injustifiés : cela a permis d'économiser 800 000 cônes VIDAS®.

La Société s'attache également à optimiser les emballages du point de vue de leur quantité de matière. La conversion des notices d'utilisation pour les réactifs du format papier au format électronique permet également de diminuer la taille des packagings secondaires.

### Valorisation des déchets

Outre la réduction des déchets en valeur absolue, la Société s'est fixé comme objectif d'augmenter la part des déchets recyclés ou incinérés avec une valorisation énergétique. Cette proportion atteint près de 70 % en 2012 pour le Groupe. Les sites de Grenoble, la Balme et Saint Vulbas en France, ainsi que le site de Basingstoke (Royaume Uni) et la filiale allemande sont des sites à « zéro enfouissement » ; le site de Durham (Caroline du Nord – Etats-Unis) l'est également devenu depuis le début de l'année 2013.

En 2012, la Société a investi pour améliorer les installations des plateformes déchets de ses sites, notamment à Marcy l'Etoile, Durham et Shanghai.

### Bonnes pratiques de tri des déchets

bioMérieux travaille également sur les aspects comportementaux afin de s'assurer que les pratiques soient cohérentes avec les objectifs de la Société. Le site de Durham mène, par exemple, des audits des pratiques de recyclage des déchets avec l'implication de son équipe de direction.

Des guides concernant le tri et le recyclage des déchets sont mis à disposition des salariés. Sur le site de Marcy l'Etoile, la semaine nationale du développement durable en 2012 a été l'occasion de rappeler à tous les salariés les bonnes pratiques de gestion des déchets.

<b>Déchets</b> <i>estimation en milliers de tonnes</i>	
2008	<b>5,1</b>
2009	<b>6,2</b>
2010	<b>5,7</b>
2011	<b>7,1</b>
2012	<b>7,0</b>

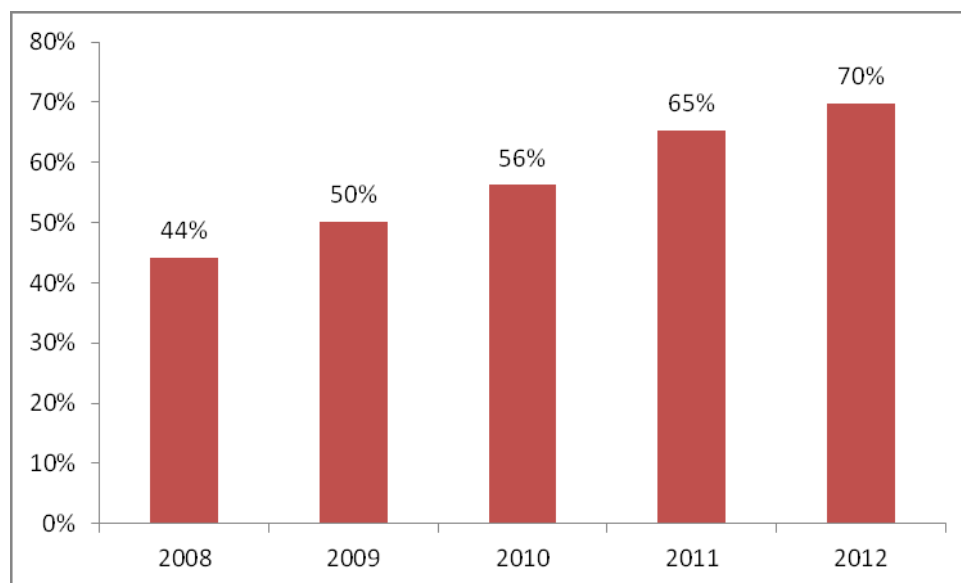
Note : en 2012 l'indicateur inclut les sociétés ARGENE et AES

### Quantité de déchets dangereux produits par la Société :

<b>Déchets dangereux</b> <i>estimation en milliers de tonnes</i>	
2012	<b>1,3</b>

Les déchets dangereux représentent environ 18 % de la quantité totale de déchets produits par la Société en 2012.

Pourcentage de déchets recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie :



La proportion des déchets valorisés sur le plan matière (recyclage) ou énergie (incinération avec récupération d'énergie) atteint près de 70 % en 2012.

**Rejets dans l'air, l'eau et au sol**

Rejets dans l'air: les émissions de SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub> liées au fonctionnement des chaudières des sites de la Société sont suivies au niveau des sites conformément aux obligations réglementaires applicables localement.

Gaz réfrigérants: la Société suit l'utilisation des gaz réfrigérants utilisés dans ses équipements de production de froid ou de climatisation. Des plans d'actions sont en cours sur ses sites de production afin de remplacer les équipements devenus obsolètes.

Rejets dans l'eau: sur les sites de production les plus importants de la Société, des analyses sont régulièrement effectuées en fonction de plusieurs paramètres. En 2012, les sites de Marcy l'Etoile et Craponne (France) ont investi dans des installations de pré-traitement de leurs eaux usées sur site avant rejet dans le réseau alimentant la station d'épuration à laquelle ils sont reliés, dans le but d'améliorer notamment le pH des eaux rejetées et d'assurer le respect des paramètres définis par leurs conventions de rejet respectives.

Programme national de réduction des substances dangereuses dans l'eau (RSDE; France): à ce jour, seul le site de Marcy l'Etoile est concerné par ce programme. La phase de surveillance initiale prévue dans le cadre de ce programme est désormais terminée, la phase de surveillance dite pérenne a commencé. L'étude technico-économique requise en vue d'éliminer ou de réduire à long terme les substances identifiées est en cours de finalisation.

Rejets au sol: la Société a publié en 2012 des "Exigences Opérationnelles Minimales" dont certaines s'attachent spécifiquement à la prévention des risques de fuite ou de déversement accidentel sur le sol: par exemple exigences concernant le stockage sur rétention, les cuves enterrées, le stockage des produits chimiques, le stockage des déchets. Le respect de ces exigences sur les sites de la Société fait l'objet d'un suivi périodique par le département HSE.

Interventions d'urgence - mesures de rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie: les sites de la Société sont équipés de dispositifs de rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie afin de pouvoir contenir ces eaux potentiellement polluées ou contaminées pour prévenir leur déversement dans le milieu naturel.

Plus généralement, la Société a mis en place en 2012 un outil de veille réglementaire HSE qui facilite le suivi de ses obligations réglementaires en matière environnementale notamment.

## 10.2.3 Utilisation durable des ressources

### L'eau

#### La consommation des ressources en eau

L'eau est utilisée par la Société dans la formulation de ses produits. L'eau est également utilisée dans les installations de réfrigération comme les chambres froides de stockage, dans les zones à atmosphère contrôlée ou pour le refroidissement des processus de fabrication. Pour ce dernier type d'utilisation, la Société privilégie les systèmes fonctionnant en circuit fermé et mène une politique active de remplacement des installations fonctionnant à eau perdue.

Pour les besoins en eau de ses sites de fabrication, bioMérieux s'approvisionne à partir du réseau d'eau municipal local. bioMérieux n'effectue pas de prélèvements directs dans le milieu naturel, hormis pour les besoins en refroidissement de sa plateforme logistique située à Saint-Vulbas dans l'Ain (France). Pour cette dernière, un système d'échangeur thermique permet d'utiliser le différentiel de température avec l'eau de la nappe phréatique locale pour ces besoins de refroidissement. L'eau prélevée dans la nappe y est ensuite rejetée après échange thermique sans aucun contact direct avec l'eau de process. bioMérieux a mené une étude d'incidence de cet usage de l'eau de la nappe en 2009 qui a conclu à l'absence d'incidence majeure sur la nappe.

Par ailleurs, la Société s'applique à respecter les restrictions ponctuelles d'utilisation de l'eau qui peuvent être émises par les autorités locales en cas d'épisodes de sécheresse, comme par exemple des restrictions préfectorales concernant l'arrosage des espaces verts. Elle mène des opérations ciblées qui ont, par exemple, permis de réduire la consommation annuelle d'eau de plus de 30 % du site de Tres Cantos (Espagne).

Les consommations d'eau sont régulièrement suivies et des mesures de réduction de la consommation sont entreprises.

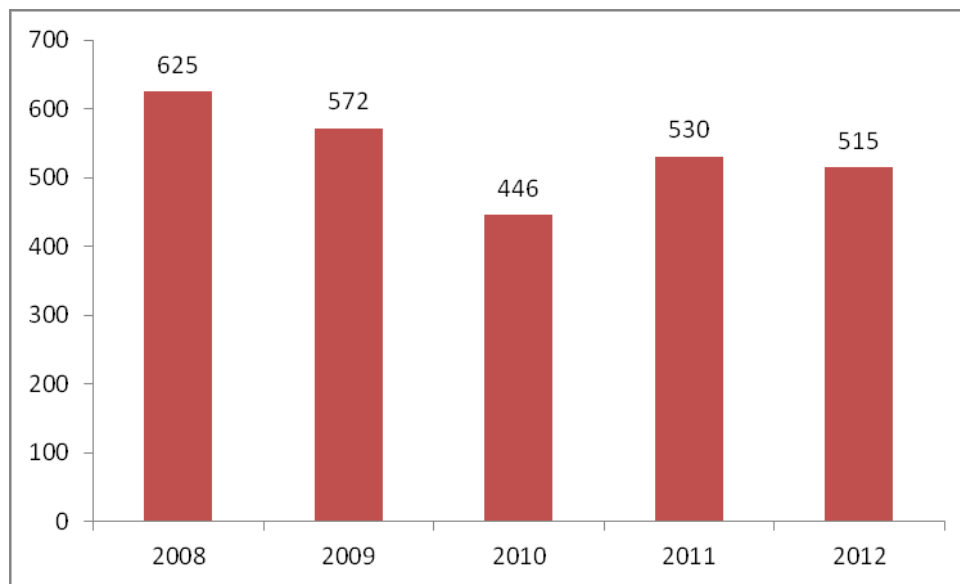
<b>Consommation d'eau</b> <i>en milliers de m<sup>3</sup></i>	
2008	<b>695</b>
2009	<b>700</b>
2010	<b>605</b>
2011	<b>737</b>
2012	<b>808</b>

Note : en 2012 l'indicateur inclut les sociétés ARGENE et AES

Le ratio des consommations d'eau rapportées aux ventes de la Société est en diminution de 18 % depuis 2008.



### Consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires ( $m^3$ par million d'euros) :



### Eaux usées

Les eaux usées sont canalisées et analysées. Sur les sites de production les plus importants, des analyses sont régulièrement effectuées en fonction de plusieurs paramètres. En 2012, la Société a investi sur ses sites de Marcy l'Etoile et Craponne en France pour améliorer la qualité des eaux usées avant rejet dans les réseaux communaux alimentant les stations d'épuration auxquelles ces deux sites sont reliés.

### **L'énergie**

En termes d'efficacité énergétique, la Société applique une politique et un programme d'optimisation et de réduction de la consommation. La création et la rénovation des bâtiments font l'objet de simulations préalables en termes d'efficacité énergétique pour l'éclairage, le chauffage, la ventilation et le confort d'été. Les solutions permettant d'atteindre des performances de basse ou de très basse consommation d'énergie sont recherchées, favorisées et progressivement généralisées.

La Société s'attache à améliorer continuellement la performance énergétique de ses équipements industriels : le site de Marcy l'Etoile (France) a poursuivi en 2012 son plan de modernisation de ses installations de production de froid, ainsi que la mise en place de nouveaux lyophilisateurs fonctionnant avec de l'azote liquide et permettant des économies d'énergie de l'ordre de 60 % à 70 % par équipement remplacé.

bioMérieux améliore les systèmes de contrôle de ses équipements consommateurs d'énergie : à Durham (Etats-Unis), le système de gestion du bâtiment administratif a été modernisé en 2012 avec l'installation d'un système de contrôle digital direct. Les économies d'énergie attendues sont de l'ordre de 1140 MWh par an. Dans la même logique, le site de Grenoble (France) a amélioré en 2012 la performance énergétique de centrales de traitement d'air en installant des variateurs de fréquence pour optimiser leur fonctionnement.

La Société cherche à favoriser son approvisionnement en énergie de sources renouvelables. Les sites de Marcy l'Etoile et Craponne en France, comptant parmi les 3 sites les plus consommateurs d'électricité de la Société, ont renouvelé pour la période 2013-2015 leur engagement contractuel d'être approvisionnés à hauteur de 50 % en électricité 'verte' certifiée. Les filiales de la Société participent également à cette démarche : les filiales autrichienne et canadienne de la Société sont approvisionnées à 100 % en électricité d'origine hydraulique. bioMérieux est l'une des premières entreprises françaises à avoir volontairement engagé les démarches nécessaires en vue de l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE). La Société met en place début 2013 un partenariat avec un acteur 'obligé' pour bénéficier des opportunités de valorisation de ses actions d'économie d'énergie dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> période du dispositif français des CEE.

<b>Consommation totale d'énergie en GWh</b>	
2008	<b>149</b>
2009	<b>157</b>
2010	<b>164</b>
2011	<b>160</b>
2012	<b>173</b>

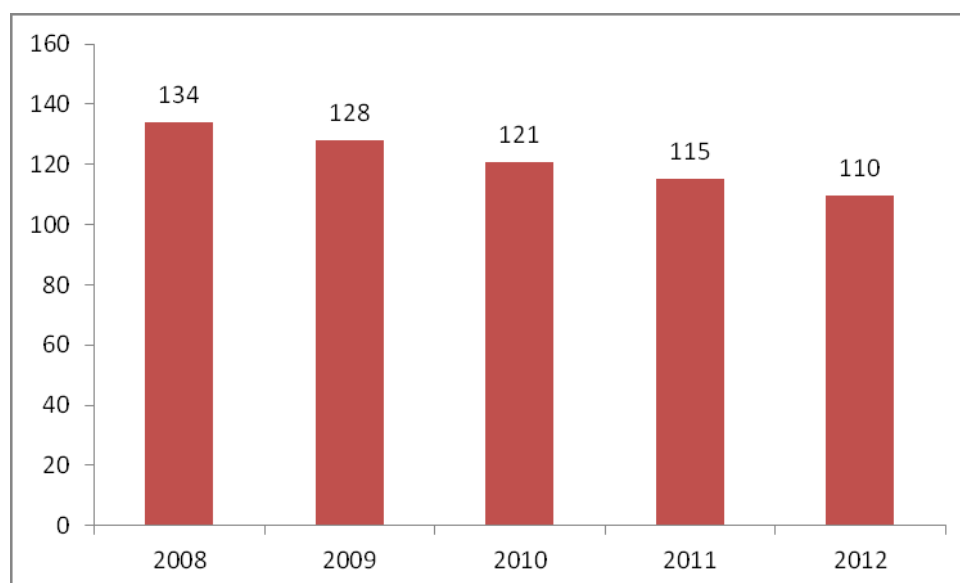
Note : en 2012 l'indicateur inclut les sociétés ARGENE et AES

Consommation d'énergie de source renouvelable :

<b>Consommation d'énergie de source renouvelable en GWh</b>	
2012	<b>19</b>

La consommation d'énergie de source renouvelable représente environ 11 % de la consommation d'énergie totale de la Société en 2012.

Consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires (MWh par million d'euros) :



A fin 2012, l'ensemble des mesures mises en place depuis 2008 a permis une réduction de 18 % de la consommation d'énergie rapportée aux ventes de la Société.

Note : en 2012 l'indicateur inclut les sociétés ARGENE et AES

## **Le papier**

Des initiatives sont mises en œuvre à travers tous les sites et filiales de la Société pour réduire la consommation de papier, notamment à travers l'incitation à des pratiques d'impression raisonnée. Le déploiement d'une nouvelle solution d'impression permettant une utilisation plus économe en papier a été initié fin 2010 sur tous les sites français de la Société et a continué en 2011 dans plusieurs filiales européennes, sud-américaines, chinoises et australiennes. Cette solution est progressivement généralisée à l'ensemble de la Société, notamment aux entités nord-américaines en 2012. A fin 2012, la consommation de papier en Amérique du Nord a été réduite de plus de 30 % depuis 2008, et de près de 40 % en France. En parallèle, l'utilisation de papier recyclé est généralisée.

Plus largement, la Société s'attache à modifier ses process pour substituer les supports électroniques aux supports papier : un système de Gestion Electronique des Documents avec circuit de revue et d'approbation électronique est en place depuis 2010 dans le cadre du Système de Management de la Qualité. Cette solution permet à tout collaborateur, où qu'il soit, d'accéder aux documents originaux par l'intermédiaire d'une interface Web. Elle permet ainsi de réduire significativement l'utilisation, la circulation et la conservation de supports papier.

Un autre exemple significatif est la suppression des notices d'instructions qui accompagnent les réactifs au profit de notices électroniques téléchargeables sur la bibliothèque technique de la Société. A fin 2012, les gammes couvertes sont TEMPO<sup>®</sup>, BacT/ALERT<sup>®</sup> pour l'industrie ainsi que LyfoCults<sup>®</sup> Plus et Etest<sup>®</sup>. En 2013, la Société a pour objectif de convertir au format électronique les notices des gammes VIDAS, VITEK et BacT/ALERT<sup>®</sup> clinique.

### **La démarche d'éco-conception**

La Société a publié un guide d'éco-conception pour formaliser l'intégration des aspects environnementaux du cycle de vie des produits dans le processus de développement de ces derniers. Ce guide prescrit la sobriété en termes d'utilisation de matières au sens large: elle s'applique à toutes les matières mises en œuvre pour produire nos systèmes de diagnostic.

La Société applique d'ores et déjà cette démarche aux développements de produits en cours. A titre d'exemple, le nouveau packaging lancé en 2012 pour la gamme Etest<sup>®</sup> permet un stockage à 2/8°C et non plus à température négative de -20°C comme précédemment, ce qui supprime le besoin de stockage en chambre froide au sein de la Société et chez les clients et permet ainsi des économies d'énergie. A fin 2012, ce packaging est désormais disponible pour 25 références de la gamme Etest<sup>®</sup>. Le packaging primaire est mono-matière (aluminium) et recyclable. Le format papier a été supprimé pour les notices Etest<sup>®</sup> (cf. § « Le papier » supra), ce qui a permis de réduire de 30 % le volume de l'emballage secondaire comparé au volume de l'emballage qui aurait été nécessaire pour contenir les notices papier.

La Société applique également cette démarche d'éco-conception aux bâtiments. Un bâtiment neuf sur le site de Saint Louis (États-Unis) a obtenu officiellement le label LEED<sup>2</sup> Gold début 2010. Le projet « Campus 2 » de construction d'un nouveau bâtiment de Recherche et Développement sur le site de la Balme (France) a obtenu la certification selon le référentiel NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE<sup>3</sup> Neuf en octobre 2012 pour les phases programmation et conception (certificat N° NF380/12/1015 Rev.00 du 19/10/2012). Le profil HQE défini pour le bâtiment se focalise autant sur la performance énergétique que sur le confort (visuel, thermique, etc.) et la santé des utilisateurs.

### **Utilisation des sols**

bioMérieux n'exploite pas les sols en tant que tels pour les besoins de son activité industrielle.

Par ailleurs, la Société apporte un soin particulier à l'aménagement de ses sites et veille à y préserver des espaces verts de qualité quand l'espace dont elle dispose le permet.

## **10.2.4 Changement climatique**

La Société s'attache à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. En 2012, la Société a réalisé, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour son périmètre français. Les émissions de gaz à effet de serre correspondant au périmètre défini par la réglementation française et incluant les émissions directes de gaz à effet de serre et les émissions indirectes associées à l'énergie s'élèvent à 10 821<sup>4</sup> t CO<sub>2</sub>e (tonnes équivalent CO<sub>2</sub>).

---

<sup>2</sup> LEED : Leadership in Energy and Environmental design : standard nord-américain pour les bâtiments prenant en compte les performances environnementales du bâtiment pendant les phases de construction et d'utilisation.

<sup>3</sup> HQE : Haute Qualité Environnementale

<sup>4</sup> Année de référence : 2011

La Société met en place des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées notamment à sa consommation d'énergie. Ces mesures portent, entre autres, sur la sobriété énergétique avec par exemple l'utilisation de variateurs de puissance pour limiter la consommation d'équipements spécifiques. Par ailleurs, le recours aux énergies renouvelables dans le mix énergétique de la Société permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre associées à la consommation d'énergie (cf. paragraphe « L'énergie » supra).

### **Déplacements professionnels**

La Société mène une politique volontariste de réduction et d'optimisation des déplacements ; elle a équipé sept de ses sites d'infrastructures de télécommunication performantes (télé-présence) permettant de conduire à distance des réunions dans des conditions proches de réunions physiques. La politique groupe de véhicules de société de bioMérieux prescrit le choix de véhicules rejetant moins de 140 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre (ou standard local équivalent).

### **Déplacements domicile-travail**

bioMérieux favorise le co-voiturage et l'utilisation des transports en commun partout où cela est possible. Depuis 2012, le site de Marcy l'Etoile (France) adhère à la plateforme de co-voiturage régionale du Grand Lyon. Des dispositifs similaires sont en place dans d'autres sites et filiales de la Société.

bioMérieux a par ailleurs défini une politique de télé-travail, entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, avec notamment pour but de réduire les déplacements domicile-travail.

### **Logistique produits**

En ce qui concerne le transport des produits, la Société s'emploie, depuis quelques années, à mettre en place des alternatives, notamment maritimes, au transport aérien.

### **Maintenance et mise à jour des instruments à distance**

Le développement de la solution informatique VILINK™, permettant aux clients de bioMérieux de bénéficier d'interventions à distance pour la résolution d'incidents ainsi que pour des opérations de maintenance et des mises à jour, s'est poursuivi en 2012. Grâce à une connexion rapide et sécurisée, cette solution contribue à limiter le déplacement des ingénieurs terrain et à augmenter la vitesse de résolution de problèmes pour les clients. Les gammes VITEK® 2, VITEK® MS, PREVI™ ISOLA et MYLA® figurent parmi les gammes couvertes par VILINK™. La nouvelle génération de VIDAS®, VIDAS®3, bénéficiera également de cette connexion.

## **10.2.5 Protection de la biodiversité**

Les sites de la Société sont implantés dans des zones industrielles ou urbanisées et ne se situent donc pas dans le périmètre de zones de protection des milieux naturels, de la faune et de la flore. En outre, la Société apporte un soin tout particulier à la mise en valeur et à l'intégration paysagère et architecturale de ses sites. Dans le même esprit, l'utilisation de produits phytosanitaires a été supprimée sur plusieurs sites.

## **10.3 INFORMATIONS SOCIETALES**

### **10.3.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société**

#### **Actions groupées à l'échelle de la Société**

Dans le cadre du déploiement de sa nouvelle solution d'impression, la Société a établi un partenariat avec l'Association « Close the Gap » à qui elle a fait don de son matériel d'impression remplacé en France. Cette organisation travaille à combler la fracture numérique dans des pays en développement en mettant à

disposition du matériel informatique à coût réduit pour des projets en lien avec la santé ou à vocation éducative ou sociale.

### **Actions sociétales locales**

Les entités de la Société participent activement à des activités de soutien de la santé publique en lien étroit avec la mission de la Société. Les employés de bioMérieux Inc. ont participé nombreux en 2012 au « National Walking Day » aux Etats-Unis, organisé par l'Association Américaine de Cardiologie<sup>5</sup> dans le but de lutter contre les maladies cardiaques.

Dans le cadre des initiatives développées par la Société en faveur des travailleurs handicapés, des journées « Handibio » sont organisées chaque année en France pour sensibiliser les collaborateurs au thème du handicap.

### **10.3.2. Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise**

#### **Autorités réglementaires**

##### Autorités nationales de santé

La Société veille attentivement au respect des prescriptions des agences nationales de santé régissant les marchés nationaux sur lesquels elle distribue ses produits. Elle prend en compte leurs éventuelles observations et avis émis lors d'audits dans une démarche d'amélioration continue.

##### Autorités environnementales locales

Tous les sites français de la Société sont classés ICPE et suivent leur autorisation d'exploitation. La Société n'exploite pas d'installations classées Seveso.

La Société veille, pour ses installations génératrices de bruit, à respecter les niveaux d'émergence sonores qui lui sont prescrits selon l'implantation de ses sites. Dans ce cadre, elle réalise, sur ses sites français, des campagnes de mesure triennales, conformément aux arrêtés d'autorisation d'exploiter en vigueur.

Les activités de la Société n'engendrent pas actuellement de nuisances olfactives.

#### **Relations avec les communautés locales dans lesquelles les entités du groupe sont implantées**

Le Groupe est acteur, non seulement de la santé publique mais aussi de la vie locale autour de ses sites et filiales en participant à des initiatives sociales et culturelles. A titre d'exemple, la Société soutient l'association Sport dans la Ville en France qui a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de quartiers sensibles grâce au sport.

#### **Relations avec les organisations promouvant la santé publique**

Société du Groupe Institut Mérieux, bioMérieux est fortement engagée dans le domaine de la santé publique. Dans le cadre du mécénat, elle soutient en priorité et depuis de nombreuses années les actions de la Fondation Mérieux, reconnue d'utilité publique, et de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, placée sous l'égide de l'Institut de France. L'objectif de ces fondations est de lutter contre les maladies infectieuses affectant les pays défavorisés en renforçant leur potentiel de biologie clinique.

bioMérieux soutient également des actions de sponsoring ou de mécénat dans les pays où elle est implantée, qui répondent principalement aux critères de sélection ci-dessous :

---

<sup>5</sup> American Heart Association

- Projets en lien avec la Santé :
  - liés aux domaines d'activité ou d'expertise de la Société : diagnostic in vitro, lutte contre les maladies infectieuses, cancers, maladies cardio-vasculaires et contrôle microbiologique industriel,
  - liés à la mission de la Société, l'amélioration de la santé publique, ainsi qu'à la contribution à l'accès aux soins, notamment dans les pays émergents,
  - liés à l'engagement Ressources Humaines de l'entreprise, santé en entreprise et réinsertion notamment.
- Projets permettant à bioMérieux de jouer un rôle d'entreprise citoyenne auprès des communautés où ses sites et ses filiales sont implantés

### **Mécénat de solidarité**

Acteur de santé publique dans le monde entier, bioMérieux met le patient et plus largement les personnes au cœur de son action. Conscient de sa responsabilité sociétale, le Groupe apporte son soutien à de nombreuses initiatives.

#### Soutien à de nombreuses organisations internationales

bioMérieux collabore avec des organisations internationales (Fondation Bill Clinton, Nations Unies, Banque Mondiale, Global Business Coalition, Commission Européenne) en soutenant diverses initiatives (financement de projets de recherche, financement de programmes internationaux...).

#### Soutien aux initiatives locales

Au-delà de la politique de mécénat industriel du Groupe, les équipes des filiales s'engagent également dans des actions humanitaires au niveau de leur pays, avec de nombreuses initiatives menées en partenariat avec différentes ONG locales.

#### Fondation ALMA – Argentine

bioMérieux Argentina a participé au Tren-Hospital para Chicos ALMA (Train-hôpital pour enfants mis en place par la Fondation ALMA), pour améliorer la santé des enfants vivant dans des zones éloignées des systèmes de soins. Organisé par la Fondation ALMA, le train apporte une assistance médicale à des villages défavorisés des provinces du nord de l'Argentine. bioMérieux a fait un don de tests pour diagnostiquer la maladie de Chagas et d'équipements de laboratoire. Les équipes de la filiale argentine se sont également engagées dans la collecte de matériel d'hygiène à destination de ces enfants. 1 500 enfants dans 5 villages ont ainsi pu bénéficier de tests de dépistage pour des maladies ainsi que de programmes de formation sur la sécurité alimentaire et l'hygiène.

### **Mécénat culturel**

bioMérieux soutient également des initiatives culturelles au sein des communautés locales où elle est implantée.

#### Musée de Grenoble

bioMérieux entretient depuis de nombreuses années des liens étroits avec la Ville de Grenoble. Ainsi c'est à Grenoble que s'est porté le choix d'implanter le Centre Christophe Mérieux, dédié à la recherche et à la fabrication de systèmes de biologie moléculaire. Le Centre est situé dans un environnement exceptionnel au cœur du Polygone scientifique, impulsé par la municipalité.

Au-delà de cette collaboration scientifique, bioMérieux a souhaité soutenir les actions culturelles de la Ville, notamment dans le cadre du Club des mécènes du Musée de Grenoble. A ce titre, Monsieur Alain Mérieux, Président de l'Institut Mérieux, est membre fondateur du Club des mécènes du Musée de Grenoble.

## Autres mécénats culturels

bioMérieux est mécène du Musée des Beaux-Arts de Lyon. En 2008, l'œuvre de Nicolas Poussin "La Fuite en Egypte" est entrée dans les collections du Musée des Beaux-Arts de Lyon. La Ville de Lyon, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Musée du Louvre et le Conseil Régional Rhône-Alpes ont rendu possible cette acquisition grâce au mécénat de grandes entreprises et fondations privées. bioMérieux a apporté sa contribution à cette acquisition, marquant ainsi son attachement à sa ville et sa région d'origine et souhaitant ainsi favoriser la rencontre entre ses habitants et un chef d'œuvre du patrimoine artistique français.

Depuis de nombreuses années, bioMérieux soutient également différents événements culturels organisés dans la région Rhône-Alpes, notamment :

- le Festival de la Chaise Dieu (Haute-Loire), un partenariat de 30 ans,
- le Festival de Musique Baroque de Lyon (Rhône)

### **10.3.3 Sous-traitance et fournisseurs**

#### **Achats responsables et solidaires**

bioMérieux entend établir avec ses fournisseurs des relations à long terme, basées sur une démarche d'achats responsables, gage d'une réussite commune.

En France, bioMérieux a été parmi les premières sociétés à signer la Charte des relations inter-entreprises initiée par la Médiation inter-entreprises et la CDAF (Compagnie des dirigeants et acheteurs de France). Les donneurs d'ordres signataires de cette Charte manifestent ainsi leur volonté d'appliquer les bonnes pratiques en matières d'achats et d'exercer leur responsabilité dans un cadre de confiance réciproque avec les fournisseurs, dans la connaissance et le respect des droits et devoirs respectifs.

La Société est également l'un des membres fondateurs de l'association Pas@Pas. Cette association réunit des grandes entreprises ayant un engagement fort dans le domaine des achats solidaires avec des partenaires représentatifs du monde du handicap et de l'insertion.

#### **Charte Éthique et Développement durable entre bioMérieux et ses fournisseurs**

bioMérieux souhaite associer ses fournisseurs à sa démarche d'amélioration continue et les impliquer dans sa stratégie de croissance durable fondée sur la protection de l'environnement, le progrès social et les droits fondamentaux de l'Homme. Les engagements et les exigences de bioMérieux vis à vis de ses fournisseurs sont décrits dans la « Charte Éthique et Développement durable entre bioMérieux et ses fournisseurs ».

Dans le cadre de cette Charte, la Société mène une initiative d'achats responsables se concentrant dans un premier temps sur la réduction des emballages. A titre d'exemple, en 2012, la Société a investi dans un packaging ré-utilisable pour la livraison des câbles et connectique nécessaires à l'assemblage d'instruments sur le site de Saint Louis (Etats-Unis), remplaçant ainsi un emballage en carton et évitant la génération de déchets associés à un emballage non ré-utilisable.

### **10.3.4 Loyauté des pratiques et Droits de l'homme**

bioMérieux adhère depuis 2003 au Pacte mondial, une initiative internationale sous l'égide des Nations Unies visant à pallier les problèmes liés à la mondialisation.

#### **Le rôle du Pacte Mondial**

Le Pacte mondial, placé sous l'égide des Nations Unies, implique le monde des entreprises et la société civile. Les adhérents s'engagent à mettre en œuvre des actions concrètes visant à pallier les problèmes liés

à la mondialisation et affectant les pays émergents. Les entreprises s'engagent à respecter une charte de 10 principes en mettant chaque année en œuvre des actions concrètes liées à l'un de ces engagements.

bioMérieux a renouvelé son engagement avec la mise en œuvre d'actions pour soutenir les principes du Pacte Mondial et notamment en matière de Loyauté des pratiques et Droits de l'Homme :

– Catégorie droits de l'homme

Principe N°1 : Initiatives pour reconstruire les capacités de biologie clinique, soutenir les femmes et les enfants haïtiens et fournir une assistance médicale aux enfants en Argentine.

L'année 2011 a été marquée par l'engagement de bioMérieux, aux côtés des Fondations Mérieux et de l'Institut Mérieux, dans un programme de grande ampleur et à long terme en Haïti ainsi qu'aux côtés de la Fondation Alma pour le programme *Tren-Hospital para Chicos ALMA*. Il s'agissait d'une part de contribuer à la reconstruction et au renforcement des structures de santé en Haïti suite aux ravages du séisme de janvier 2010 et d'autre part de venir en aide aux enfants éloignés des centres de soins en Argentine.

– Catégorie lutte contre la corruption

Principe N°10 : Initiatives pour agir contre la corruption.

bioMérieux a renforcé sa démarche pour soutenir son Programme Ethique et Conformité dont l'objectif est de garantir les politiques et pratiques qui illustrent clairement, tant en interne qu'en externe, l'engagement de bioMérieux pour une culture d'entreprise respectueuse de l'éthique et de l'intégrité. Le Programme vise à promouvoir une conduite éthique dans toutes les négociations commerciales, à former les collaborateurs au code d'éthique et aux lois qui s'y rapportent et à permettre à ceux qui ont des questions ou des inquiétudes, de les exprimer.

Un Code de Bonne Conduite établit les règles et les procédures qui permettent de guider les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités et de s'assurer que les engagements éthiques et légaux de bioMérieux sont respectés. Ces règles s'appliquent à tous les collaborateurs et responsables de bioMérieux partout où la Société mène ses activités.

### **Programme Ethique et Conformité**

Par ailleurs, bioMérieux a mis en place un Programme Ethique et Conformité qui joue un rôle important dans le respect de la conformité des activités de bioMérieux et fait partie intégrante des valeurs, de la culture et de la philosophie de la Société.

bioMérieux a toujours souhaité entretenir des normes déontologiques strictes dans chaque composant de la société. bioMérieux respecte un cadre de principes, de politiques et de procédures qui correspondent aux normes déontologiques les plus exigeantes. De cette manière, la Société s'efforce de s'améliorer constamment dans les domaines des normes du travail, des Droits de l'homme et de l'environnement et de lutter contre la corruption sous quelque forme que ce soit.

Le programme Ethique et Conformité vise à promouvoir une conduite éthique dans toutes les négociations commerciales, à former les collaborateurs au code d'éthique et aux lois qui s'y rapportent et à permettre à ceux qui ont des questions ou des inquiétudes de les exprimer.

Le Programme est conçu pour empêcher, détecter et répondre aux éventuelles inquiétudes ou signalisations de comportements contraires à l'éthique.

#### Prévention

- Définir des politiques claires en matière de comportement.
- Intégrer le Code de Bonne Conduite mondial dans les processus du personnel.
- Garantir que les cadres supérieurs donnent l'exemple en matière d'éthique et de conformité.
- Assurer une formation au code d'éthique.



- Être accessible pour donner des conseils et une aide lorsqu'un salarié a des inquiétudes au sujet d'une action potentielle.
- Garantir que chaque site ait une équipe locale engagée dans le domaine de la conformité.

#### Détection

- Canaux multiples pour l'expression des inquiétudes.
- Évaluations des risques en matière de conformité.
- Enquêtes sur les actes contraires à l'éthique présumés.

#### Réponse

- Analyse des conséquences d'un éventuel acte contraire à l'éthique.
- Plan de mesures correctives pour empêcher tout acte futur contraire à l'éthique.
- Ajustement des politiques et processus pour faire face à d'éventuels problèmes.

### **10.3.5 Référentiel**

#### **Périmètre de calcul des indicateurs chiffrés**

Le périmètre correspond à celui du Groupe bioMérieux ; en 2012 les sociétés AES et ARGENE sont incluses.

#### **Collecte et consolidation des données**

##### Santé et Sécurité

Les données sécurité sont collectées mensuellement auprès des responsables HSE ou correspondants sécurité des entités de la Société. Elles sont consolidées par l'équipe HSE Corporate. Tous les sites de production et de R&D, où sont concentrés les risques en matière de santé et de sécurité au travail, sont intégrés dans le reporting.

##### Environnement

Les données environnementales locales sont collectées deux fois par an auprès des « Green Champions » des sites et filiales du Groupe et consolidées par l'équipe HSE Corporate. Les indicateurs couvrent environ 90 % des filiales du Groupe.

#### **Définition et mode de calcul des indicateurs**

##### Santé et Sécurité

- Nombre d'accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents survenus sur le lieu de travail ayant occasionné un arrêt de travail de plus d'un jour (le jour de la survenance de l'accident n'est pas compté comme un jour d'arrêt). Sont recensés les accidents survenus à des employés de la Société comme ceux survenus à des employés avec un contrat de travail en intérim.
- Nombre de jours perdus : nombre de jours perdus suite à un accident de travail ayant causé un arrêt de travail. Le jour de la survenance de l'accident n'est pas comptabilisé dans le nombre de jours perdus.
- Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées.

- Taux de fréquence des accidents du travail enregistrables totaux : nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt par million d'heures travaillées
- Taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées.
- Nombre de maladies professionnelles : une maladie professionnelle est la conséquence de l'exposition, plus ou moins prolongée, à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la profession.
- Sécurité – référentiel utilisé pour les indicateurs : définitions de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie française, correspondant également à la résolution adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail concernant la présentation des statistiques des lésions professionnelles.

## Environnement

Indicateurs concernant l'eau :

- Consommation totale d'eau (milliers de m<sup>3</sup>)
- L'indicateur de performance suivi est la consommation d'eau totale des différentes entités de la Société rapportée aux ventes de cette dernière (en m<sup>3</sup> par million d'euros).

Indicateurs concernant l'énergie :

- Consommation totale d'énergie (GWh)
- Consommation d'énergie de source renouvelable (GWh)
- l'indicateur de performance suivi est la consommation d'énergie totale (toutes sources d'énergies confondues) des différentes entités de la Société rapportée aux ventes de cette dernière (en MWh / million d'euros).

Consommation de papier : correspond à la quantité de papier achetée.

Indicateurs concernant les déchets :

- Quantité totale de déchets produits (tonnes)
- Déchets dangereux : quantité totale de déchets dangereux produits (tonnes). Un déchet dangereux est un déchet présentant une ou plusieurs propriété(s) dangereuse(s) pour la santé ou l'environnement et qui nécessite un traitement particulier. Cette catégorie comprend par exemple les déchets chimiques, les déchets à risque infectieux, ou encore les déchets d'équipements électriques et électroniques.
- Taux de valorisation (matière ou énergétique) : l'indicateur suivi est le ratio, exprimé en pourcentage, du poids total de déchets recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie rapporté au poids total de déchets.

Indicateurs concernant les émissions :

- Emissions de gaz à effet de serre directes et émissions indirectes associées à l'énergie exprimées en tonne équivalent CO<sub>2</sub>.

## 11 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

---

Les activités recherche et développement de la Société comprennent un pôle recherche (biomarqueurs et activités innovantes) et un pôle développement réparties sur plusieurs unités (microbiologie, immunoessais, biologie moléculaire et applications industrielles). Elles représentent près de 730 personnes en France, réparties sur neuf sites.

Au 31 décembre 2012, les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 169 millions d'euros, consacrées principalement au développement de nouvelles plateformes et à l'enrichissement de la gamme modulaire et flexible d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie, FMLA<sup>®</sup>.

Une présentation des activités recherche et développement du Groupe figure dans le Rapport de gestion consolidé.

## 12 INFORMATIONS CONCERNANT LES OFFRES PUBLIQUES

---

- Répartition du capital : cf. § 6 ci-dessus.
- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions : l'article 10 des statuts de la Société fait obligation à toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui viendrait à détenir directement ou indirectement, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote de la Société et correspondant à 1 % du capital social ou des droits de vote de la Société, puis pour toute tranche supplémentaire de 1 %, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de seuil, le nombre total d'actions et des droits de vote qu'elle possède, ainsi que des titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés.

L'obligation d'information s'applique également lorsque la participation de l'actionnaire en capital ou en droit de vote devient inférieure à chacun des seuils mentionnés au paragraphe ci-dessus.

- Mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel :

Il existe un fonds commun de placement mis en place lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés de bioMérieux suite à son introduction en bourse, dénommé « OPUS Classic ».

- Pouvoirs du Conseil d'administration pour le rachat d'actions : l'Assemblée générale des actionnaires a consenti le 30 mai 2012 au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour lancer un programme de rachat d'actions, d'en déterminer les modalités et de mettre en œuvre cette autorisation aux seules fins :
  - d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement,
  - de remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés de son Groupe, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise,
  - de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
  - de procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'action.

En particulier, le Conseil d'administration est autorisé à procéder à l'achat pour la Société de ses propres actions dans la limite légale de 10 % de son capital, étant précisé que le pourcentage de rachat maximum d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en

paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport est limité à 5 %, conformément aux dispositions légales.

– Délégations de compétence et de pouvoirs

Le tableau des délégations de compétence et de pouvoirs consenties par l'Assemblée générale au Conseil d'administration concernant les émissions d'actions figure en annexe du présent rapport de gestion.

L'assemblée générale du 30 mai 2012 a autorisé le conseil d'administration à utiliser ces délégations en période d'offre publique.

– Droit de vote

L'article 20 des statuts de la Société prévoit qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions, toutes catégories confondues, entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis cinq ans au moins, au nom d'un même titulaire.

– Indemnités de départ du Président Directeur Général dues en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie (cf. § 8.3 ci-dessus).

– Clauses de changement de contrôle

Certains contrats auxquels la Société est partie sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin dans le cas d'un changement de contrôle. Le tableau ci-dessous reprend la liste des principaux contrats concernés.

<b>Nature du contrat</b>	<b>Cocontractant</b>	<b>Objet</b>
Contrat de prêt	8 banques	Prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, à échéance 2017
Contrat de licence	Roche Diagnostics	NT-pro-BNP
Contrat de licence	Université Paul Sabatier/ Pr. Serre	Filaggrine
Contrat de licence (croisée)	Knome Inc.	Séquençage
Contrat de licence	Biocartis SA	Nouvelle plateforme PCR Apollo
Contrat de licence	Wellcome Trust Limited	B-Raf genetic mutations associated with cancer

bioMérieux n'a pas connaissance d'autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur ses titres, tels que listés par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

## **13 CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

---

Le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce est mis en ligne sur le site de la Société : [www.biomerieux-finance.com](http://www.biomerieux-finance.com), et nous le tenons par ailleurs à votre disposition.

## **14 SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

---

Aucun mandat n'arrive à expiration lors de l'Assemblée générale 2013.

## **15 SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

---

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaires des Commissaires aux comptes suppléants se poursuivent.

## **16 ÉVÈNEMENTS RÉCENTS/PERSPECTIVES D'AVENIR**

---

### **16.1 EVENEMENTS RECENTS**

#### **Collaboration avec Philips dans le domaine du Point-of-Care automatisé**

Depuis janvier 2010, Philips et bioMérieux travaillent conjointement pour développer des solutions de diagnostic portables entièrement automatisées, destinées à être utilisées en milieu hospitalier, le test étant réalisé au plus proche du patient (POC - Point-of-Care). Compte tenu des enjeux rencontrés pour développer des solutions de diagnostic de la Troponine offrant des résultats comparables à ceux d'automates de laboratoire central, les 2 partenaires ont décidé, en mars 2013, de réévaluer les conditions de cette collaboration.

### **16.2 PERSPECTIVES D'AVENIR**

En 2013, année d'investissement, la Société continuera la mise en œuvre de sa feuille de route 2012 - 2015.

Les perspectives du Groupe sont détaillées dans le rapport de gestion consolidé.

## **17 FACTEURS DE RISQUES**

---

Les facteurs de risques sont détaillés en Annexe 3 du présent Rapport de gestion.

## **18 RAPPORT SUR LES OPERATIONS DE RACHAT D' ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE**

---

Les Assemblées générales mixtes du 15 juin 2011 et du 30 mai 2012 ont autorisé le Conseil d'administration, à acheter des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Aux termes de ces autorisations, l'acquisition, la cession et le transfert des actions de la Société peuvent être effectués par tous moyens et notamment par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, sur le marché ou hors marché, à l'exclusion de la vente d'options de vente, sauf en cas d'échange dans le respect de la

réglementation en vigueur. La part du programme pouvant être effectuée par négociation de blocs n'est pas limitée et peut représenter la totalité du programme, dans la limite de détention de 10 % du capital.

Conformément à ces autorisations, le descriptif du programme de rachat de titres permet à la Société d'acheter ses actions en fonction des situations de marché en vue de (i) assurer la liquidité et animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF, (ii) remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés de son Groupe, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, (iii) conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, (iv) procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'actions.

Conformément à la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte du 30 mai 2012, le Conseil d'administration est également autorisé à réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions acquises au titre du programme de rachat d'actions.

### **Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses titres entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 décembre 2012 dans le cadre du contrat de liquidité.**

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées générales mixtes du 15 juin 2011 et du 30 mai 2012 ainsi que des programmes consécutifs de rachat de titres, et en exécution du contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF conclu avec la Société, la société Crédit Agricole Cheuvreux, agissant en qualité de prestataire de services d'investissement, a procédé, au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, aux opérations suivantes :

Nombre d'actions achetées	17 830
Cours moyen des achats	65,20 €
Nombre d'actions vendues	28 830
Cours moyen des ventes	62,32 €
Frais de négociations	0
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2012	8 600
Valeur des actions à la clôture au cours moyen d'achat	560 720 €
Valeur d'inventaire au 31 décembre 2012	598 082 €
Valeur nominale des actions	/
Motif des opérations	Régulation du cours
Part du capital représentée par les actions propres à la clôture	0,02 %

Les actions ainsi acquises par la société Crédit Agricole Cheuvreux l'ont exclusivement été pour répondre à l'objectif d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses titres entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 décembre 2012 dans le cadre d'un contrat de mandat conclu avec la société Natixis dans l'unique objectif de remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'attribution gratuite d'actions aux salariés de la Société ou des sociétés du Groupe, conformément aux autorisations données par l'Assemblée générale.**

Nombre d'actions achetées	/
Cours moyens des achats	/
Nombre d'actions vendues	0
Cours moyen des ventes	/
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2012	3 714
Valeur des actions à la clôture au cours moyen d'achat	/
Valeur d'inventaire au 31 décembre 2012	301 969 €
Valeur nominale des actions	/
Motif des opérations	Remise d'actions lors de l'exercice de droits liés à l'attribution gratuite d'actions aux salariés
Part du capital représentée par les actions propres à la clôture	0,01 %

Au 31 décembre 2012, la Société détenait 12 314 actions soit, 0,03 % du capital.

#### **Utilisation de produits dérivés**

La Société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions et par ailleurs, il n'y a pas de positions ouvertes à l'achat ou à la vente sur des produits dérivés à la date de dépôt du présent document de référence.

## **19 CONCLUSION**

---

Nous vous demandons de donner acte à vos administrateurs des informations contenues dans le présent rapport, d'approuver purement et simplement les comptes annuels ainsi que les comptes consolidés de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous sont présentés, de ratifier les propositions de votre Conseil et de donner quitus à chacun de vos administrateurs pour l'exercice considéré.

Le Conseil d'administration

## ANNEXE 1

### TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	Exercice 31/12/2012	Exercice 31/12/2011	Exercice 31/12/2010	Exercice 31/12/2009	Exercice 31/12/2008
<b>I. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	12 029 370	12 029 370	12 029 370	12 029 370	12 029 370
Nombre des actions ordinaires existantes	39 453 740	39 453 740	39 453 740	39 453 740	39 453 740
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	782 568 044	743 409 495	729 767 174	645 591 221	599 166 536
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	195 495 032	148 891 076	215 560 896	108 165 249	110 987 806
Impôts sur les bénéfices	-13 233 445	-1 092 020	6 153 827	-7 752 262	-2 347 822
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	608 004	4 123 346	0	2 571 888
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	162 212 781	103 474 961	150 257 615	81 790 110	78 706 148
Résultat distribué <sup>(a)</sup>	38 664 665	38 664 665	38 664 665	36 297 441	31 957 529
Distribution exceptionnelle prélevée sur la réserve	0	0	0	0	0
<b>III. Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	5,29	3,79	5,20	2,94	2,81
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4,11	2,62	3,81	2,07	1,99
Dividende attribué à chaque action <sup>(b)</sup>	0,98	0,98	0,98	0,92	0,81
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 860	2 725	2 710	2 605	2 449
Montant de la masse salariale de l'exercice	145 946 062	136 681 136	129 576 098	130 932 692	116 589 162
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	69 933 181	64 664 749	63 655 867	59 318 262	51 736 740

(a) Sous réserve du dividende non versé relatif aux actions propres détenues au moment de la mise en paiement

(b) Le dividende unitaire pour les distributions exceptionnelles n'est pas mentionné dans ce tableau



## ANNEXE 2

### TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

La majorité des ces délégations arrivent à échéance lors de l'Assemblée générale de Mai 2013 ; Elles seront soumises aux votes des actionnaires pour renouvellement.

Titres concernés	Date et durée de l'autorisation	Montant nominal maximal d'augmentation de capital	Montant utilisé et décision d'utilisation
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	AG 10 juin 2010 38 mois, soit jusqu'au 10 août 2013	0,95 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	278 167 actions <sup>(a)</sup> (0,70% du capital)
Options de souscription ou d'achat d'actions	AG 10 juin 2010 38 mois, soit jusqu'au 10 août 2013	10 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	Non utilisé
Emission avec droit préférentiel Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ou de valeurs mobilières	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	35 % du capital à la date de l'AG 2011 dont 500 millions d'euros au maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Non utilisé
Emission sans droit préférentiel Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ou de valeurs mobilières	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	35 % du capital à la date de l'AG 2011 <sup>(b)</sup> dont 500 millions d'euros au maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances <sup>(c)</sup>	Non utilisé
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	20 % du capital (au jour de l'AG 2011) <sup>(b)</sup> dont 500 millions d'euros au maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances <sup>(c)</sup>	Non utilisé
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	Limité au montant des comptes de réserves, primes et bénéfices existant le jour de sa mise en œuvre	Non utilisé
Augmentation du nombre d'actions en cas d'augmentation de capital	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	15 % de l'émission initiale décidée dans le cadre des délégations consenties à hauteur de 35 % du capital social	Non utilisé
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'apports en nature consentis à la Société	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	10 % du capital (au jour de l'AG 2011) <sup>(b)</sup>	Non utilisé
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	5 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	Non utilisé

(a) Conseil d'Administration du 10 juin 2010, du 8 mars 2011, du 15 juin 2011, du 13 mars 2012, du 30 mai 2012, du 18 décembre 2012

(b) Ce pourcentage vient s'imputer sur le montant total d'augmentation de capital autorisé de 35 %

(c) Ce montant vient s'imputer sur l'enveloppe totale d'augmentation de capital des valeurs mobilières représentatives de créances de 500 millions d'euros

## ANNEXE 3

### FACTEURS DE RISQUES

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs, et n'a pas identifié d'autres risques significatifs spécifiques hormis ceux présentés ci-après.

Cependant, la Société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la Société des risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société doit faire face. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas actuellement connaissance, qu'elle tient pour peu significatifs ou qui ont une portée plus générale sur l'ensemble des acteurs économiques, pourraient également avoir une incidence négative sur son activité, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

## **PRESENTATION**

---

Un certain nombre de facteurs importants peuvent impliquer que les résultats de la Société diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés dans les déclarations prospectives, notamment en ce qui concerne ses objectifs stratégiques, et ses cibles de croissance et de rentabilité.

### **1 RISQUES LIES A L'ACTIVITE ET AUX OPERATIONS DE BIOMERIEUX**

#### **1.1 Risque d'insuccès des projets de recherche et développement**

**La Société pourrait ne pas percevoir les fruits de ses investissements en recherche et développement en cas d'échec technique ou industriel, si les produits développés ne recevaient pas les autorisations réglementaires nécessaires ou s'ils ne rencontraient pas le succès commercial attendu.**

La Société investit des montants très importants dans la recherche et développement de produits (systèmes, instruments, réactifs, logiciels, etc.) pour rester compétitive. Des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou commerciales concernant ces produits pourraient avoir un impact sur la croissance et la rentabilité de la Société. En particulier :

- la sélection amont des nouveaux projets pourrait s'avérer peu pertinente et ne pas déboucher sur le lancement de nouveaux produits ;
- les équipes de recherche pourraient ne pas parvenir à développer les nouveaux produits nécessaires aux objectifs stratégiques de l'entreprise, tant pour la conquête de nouveaux marchés que pour le maintien des débouchés actuels. En particulier, le développement de nouveaux systèmes de diagnostic, qui nécessite le développement conjoint d'une plateforme, de réactifs et de logiciels, étant particulièrement complexe, la Société pourrait ne pas aboutir à la solution attendue et être amenée à abandonner certains développements, ou à les retarder ;
- le co-développement avec d'autres partenaires technologiques de produits importants pour la croissance de la Société pourrait s'avérer plus difficile qu'escompté, tant pour les raisons explicitées ci-dessus que de possibles désaccords entre les partenaires (cf. § 1.8), et les lancements correspondants pourraient être retardés ou abandonnés ;
- le lancement des nouveaux produits pourrait nécessiter des investissements plus importants que ceux prévus par la Société, tant en recherche et développement qu'en marketing, en production, en force de vente et supports commerciaux, en placement et en entretien des instruments et en formation des clients ;

- il pourrait s'avérer trop coûteux ou difficile de fabriquer certains nouveaux instruments ou réactifs à une échelle industrielle, ou de trouver les approvisionnements nécessaires à leur fabrication et à leur mise sur le marché ;
- la commercialisation de certains produits pourrait être empêchée ou plus coûteuse que prévu, notamment en raison de l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers ;
- des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou de propriété intellectuelle pourraient retarder le lancement commercial des menus de réactifs, et porter atteinte au succès commercial des systèmes proposés ;
- les nouveaux produits pourraient ne pas répondre suffisamment aux besoins du marché ;
- ils pourraient n'être adoptés par les laboratoires et la communauté médicale qu'après un délai plus long que prévu, retardant l'impact positif sur la croissance des ventes et la rentabilité des programmes ;
- les produits et systèmes développés par la Société pourraient présenter des défauts susceptibles d'en retarder la commercialisation, d'affecter leur succès commercial ou de mettre à la charge de la Société des frais supplémentaires pour remédier à ces défauts et/ou pour indemniser les clients ;
- les concurrents de la Société pourraient développer des produits plus efficaces ou qui, pour d'autres raisons, seraient mieux adaptés à la demande du marché, comme notamment certains tests IVD à partir de biomarqueurs innovants qui pourraient rendre obsolètes certains réactifs de la Société en cours de développement ou déjà commercialisés et ce, avant même que celle-ci n'ait pu couvrir les frais qu'elle avait engagés dans le cadre de la recherche, du développement et de la commercialisation de ces nouveaux produits ;
- l'offre d'automatisation des laboratoires de microbiologie développée par la Société (projet FMLA<sup>®</sup>) pourrait s'avérer non pertinente pour certains clients ou sur certains marchés. De plus, le développement et la commercialisation de chaînes complètement intégrées d'instruments pourraient s'avérer plus complexes et plus coûteux qu'anticipés.
- la médecine personnalisée est un facteur de croissance à long terme du diagnostic in vitro. La Société s'y prépare depuis plusieurs années via des accords de partenariat avec des sociétés pharmaceutiques et sa participation dans bioTheragnostics. Néanmoins, la médecine personnalisée pourrait connaître un développement moins rapide que prévu dans le domaine des maladies infectieuses, cœur de métier de la Société, nécessiter des moyens de R&D et commerciaux plus importants que ceux initialement envisagés. En outre, la validité médicale des biomarqueurs et des tests pourrait s'avérer plus difficile à démontrer, les changements nécessaires dans la pratique médicale pourraient ne pas être adoptés par les professionnels de la santé selon le rythme voulu, et les organismes réglementaires et de remboursement pourraient insuffisamment valoriser l'innovation associée.

Gestion du risque : La Société porte une attention particulière à la sélection et au développement de ses projets de R&D. Elle s'est notamment dotée d'un Comité Stratégique et d'un Comité R&D tels que décrits dans le Rapport du Président sur les Procédures de Contrôle Interne. En outre, elle est organisée en unités de technologie afin de renforcer les liens entre R&D et marketing. Enfin, la Société dispose d'un département Innovation & Systèmes et a créé un poste de « Chief Medical Officer » afin de développer le portefeuille technologique et de mieux en asseoir la valeur ajoutée médicale.

## 1.2 Risque d'émergence de technologies concurrentes

**La Société pourrait être confrontée à l'émergence de nouvelles techniques de diagnostic susceptibles de remettre en cause tout ou partie de certains de ses produits.**

Le diagnostic *in vitro* est un secteur fortement innovant où l'émergence de nouvelles technologies est source de risques et d'opportunités. Dans ce contexte, certaines technologies actuellement utilisées par la Société peuvent être menacées par des technologies plus performantes. De telles avancées scientifiques peuvent s'observer tant dans les segments matures (comme la microbiologie clinique et industrielle), que dans ceux en phase de développement (telle la biologie moléculaire). En particulier, l'utilisation de la spectrométrie de masse pourrait s'accélérer et s'étendre à de nouveaux territoires et domaines ; de nouvelles innovations pourraient émerger, comme l'application de techniques spectroscopiques (fluorescence, Raman, etc.) ou d'autres techniques de spectrométrie de masse (LC-ESI-MS/MS, etc.) pour l'identification des bactéries, la détermination de leur virulence ou de leur résistance, ou pour le dosage de molécules spécifiques. Les techniques de séquençage pourraient couvrir un large champ d'applications médicales telles que l'oncologie et les approches théranostiques ; elles pourraient aussi être utilisées en microbiologie, en virologie ou pour le dosage de certaines molécules.

Certaines de ces innovations technologiques impliquent la commercialisation d'instruments plus coûteux que ceux mis en œuvre par les techniques traditionnelles. Ces nouvelles technologies peuvent se caractériser par une consommation de réactifs moindre, voire nulle. En particulier, les techniques de spectrométrie de masse pourraient se développer, ce qui pourrait impliquer une moins grande récurrence du chiffre d'affaires, les ventes de réactifs n'étant que partiellement remplacées par des ventes de consommables et de services associés.

En outre, la Société pourrait ne pas parvenir à évaluer correctement les opportunités technologiques, médicales et commerciales que pourraient offrir ces nouvelles technologies, et potentiellement être distancées par la concurrence.

Gestion du risque : La Société a développé une solution de spectrométrie de masse intégrée à sa plateforme VITEK® (cf. § 6.1.3.2.1 du document de référence). Elle complète plus avant son activité par ses acquisitions (par exemple : acquisition de la banque de données microbienne pour l'identification des bactéries, de la société berlinoise AnagnosTec) et en renforçant son offre de services, notamment avec bioMérieux Performance Solutions™. Elle a mis en place une Unité technologique centrée sur l'innovation et les systèmes et a recruté, en 2012, un « Chief Medical Officer ».

## 1.3 Risques liés à la concurrence

**La Société pourrait ne pas être en mesure de faire face de façon efficace à la concurrence.**

Selon ses propres estimations, la Société occupe le dixième rang mondial du marché du diagnostic *in vitro* en termes de chiffre d'affaires. Ce marché connaît une évolution rapide et la concurrence s'intensifie entre les différents acteurs, y compris sur certains marchés où la Société est encore peu présente comme la biologie moléculaire et les laboratoires décentralisés (POCT).

Les concurrents de la Société comprennent de grandes sociétés internationales telles que Roche, Siemens, Abbott et Danaher, dont la taille, l'expérience, les ressources en capitaux et la part de marché dépassent largement celles de la Société. En outre, depuis quelques années, des concurrents plus spécialisés émergent sur des marchés stratégiques pour la Société (cf. § 6.2.2 du document de référence). Enfin, de nouveaux concurrents issus des pays émergents (Chine et Inde en particulier) pourraient apparaître et proposer des produits beaucoup moins chers que ceux du Groupe. Dans ce contexte, la Société ne peut pas être certaine que ses produits :

- pourront concurrencer de façon durable les produits commercialisés par ses concurrents, qui, pour beaucoup d'entre eux, disposent de ressources financières plus importantes que les siennes, leur permettant d'investir plus largement dans la recherche et le développement ou dans les activités de marketing et/ou d'offrir des prix plus compétitifs en raison d'économies d'échelle supérieures ;
- lui permettront d'acquérir ou de conserver des parts de marché significatives ainsi qu'une notoriété équivalente à celle de concurrents mieux implantés ;

- pourront résister suffisamment rapidement à l'émergence de nouvelles technologies et/ou d'avancées scientifiques dont la Société est dépendante (cf. § précédent).

Une part de l'activité de la Société s'opère sur des marchés publics où elle bénéficie d'appels d'offres, parfois importants, qui pourraient ne pas être conservés ou renouvelés, pesant ainsi sur son niveau d'activité et son développement.

Enfin, la Société prévoit de lancer une offre élargie de services « bioMérieux Performance Solutions™ » en proposant notamment des prestations pour aider ses clients à former leurs personnels, préparer leur accréditation et optimiser l'efficacité de leur laboratoire. Cette nouvelle activité nécessite le recrutement de nouvelles compétences. La Société ne peut être certaine du succès commercial et financier de cette offre.

Gestion du risque : La Société s'est dotée d'un Comité Stratégique tel que décrit dans le Rapport du Président sur les Procédures de Contrôle Interne. Elle comprend quatre Unités de Technologie associant Marketing et R&D pour maintenir la compétitivité de l'offre commerciale. En outre, elle dispose d'une organisation commerciale mondiale, d'un département dédié à la veille concurrentielle, et d'un service de contrôle de gestion.

## 1.4 Risques liés aux activités internationales

### **La Société est exposée à certains risques liés au caractère international de ses activités.**

La Société exerce ses activités dans le monde entier. Ainsi, les risques encourus par la Société propres aux activités internationales sont nombreux, notamment :

- les risques liés aux changements inattendus ou aux défauts d'harmonisation en matière de réglementation, particulièrement commerciale ou fiscale (notamment en matière de prix de transfert et de refacturation des frais communs) ;
- les risques liés au non-paiement des créances, notamment les créances autant publiques que privées, et aux limitations concernant le rapatriement des bénéfices ou des actifs détenus à l'étranger ;
- les risques liés aux variations des taux de change (voir note 27.1 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- les risques liés à la protection inégale des droits de propriété intellectuelle dans les différents pays ;
- les risques liés aux changements politiques ou économiques affectant une région ou un pays donné, notamment au Moyen-Orient et en Afrique ;
- les risques liés au développement économique des pays émergents, dont la demande pourrait ralentir, notamment en cas de crise politique ou économique. Des mesures protectionnistes ou des barrières réglementaires pourraient y être décidées, notamment pour favoriser l'émergence d'une concurrence locale. En outre, les prix de vente pourraient s'y intensifier. En outre, les prix de vente pourraient y évoluer défavorablement alors même que l'inflation pourrait s'y accélérer ;
- les risques liés à l'accroissement des difficultés pour recruter du personnel à l'étranger, y gérer des entités commerciales ou industrielles, et y sélectionner des distributeurs ;
- les risques liés à la mise en place et au fonctionnement centralisé des centres de services partagés en Europe et en Amérique latine ;
- les risques liés au non-respect éventuel des réglementations relatives aux pays dans lesquels le Groupe opère, ces réglementations étant généralement spécifiques à chaque pays, évolutives et complexes (notamment aux Etats-Unis et en Chine) ;
- les risques liés à la gestion du réseau de distributeurs externes ;
- les risques liés à certaines pratiques commerciales contraires aux principes de la Société et prohibées dans le « Code de bonne conduite » diffusé auprès de ses salariés ;

- les risques liés à la distribution des produits dans le monde entier et à la permanence des moyens de transport ;
- les risques liés aux catastrophes naturelles.

La réalisation de ces risques pourrait peser sur le développement de l'activité de la Société, sa rentabilité et son besoin en fonds de roulement d'exploitation, notamment par l'accroissement des délais d'encaissement clients et par l'augmentation de ses stocks. Elle peut aussi entraîner la comptabilisation de charges importantes (dépréciation, redressements, amendes, pénalités, etc.).

Gestion du risque : La Société bénéficie d'un mix géographique diversifié et d'une organisation commerciale mondiale lui permettant de partager les bonnes pratiques dans l'ensemble des pays dans lesquels elle est présente. En outre, son département Affaires Réglementaires lui permet de veiller au respect des obligations et réglementations en vigueur (cf. § 6.3 du document de référence). Enfin, elle dispose d'un Global Compliance Officer chargé notamment de veiller à la conformité aux lois applicables (corruption, contrôle des exportations, pratiques anti-concurrentielles) et au respect de l'éthique mis en avant dans le « Code de bonne conduite ».

## 1.5 Risques liés aux prix et aux remboursements

**Les incertitudes pesant sur les remboursements des examens de diagnostic *in vitro* et sur d'éventuelles réformes des systèmes d'assurance maladie peuvent affecter les clients de la Société et, indirectement, la Société elle-même.**

Le succès commercial des produits de la Société dépend, notamment, du niveau du remboursement par les organismes d'assurance maladie privés ou publics du prix des analyses pratiquées par les clients de la Société.

La décision des organismes d'assurance maladie, privés ou publics, de limiter ou de supprimer le remboursement de certains examens de diagnostic, notamment dans le cadre de mesures d'austérité prises par certains gouvernements, pourrait affecter de façon significative la demande pour les produits correspondants de la Société et/ou le prix que la Société pourrait facturer à ses clients. De la même façon, dans certains pays, le prix d'un examen de diagnostic est déterminé par les autorités publiques qui ont ainsi une influence directe sur la capacité du client de payer le prix des produits.

Les organismes d'assurance maladie pourraient ne pas suffisamment valoriser les bénéfices attachés à certains diagnostics utilisant les produits de la Société, notamment les produits à forte valeur médicale, et définir un niveau de remboursement insuffisant.

Aux Etats-Unis, la réforme en cours du système de santé, dont il est notamment escompté qu'elle rende solvable la demande d'une partie de la population qui ne dispose pas aujourd'hui d'une couverture sociale suffisante, pourrait ne pas se traduire par une augmentation de la demande dans les délais attendus alors même que la taxe sur les produits de diagnostic, mise en place dans le cadre de cette réforme, impactera les comptes du Groupe à partir de 2013.

Gestion du risque : La Société dispose d'un service Affaires Réglementaires en charge de déposer et défendre les dossiers d'approbation des nouveaux produits et d'en définir la valeur médicale associée. Elle réalise également, dans certains cas, des études démontrant le gain économique créé par l'utilisation de ses produits. En outre, au début de chaque année, la Société s'efforce d'augmenter ses tarifs commerciaux.

## 1.6 Risques liés aux modifications de l'environnement économique

### Environnement économique

L'activité de la Société peut être affectée par la dégradation de l'environnement économique global et/ou une croissance moindre qu'anticipé du marché du diagnostic *in vitro*. Par exemple, la mise en place de mesures d'austérité en Europe du Sud (Grèce, Italie, Espagne et Portugal) restreint les dépenses de santé, ce qui se traduit par un ralentissement des ventes et une pression accrue sur les prix.

En outre, la dégradation de la situation financière de certains états ou de certains clients peut entraîner des retards de paiement ou des impayés.

### **Concentration de la base de clientèle**

Un mouvement de concentration, notamment en France, est observé parmi les utilisateurs des produits de diagnostic *in vitro*, qui leur permet notamment de créer des plateaux techniques, traitant de plus gros volumes journaliers de tests. Dans certains domaines (les immunoessais en particulier), l'offre de la Société pourrait ne pas répondre aux besoins de ces plateaux techniques. Ce mouvement est particulièrement marqué en France du fait des obligations découlant de la « loi Bachelot ».

### **Pression accrue sur les prix**

Ce mouvement de consolidation permet également aux clients de davantage peser sur les prix des produits. En particulier, aux Etats-Unis, les centrales d'achat des hôpitaux mènent une politique agressive visant à réduire leurs prix d'achat. La pression sur les prix est accrue par l'arrivée de nouveaux acteurs désireux de gagner des parts de marché, ainsi que par l'application des politiques de santé publique, qui tendent généralement à restreindre le remboursement des produits et services médicaux.

La diminution des prix de vente pourrait avoir des répercussions sur le chiffre d'affaires et sur la rentabilité de la Société.

Gestion du risque : la Société est hautement diversifiée par produits, par technologies et par types de clients. De plus, elle bénéficie d'une présence géographique équilibrée. En outre, son effort d'innovation devrait lui permettre de lancer régulièrement de nouveaux produits en vue de répondre à l'évolution des besoins du marché. Le lancement d'une nouvelle offre de services pourrait aussi être un relais de croissance efficace à moyen terme. Enfin, en Europe du Sud, la Société a durci ses procédures avec les clients publics et entend y renforcer son activité avec les laboratoires privés.

## **1.7 Risques liés à la stratégie de business development**

**La Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre sa stratégie d'acquisitions ou de concessions de technologies développées par des tiers, ou ne pas obtenir le renouvellement à leur échéance de droits nécessaires à certaines de ses activités.**

Le développement de la Société repose en partie sur l'accès à des technologies développées par des tiers, notamment dans le domaine des biomarqueurs. Cet accès se réalise soit par des acquisitions ciblées de sociétés de taille modeste, soit par la conclusion de partenariats ou de licences avec les propriétaires de ces technologies. Cependant, la Société pourrait ne pas être en mesure de trouver ou de conserver les partenaires susceptibles de lui fournir les technologies et droits dont elle pourrait avoir besoin.

Le caractère excessif de la valorisation proposée pour certaines acquisitions ou des conditions demandées pour certaines licences peuvent constituer un frein à la conclusion ou au renouvellement des accords nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie.

L'impossibilité pour la Société d'acquérir ces technologies ou d'en obtenir le renouvellement à des conditions acceptables pourrait retarder son développement et/ou avoir une incidence significative sur la croissance de son chiffre d'affaires et sur sa situation financière. Les principales licences dont l'activité de la Société est dépendante, ainsi que leur date d'échéance, sont listées au § 6.4 du document de référence.

Gestion du risque : La Société s'est dotée d'un département de veille technologique et concurrentielle ainsi que d'une Direction du business development. Elle bénéficie de sa relativement petite taille qui lui confère une certaine flexibilité et rapidité dans l'exécution de ses décisions de business development.

**La Société pourrait ne pas être en mesure d'intégrer efficacement les sociétés acquises.**

La stratégie de bioMérieux prévoit la réalisation d'acquisitions ciblées. L'objectif de ces acquisitions est notamment de renforcer les positions commerciales de la Société, son portefeuille d'innovation et/ou ses sites de production. En cas de difficultés d'intégration de ces sociétés, elle pourrait ne pas bénéficier, dans les délais escomptés, de l'ensemble des synergies chiffrées lors de l'acquisition.

Gestion du risque : Au fil des années, la Société a développé une large expérience de l'intégration de sociétés acquises. Pour toutes ses acquisitions récentes, la Société s'est dotée de groupes de projets dédiés rassemblant les compétences nécessaires.

**La Société est amenée à prendre des participations minoritaires dans des sociétés avec lesquelles elle conclut des accords en matière de développement, de recherche, et de technologie ou qui investissent dans des sociétés de biotechnologie. Ces participations peuvent représenter un risque financier.**

Ces sociétés de type biotech, listées au § 5.1 de l'annexe aux comptes sociaux, présentent un profil de risque plus élevé que celui de la Société. En cas de difficulté de ces sociétés, bioMérieux pourrait être contrainte de déprécier la valeur des titres qu'elle détient.

Gestion du risque : Avant d'investir, la Société fait une étude financière et commerciale de la cible. Après avoir investi, elle assure un suivi financier et peut, dans certains cas, participer au Conseil d'administration de ces sociétés.

## 1.8 Risque de dépendance vis-à-vis de partenaires

**La Société, qui est dépendante de partenaires pour développer, fabriquer et commercialiser certains produits, pourrait être pénalisée par une mésentente sur la conduite des opérations.**

La Société collabore avec d'autres partenaires :

- pour le développement de certains produits (comme, par exemple, le système de biologie moléculaire avec Biocartis) ;
- pour la fabrication de certains produits (notamment les tests d'immunologie en microplaques en Chine avec la société Shanghai Kehua Bio-engineering Ltd au sein d'une coentreprise détenue à 60 %) ;
- pour la commercialisation de ses produits sur certains territoires (notamment au Japon par l'intermédiaire d'une coentreprise détenue à 67 % avec Sysmex, ou en Chine où la Société commercialise ses produits par l'intermédiaire de quelques distributeurs).

Ces partenariats pourraient, en cas de mésentente entre les parties, s'avérer plus difficiles qu'escompté avec le risque de retarder les lancements correspondants, de stopper des projets, d'affecter la fabrication ou la commercialisation des produits du Groupe et, corrélativement, d'impacter son chiffre d'affaires et son résultat opérationnel.

Gestion du risque : La Société s'efforce de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires. Les projets sont gérés par des comités de pilotage conjoints intégrant les équipes des deux partenaires.

## 1.9 Risque de dépendance vis-à-vis de certains cadres

Le succès de la Société dépend en grande partie de certaines personnes clés, telles que des cadres dirigeants ou scientifiques. La perte de ces cadres, notamment au profit de concurrents, ou l'incapacité d'en embaucher de nouveaux, pourrait nuire à la compétitivité de la Société et compromettre sa capacité à atteindre ses objectifs. En outre, l'expansion de la Société dans des secteurs et des activités exigeant une expérience et des ressources supplémentaires (telles que la recherche et développement, la commercialisation et les autorisations réglementaires) pourrait rendre nécessaire le recrutement de nouveaux cadres dirigeants et scientifiques. La Société pourrait ne pas avoir la possibilité d'attirer ou de conserver les cadres dirigeants et les scientifiques nécessaires.

Gestion du risque : La Société attache une importance particulière au recrutement et au développement de ses collaborateurs. Elle a notamment mis en place des programmes de mobilité interne et de formation (cf. Rapport RSE inclus dans le Rapport de gestion Social). Elle s'efforce d'offrir des packages de rémunérations raisonnablement compétitifs et procède occasionnellement à des attributions gratuites d'actions. Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, ainsi que le Comité de Direction conduisent chaque année une revue des plans de succession des principaux responsables.



## 1.10 Risque de dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs

**La Société est dépendante de certains fournisseurs, dont certains sont exclusifs. Sa rentabilité, voire sa capacité à produire, pourraient être affectées en cas de mésentente ou s'ils étaient défaillants.**

**La Société pourrait perdre les droits d'exclusivité conclus avec certains de ses fournisseurs clés au bénéfice éventuel de concurrents. Cela pourrait avoir un impact sur sa position concurrentielle et peser sur son chiffre d'affaires et sa croissance.**

La Société a recours à un vaste réseau de fournisseurs pour ses approvisionnements. La qualification des matières, composants et fournitures de toute nature, utilisés requiert souvent un processus de qualification relativement long. Une mésentente avec certains fournisseurs ou leur défaillance pourrait créer des difficultés de production, y compris de certains produits clés, et entraîner, dans certains cas, des coûts et des délais significatifs, liés à la nécessité de valider et mettre en œuvre des solutions alternatives d'approvisionnement. En outre, la Société pourrait perdre les droits d'exclusivité qu'elle a conclus avec certains de ses fournisseurs, ce qui pourrait intensifier l'environnement concurrentiel.

Gestion du risque : La Société a mis en place une organisation globale de ses achats. Elle s'efforce de sécuriser ses approvisionnements en maintenant une diversification de ses fournisseurs, de conclure des contrats de fourniture à long terme, de constituer des stocks de sécurité et d'associer ses fournisseurs dans une stratégie de croissance durable.

## 1.11 Risques liés à la politique d'implantation industrielle

**La survenance d'un événement entraînant l'interruption temporaire ou définitive de l'exploitation de l'une des unités de production de la Société pourrait avoir un impact négatif sur sa situation financière.**

### Processus « mono sites »

La Société dispose de dix-neuf unités de production principalement organisées par ligne de produits et par technologie sur le principe de « une gamme de produits, un site ». Il en résulte qu'à l'exception des milieux prêts, les gammes phares de la Société sont chacune fabriquées sur un site dédié. A titre d'exemple, les flacons d'hémoculture BacT/ALERT<sup>®</sup> sont fabriqués exclusivement sur le site de Durham (Caroline du Nord, Etats-Unis) ; leur production a été récemment affectée par la mise en service d'une nouvelle ligne de fabrication dans un contexte de sévère épidémie de grippe saisonnière. Ainsi, leur niveau de production est inférieur aux commandes clients.

Tout événement industriel, économique, politique, social, réglementaire, accidentel ou naturel affectant la capacité de production ou provoquant une interruption temporaire ou définitive de l'activité des unités de production « mono produit » pourrait générer un risque de santé publique et avoir un impact négatif significatif sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et l'image de la Société.

Si un tel événement rendait impossible une remise en état rapide de l'unité de production considérée, la Société pourrait être dans l'obligation de délocaliser la production de la gamme de produits concernée. Compte tenu de la complexité des produits fabriqués par la Société, la mise en place de moyens de production délocalisés pourrait être longue et coûteuse, et ainsi accroître l'impact négatif de cette interruption de production sur la situation financière de la Société.

Par ailleurs, le Groupe dispose de trois centres principaux de logistique, l'un en France et les deux autres aux Etats-Unis. De la même façon, tout événement économique, politique, social, réglementaire ou naturel provoquant une interruption temporaire ou définitive de l'activité de l'un de ces trois centres de logistique pourrait avoir un impact négatif sur la distribution des produits et sur la situation financière du Groupe.

## Processus d'optimisation des sites de production

Dans l'objectif d'optimiser la production de ses produits, la Société peut être amenée à fermer certains sites et à en transférer l'activité sur d'autres sites du Groupe. Ces transferts pourraient s'avérer plus longs et plus coûteux qu'initialement prévu, voire être la cause de rupture dans la production. Une des difficultés réside notamment dans la nécessité d'obtenir des autorisations réglementaires obligatoires à la production de systèmes IVD.

Gestion du risque : Certains sites clés sont déjà dotés d'un plan de continuité de l'exploitation, et la Société travaille à la généralisation de ces plans sur l'ensemble de ses sites. Par ailleurs, les transferts d'activité sont gérés par des groupes de projet dédiés rassemblant les compétences nécessaires.

### **1.12 Risques liés à l'environnement réglementaire**

#### **Les contraintes réglementaires pourraient restreindre la capacité de la Société à mettre ses produits sur le marché ou rendre leur fabrication plus coûteuse.**

Les produits de la Société et leur fabrication font l'objet de réglementations strictes, évolutives et très variables selon les pays où la Société est présente. L'obtention d'une autorisation ou d'une certification nécessaire à la commercialisation d'un nouveau produit peut prendre plusieurs mois, voire, dans certains pays, une ou deux années et requérir d'importantes ressources financières. Les sites de fabrication font également l'objet d'autorisations et d'inspections périodiques, en particulier par la FDA américaine.

En conséquence, des dispositions réglementaires nouvelles pourraient :

- retarder ou rendre impossible la mise sur le marché des nouveaux produits de la Société ;
- l'obliger à interrompre la production ou la commercialisation de produits existants ;
- la contraindre à modifier les procédés de fabrication et de contrôle qualité ;
- lui imposer des contraintes coûteuses ainsi qu'à ses fournisseurs.

La modification d'un processus réglementaire (comme l'enregistrement 510k aux Etats Unis ou le marquage CE en Europe) ou la mise en place d'un nouveau processus obligatoire par un tel organisme pourraient entraîner des délais et des coûts supplémentaires conditionnant la vente des produits de la Société. De même, l'évolution des normes dans le domaine agroalimentaire pourrait obliger la Société à redévelopper certains de ses produits.

#### **Les variations des performances d'un produit ou la sortie de produits concurrents plus sensibles ou plus spécifiques pourraient conduire les autorités réglementaires à demander l'arrêt de la commercialisation dudit produit.**

Les produits sont soumis à des contrôles réalisés par les autorités réglementaires tout au long de leur processus de production et de commercialisation.

A titre d'exemple, la FDA américaine réalise ponctuellement des audits de sites de production. Faisant suite à une inspection intervenue sur le site de Durham (Caroline du Nord, Etats-Unis) au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, elle a adressé à la Société une lettre d'avertissement (« Warning Letter ») qui relève sept points liés au système qualité du site.

Sur injonction des autorités réglementaires, ou spontanément, ces contrôles peuvent aboutir à la modification de produits ou de leur mode de production, à un retrait de produits, à la suspension des dossiers d'enregistrement de produits développés, à un plan d'actions correctives en cas de non-conformités et, dans des cas exceptionnels, à la fermeture du site si les non-conformités induisaient des risques majeurs quant aux résultats obtenus avec les produits de la Société, et, enfin, à la condamnation de la Société à des amendes pouvant être importantes.

Gestion du risque : La Société s'efforce de réduire ce risque grâce au strict contrôle de ses productions (cf. § 6.3.5 du document de référence) et au suivi réglementaire fait par la Direction Système et Management de la Qualité dans tous les pays où le Groupe opère (cf. Rapport du Président sur les Procédures de Contrôle Interne et § 6.3.1 du document de référence). De plus, un certain nombre de normes ou de référentiels (ISO notamment) sont en vigueur dans le Groupe. Ceux-ci sont décrits au § 6.3.5 du document de référence.

### 1.13 Risque de défaillance du système d'information

**La Société pourrait avoir à faire face à une défaillance de son système d'information, pouvant nuire au fonctionnement de la Société.**

Toute défaillance ou dysfonctionnement des applications informatiques ou du réseau de communication pourrait pénaliser l'activité et entraîner des pertes financières pour la Société.

En particulier, la Société a entrepris un projet mondial en vue de la mise en place d'un système informatique global de gestion des ressources (« Global ERP ») dont le déploiement est assuré par une équipe interne dédiée et pluridisciplinaire. Ce déploiement a également donné lieu à de nombreux accords d'assistance avec des prestataires spécialisés (programmeurs, intégrateurs, formateurs, etc.). Ce type de projet représente des risques significatifs pour l'activité de la Société, dans le cas où les précautions mises en œuvre pour son déploiement s'avèreraient inadéquates ou insuffisantes. Par ailleurs, son utilisation pourrait révéler des failles ou des insuffisances ce qui pourrait entraîner des coûts additionnels (développements supplémentaires, formation des utilisateurs, ...) et la perte d'informations.

Gestion du risque : Afin de se préparer à un sinistre majeur affectant l'hébergement des plates-formes du « Global ERP », un Plan de Reprise d'Activité et un environnement de secours ont été mis en place et testés lors d'un exercice où les utilisateurs ont travaillé en réel sur cet environnement de secours. En outre, la Société a mis en place un programme (« Value Realization ») pour adapter ses processus organisationnels au Global ERP et optimiser son utilisation.

## 2 RISQUES JURIDIQUES

### 2.1 Risques liés à la responsabilité du fait des produits

**D'une manière générale, la fabrication et la commercialisation de produits de diagnostic exposent la Société à la mise en jeu de sa responsabilité, du fait de ses produits.**

En particulier, la Société pourrait voir sa responsabilité engagée si une erreur de diagnostic résultant d'un défaut de performance de l'un de ses produits conduisait à prescrire un traitement mal adapté à un patient ou à commercialiser des produits contaminés. Même si la conception, la fabrication et la livraison des produits de diagnostic sont réalisées dans le respect des référentiels qualité décrits dans le Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne, et si la pratique consiste à réaliser une série d'examens complémentaires pour réduire le risque d'erreur lorsqu'il s'agit des maladies les plus sérieuses, il n'est pas possible d'éliminer entièrement ce risque.

Par ailleurs, le Groupe utilise des produits biologiques fabriqués ou créés à partir de composants issus de matières d'origine humaine, animale ou végétale qui ne peuvent pas, pour le moment, être fabriqués de façon économique à partir d'ingrédients synthétiques. Ce processus engendre des risques dans l'utilisation de ces produits ou composants du fait de leur origine.

La Société ne peut pas garantir qu'à l'avenir elle aura la faculté de souscrire et de maintenir en vigueur des assurances suffisantes à des conditions acceptables pour pouvoir couvrir sa responsabilité. Si la Société ne parvenait pas à souscrire une assurance à un coût raisonnable ou à se prémunir d'une autre manière contre d'éventuelles réclamations au titre de sa responsabilité du fait des produits, elle serait exposée à des responsabilités importantes qui pourraient nuire à la commercialisation de ses produits et affecter considérablement son activité et sa situation financière.

## 2.2 Risques liés à la Propriété Industrielle

**Si la Société ne parvenait pas à protéger ses droits de propriété industrielle, elle pourrait ne plus être compétitive et se trouver dans l'impossibilité de maintenir sa rentabilité.**

La Société détient actuellement près de 480 familles de brevets et environ 240 familles de marques. Elle a aussi obtenu la concession de licences sur un certain nombre de brevets ou de marques pour des produits qu'elle exploite ou en cours de développement.

Le succès de la Société dépend entre autres de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Le droit de la propriété intellectuelle dans le secteur de la santé est un domaine dont l'évolution est permanente et qui comporte certaines incertitudes. Par conséquent, il se pourrait que la Société :

- ne parvienne pas à développer des inventions brevetables ;
- ne se voie pas accorder les brevets pour lesquels elle a déposé ou déposera des demandes ;
- ne parvienne pas à obtenir ou à renouveler les concessions de licences nécessaires à son activité ;
- voit un jour contestée la validité de ses brevets ou marques ou de ceux qui lui sont ou lui seront concédés en licence par des tiers ;
- ne puisse bénéficier grâce à ses brevets d'une protection suffisamment large pour exclure des concurrents ;
- constate que les brevets et autres droits de propriété intellectuelle qu'elle détient ou pour lesquels elle bénéficie ou bénéficiera de licences, soient contestés par des tiers.

En outre, dans le cadre de ses projets en co-développement, le Groupe ne peut être certain que la confidentialité de ses technologies non brevetées, ou de ses secrets industriels, sera efficacement garantie par les protections mises en place, et qu'en cas de violation, des recours satisfaisants pourront être exercés.

**Les brevets de la Société pourraient être contrefaits et la Société pourrait contrefaire des brevets de tiers.**

Les concurrents de la Société pourraient contrefaire ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, la Société peut engager des actions qui sont onéreuses et mobilisent ses équipes. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle dont il est difficile de contrôler l'usage non autorisé.

En outre, compte tenu du développement du diagnostic *in vitro*, de plus en plus de demandes de brevets sont déposées et de brevets délivrés, et le risque s'accroît de voir la Société violer involontairement des brevets appartenant à des tiers. Les demandes de brevets n'étant généralement publiées que dix-huit mois après la date de dépôt ou, le cas échéant, de la date de priorité, voire dans certains cas uniquement à la date de la délivrance des brevets, la Société ne peut pas garantir que des tiers n'ont pas été les premiers à inventer certains produits ou procédés et/ou à déposer des demandes de brevets pour des inventions identiques à celles de la Société, ou pour des produits et procédés utilisés par la Société.

La Société pourrait ainsi être contrainte, soit d'obtenir des licences auprès de tiers pour exploiter leurs brevets, soit de cesser certaines activités ou de rechercher des technologies de substitution si l'obtention de ces licences s'avérait impossible ou non rentable.

## 2.3 Risques liés à la gestion de la confidentialité des données personnelles

Dans le cadre de ses activités, la Société a accès à des données personnelles concernant des patients. Afin d'en protéger la confidentialité, la réglementation en vigueur aux Etats-Unis et en Europe est particulièrement stricte. La Société pourrait ne pas être en conformité avec ces réglementations et ne pas arriver à garder confidentielles ces données.

Gestion du risque : la Société a créé un poste de « Data Privacy Manager » rattaché au Global Compliance Officer, en 2012, afin de permettre l'utilisation de ces données dans le respect de la réglementation en vigueur et d'en garantir leur confidentialité.

## 2.4 Risque relatif aux procédures contentieuses

**La Société est partie à un certain nombre de litiges.**

Les litiges auxquels la Société (ou le Groupe) est partie sont décrits dans les notes 13.3.1 et 13.4 des annexes aux comptes consolidés 2012.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

## 2.5 Risque de fraude

Le développement des nouvelles technologies et voies de communication favorise la réalisation de fraudes par des tiers et pourrait entraîner un risque de perte financière pour la Société.

## 2.6 Gestion des risques juridiques

La Direction des Affaires Juridiques et de la Propriété Industrielle veille au respect des dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires (cf. Rapport du Président sur les Procédures de Contrôle Interne). Elle a mis en place une politique d'assurance afin de protéger et prévenir ses risques. Elle a notamment souscrit une assurance Responsabilité Civile pour les biens, les personnes et les pertes d'exploitation (cf. § 4.2 du document de référence).

Pour limiter les risques liés à la propriété industrielle, la Société poursuit une politique active de dépôt de brevets et de suivi des produits de tiers pour identifier d'éventuels contrefacteurs à ses brevets (cf. § 11.5.1 du document de référence). De même, la Société vérifie pour tous les produits en cours de développement la liberté d'opérer par rapport aux brevets de tiers. La Société a aussi mis en place un système de surveillance pour pouvoir s'opposer au dépôt de marques de tiers qui pourraient créer un risque de confusion avec ses propres marques clés. Enfin, bioMérieux s'assure, dans la mesure du possible avant de lancer une nouvelle marque, de ne pas enfreindre les droits de tiers.

Afin de limiter le risque de fraude, la Société développe son contrôle interne et vérifie la bonne application de ses procédures notamment par des audits internes et externes réguliers (Rapport du Président sur les Procédures de Contrôle Interne).

## 3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

**Les responsabilités liées à l'environnement, l'évolution de la réglementation en matière de Santé, Sécurité et Environnement (notamment en Europe avec les réglementations REACH, CLP / GHS) et les frais de la mise en conformité en résultant, pourraient avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.**

Dans le cadre de ses activités, la Société est amenée à utiliser des agents biologiques. Bien que ceux-ci soient employés conformément aux recommandations internationales et que des plans de réponse aux situations d'urgence existent, une dissémination accidentelle de certains de ces agents pourrait entraîner un risque d'exposition pour les personnes et pour l'environnement.

Les lois et réglementations relatives à l'environnement peuvent imposer à la Société des obligations en matière d'entretien et de remise en état des sites de production et de stockage des produits industriels potentiellement toxiques au cas où des contaminations seraient découvertes. Ces obligations peuvent être liées aux sites dont la Société est ou était propriétaire, ou à des sites où elle exerce ou exerçait ses activités, ou bien encore à des sites où des déchets, provenant de ses activités, ont été déposés. Ces mêmes types d'obligations peuvent s'appliquer au retraitement des instruments placés ou vendus chez les utilisateurs.

La réglementation REACH tend vers une disparition des substances chimiques dites « hautement préoccupantes » du marché. Cela pourrait obliger la Société à redévelopper certains produits, voire à en arrêter certains si des solutions alternatives n'étaient pas trouvées.

La Société pourrait être impliquée dans des procédures judiciaires ou administratives liées à l'environnement. Des lois plus strictes relatives à l'environnement, à la sécurité et à la santé, et des mesures d'exécution plus rigoureuses que celles actuellement en vigueur, pourraient générer des responsabilités et des coûts considérables pour la Société. La réglementation pourrait également assujettir la manutention, la fabrication, l'usage, la réutilisation ou le traitement de substances ou polluants par la Société à des mesures d'inspection plus rigoureuses que celles actuellement observées. En conséquence, le respect de ces lois pourrait entraîner des dépenses considérables de mise en conformité, et des coûts et indemnités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité et les résultats de la Société.

Si des unités de production de la Société étaient fermées pour des raisons liées à l'application des lois relatives à l'environnement, la Société pourrait subir des interruptions temporaires dans la production de certains de ses produits et se voir imposer des délais importants avant d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires à la reprise de la production.

Gestion du risque : Un département Santé, Sécurité et Environnement qui opère à l'échelle du Groupe, développe une approche pro-active et harmonisée de prévention des atteintes aux personnes, aux biens et à l'environnement (cf. Rapport du Président sur les Procédures de Contrôle Interne et § 8.2 du document de référence). Il s'assure que les réglementations en vigueur sont connues et mises en œuvre.

## 4 RISQUES DE MARCHE

### 4.1 Risques relatifs à l'endettement financier

**La principale ressource financière de la Société est assujettie au respect de certains ratios financiers consolidés.**

La Société dispose d'une facilité de type « revolving » d'un montant de 350 millions d'euros et d'une durée de 5 ans (maturité mars 2017). Ce financement est assujetti au respect du seul ratio « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements » (leverage) qui ne doit pas excéder 3.

Le non-respect de ce ratio pourrait empêcher la Société d'utiliser ce prêt.

#### **Risques de crédit**

Certains clients, publics ou privés, pourraient ne pas pouvoir honorer leurs dettes à l'échéance. La Société détient notamment d'importants encours de créances commerciales sur des organismes publics dans des pays actuellement en difficulté financière (Europe du Sud).

Les risques de crédit identifiés ont été provisionnés (cf. note 27.2 des annexes aux comptes consolidés 2012).

#### **Risques de liquidité**

Le Groupe n'a pas actuellement de risque significatif de liquidité (cf. note 27.3 des annexes aux comptes consolidés 2012).

### 4.2 Risques de change

Les variations des taux de change pourraient impacter de façon significative le chiffre d'affaires, les résultats et la situation nette de la Société (cf. note 27.1 des annexes aux comptes consolidés 2012).

### **4.3 Risques liés aux matières premières**

Pour les besoins de sa production et de sa logistique, la Société utilise de l'énergie, ainsi que des matières premières transformées, comme le plastique ou des composants électroniques. Une augmentation importante de leur coût pourrait pénaliser les résultats de la Société.

### **4.4 Risques liés aux engagements de retraite**

Les engagements de financement de plans de retraite à « prestations définies », qui concernent principalement les salariés américains du Groupe, dépendent notamment :

- du rendement des actifs couvrant ces plans ;
- des taux d'intérêt utilisés pour déterminer la valeur actuelle des engagements souscrits ;
- des données actuarielles (espérance de vie, turn-over, etc.) ;
- de l'inflation ;
- du niveau de protection offert aux salariés ;
- et des changements réglementaires (âge de la retraite, fiscalité, etc.).

Une évolution défavorable de ces éléments pourrait se traduire par une augmentation de la partie non financée de ses engagements et ainsi avoir un effet négatif sur les capacités de financement ou les résultats de la Société (voir note 13.2. des annexes aux comptes consolidés 2012).

### **4.5 Risques liés à la volatilité et à la liquidité du cours de l'action**

Compte tenu du nombre relativement limité des actions composant le flottant, la présence d'actionnaires importants au sein de ce flottant pourrait limiter la liquidité du titre et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action.

Sur la gestion des risques financiers, voir la note 27 des annexes aux comptes consolidés 2012.



# **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux clos au 31 décembre 2012**



ERNST & YOUNG et Autres  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de Versailles  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 LYON CEDEX 03

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de Lyon  
112, rue Garibaldi  
69006 LYON

---

**bioMérieux**  
Société Anonyme

376 Chemin de l'Orme  
69280 MARCY L'ETOILE

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

ERNST & YOUNG et Autres  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de Versailles  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 LYON CEDEX 03

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de Lyon

112, rue Garibaldi  
69006 LYON

---

**bioMérieux**  
Société Anonyme

376 Chemin de l'Orme  
69280 MARCY L'ETOILE

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société bioMérieux, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué en note n°2.4 de l'annexe aux comptes annuels, votre société déprécie les titres de participation, dont la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et données retenues par votre société pour l'évaluation de ces titres, revoir les calculs effectués et procéder à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Comme indiqué en note n°1.3 de l'annexe aux comptes annuels, dans le cadre des différentes opérations de fusion et transmission universelle du patrimoine intervenues sur l'exercice, votre société a enregistré en immobilisations incorporelles un mali technique de 211,3 millions d'euros au global. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable de ces opérations et avons apprécié la cohérence de l'affectation de ces malis aux actifs sous-jacents donnée en note n°3 de l'annexe. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable de la dépréciation du mali enregistrée en fin d'exercice en fonction de la valeur actuelle de ces actifs sous-jacents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

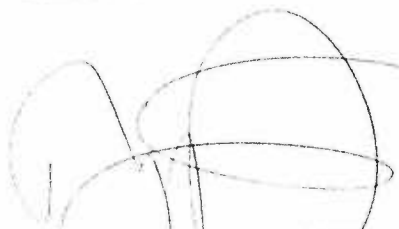
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-02-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres



Marc-André AUDISIO

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL



Hubert de ROCQUIGNY du FAYEL



# Comptes sociaux annuels clos au 31 décembre 2012 et annexes

## COMPTES SOCIAUX POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2011 ET 2012

Les comptes sociaux relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 sont respectivement présentés au § 20.1.2 du document de référence déposé le 26 avril 2012 sous le numéro D12-0421, et au § 20.1.2 du document de référence déposé le 26 avril 2011 sous le numéro D.11-0361, auprès de l'AMF.

### COMPTE DE RESULTAT

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Ventes marchandises et produits finis	699,4	669,7
Produits activités annexes	83,2	73,7
<b>Chiffre d'affaires (note 21)</b>	<b>782,6</b>	<b>743,4</b>
Production stockée (encours + produits finis)	2,1	4,1
Production immobilisée	4,2	3,3
<b>Production activité</b>	<b>788,9</b>	<b>750,8</b>
Achats	-284,8	-270,7
Variations stocks M.P./instruments	3,2	-0,4
Services extérieurs	-189,4	-174,5
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>317,9</b>	<b>305,2</b>
Impôts, taxes et assimilés	-12,8	-12,2
Salaires et charges (note 22)	-215,9	-201,3
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>89,2</b>	<b>91,7</b>
Amortissements et provisions	-34,5	-24,7
Autres produits et charges d'exploitation	-36,4	-29,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>18,3</b>	<b>37,9</b>
Charges et produits financiers (note 25)	-3,5	-0,9
Produits et charges des participations	137,4	68,3
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>152,2</b>	<b>105,3</b>
Résultat exceptionnel (note 27)	-3,2	-2,3
Participation des salariés	0,0	-0,6
Impôt sur les bénéfices (note 28)	13,2	1,1
<b>Bénéfice net</b>	<b>162,2</b>	<b>103,5</b>
<b>Résultat par action <sup>(a)</sup></b>	<b>4,11</b>	<b>2,62</b>

<sup>(a)</sup> En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action

**BILAN**

<b>Actif</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Net</b> <b>31/12/2012</b>	<b>Net</b> <b>31/12/2011</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
. Immobilisations incorporelles (note 3)	239,2	26,9
. Immobilisations corporelles (note 4)	161,4	150,0
. Immobilisations financières (note 5)	280,8	429,9
<b>Total</b>	<b>681,4</b>	<b>606,8</b>
<b>Actif circulant</b>		
. Stocks et en-cours (note 6)	109,2	99,6
. Clients et comptes rattachés (note 7)	229,4	234,3
. Autres créances d'exploitation (note 8)	23,7	21,8
. Créances hors exploitation (note 8)	35,5	18,6
. Disponibilités (note 10)	67,9	83,1
<b>Total</b>	<b>465,7</b>	<b>457,4</b>
<b>Ecart de conversion actif</b> (note 12)	<b>4,8</b>	<b>0,7</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 151,9</b>	<b>1 064,9</b>
<b>Passif</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Capitaux propres</b> (note 13.2)		
. Capital (note 13.1)	12,0	12,0
. Primes	63,5	63,5
. Réserves	499,4	434,8
. Provisions réglementées et subventions (note 14)	35,8	32,7
. Résultat de l'exercice	162,2	103,5
<b>Total</b>	<b>772,9</b>	<b>646,5</b>
<b>Provisions</b> (note 15)	<b>17,4</b>	<b>19,7</b>
<b>Dettes</b>		
. Emprunts et dettes financières (note 16.2)	113,1	166,3
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 17)	127,7	123,9
. Autres dettes d'exploitation (note 17)	98,2	91,1
. Dettes hors exploitation (note 17)	21,9	16,0
<b>Total</b>	<b>360,9</b>	<b>397,3</b>
<b>Ecart de conversion passif</b> (note 18)	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 151,9</b>	<b>1 064,9</b>

## TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Résultat net	162,2	103,5
Dotation nette aux amortissements et aux provisions	46,5	45,9
Résultat sur opérations en capital	-0,5	0,1
Mali de fusion	-0,1	0,0
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>208,1</b>	<b>149,5</b>
Augmentation des stocks	-5,4	-3,8
Variation des créances clients	6,3	-19,7
Variation des dettes fournisseurs et autres BFRE	-0,4	19,2
<b>Besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>0,5</b>	<b>-4,3</b>
Augmentation de la créance nette d'impôt	-9,8	-10,2
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	-1,4	0,3
<b>Variation totale du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-10,7</b>	<b>-14,2</b>
<b>Flux liés à l'activité</b>	<b>197,4</b>	<b>135,3</b>
Investissements industriels	-43,6	-35,4
Cessions d'immobilisations industrielles	5,8	1,4
Diminution de la dette sur immobilisations	6,1	6,1
Titres de participations	-33,3 <sup>(a)</sup>	-224,6 <sup>(b)</sup>
Variation des autres immobilisations financières	-36,0 <sup>(c)</sup>	11,0 <sup>(d)</sup>
<b>Flux liés aux activités d'investissement</b>	<b>-101,0</b>	<b>-241,5</b>
Distribution de dividendes	-38,6 <sup>(e)</sup>	-38,7
<b>Fonds propres</b>	<b>-38,6</b>	<b>-38,7</b>
<b>Variation de l'endettement net</b> (Hors incidence des fluctuations de change)	<b>57,8</b>	<b>-144,9</b>
<b>Analyse de la variation de l'endettement net</b>		
Endettement net à l'ouverture	83,2	-61,7
Endettement net apporté par les fusions	16,4	0,0
Incidence des fluctuations de change	0,8	0,0
<b>Variation de l'endettement net :</b>	<b>-55,2</b>	<b>144,9</b>
- Endettement confirmé	7,2	60,1
- Disponibilités et autres concours bancaires courants	-65,0	84,8
- Dépréciation cash pooling	2,6	
<b>Endettement net à la clôture</b> (note 16.2)	<b>45,2</b>	<b>83,2</b>

(a) dont augmentation de capital bioMérieux Chine 20 millions d'euros et acquisition titres Quanterix 11,8 millions d'euros et titres Adiagene 0,9 million d'euros

(b) dont acquisition titres AES 183,5 millions d'euros, Argene 37,5 millions d'euros

(c) dont dividendes à recevoir ABG Stella 30,9 millions d'euros et prêt LT Brésil 9,9 millions d'euros

(d) dont dividendes à recevoir ABG Stella 11 millions d'euros

(e) distribution de dividendes selon l'Assemblée générale du 30 mai 2012



## **1. Faits marquants**

### **1.1. Filiales et parties liées**

Le 3 février 2012, la société a prêté 11 M€ (25 MBRL) à sa filiale brésilienne. Cette somme est enregistrée en augmentation des actifs financiers immobilisés.

En mars 2012, la société a souscrit au capital de sa nouvelle filiale en Malaisie. Les titres souscrits à cette occasion ont une valeur de 25,8 K€.

En juin 2012, la société a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale en Chine, bioMérieux China, pour une valeur de 20 M€ (191,6 MHKD).

En novembre 2012, la société a pris une participation dans le capital de la société Mérieux Université. Les titres souscrits à cette occasion ont une valeur de 0,4 M€. La part du capital de Mérieux Université détenue par bioMérieux représente 40%.

En décembre 2012, la société a souscrit au capital de sa nouvelle filiale au Vietnam. Les titres souscrits à cette occasion ont une valeur de 0,2 M€ (6 300 MVND).

En décembre 2012, la société a racheté des titres de la société Adiaçène à des minoritaires pour une valeur de 0,9 M€.

Les titres Knome enregistrés pour une valeur de 7,3 M€ ont été dépréciés au 31 décembre 2012 à hauteur de 5 M€.

Le développement à l'international se poursuit avec l'ouverture de deux nouveaux bureaux : l'Égypte en mai 2012 et l'Arabie Saoudite en juin 2012.

### **1.2. Acquisition de sociétés et partenariats**

Le 15 novembre 2012, la société a pris une participation dans le capital de Quanterix pour une valeur de 11,8 M€ (15 MUSD). La part du capital de Quanterix détenu par bioMérieux représente 14%. Par ailleurs, les deux sociétés ont également conclu un accord de collaboration portant sur les droits d'exploitation de la technologie Simoa™.

### **1.3. Absorption et fusion**

bioMérieux SA a absorbé la société AB Service, holding d'ARGENE, par Transmission Universel du Patrimoine avec effet juridique et comptable au 31 mars 2012 et effet fiscal rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société Skiva, holding d'AES Laboratoire Groupe, par Transmission Universel du Patrimoine avec effet juridique et comptable au 30 septembre 2012 et effet fiscal rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société Argene par fusion simplifiée à la date du 31 décembre 2012 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société AES Laboratoire Groupe par fusion simplifiée à la date du 31 décembre 2012 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2012. De ce fait, bioMérieux SA a bénéficié d'un transfert de titres des sociétés :

- AES Chemunex pour une valeur de 11,7 M€,
- AES Inc pour 1,7 M€ et cédé en décembre 2012 à bioMérieux Inc pour 2 M€ (2,6 MUSD)
- AES Gmbh pour 0,9 M€
- AES laboratorio pour 0,3 M€

- Adia-gène pour 0,2 M€

L'ensemble de ces opérations de fusion a généré un mali technique de 211,3 M€ comptabilisé en immobilisations incorporelles. Ce mali a pour sous-jacents des plus-values latentes sur :

- des titres de participation détenus par les sociétés absorbés
- les fonds de commerce, les droits de propriété intellectuelle et les stocks de ces sociétés.

L'amortissement des sous-jacents (propriété industrielle et stocks) a donné lieu à une dépréciation du mali technique correspondant de 1,7 M€.

## 2. Notes et principes comptables

Les comptes sont établis conformément au règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999.

### 2.1. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées dans les capitaux propres. L'entreprise a choisi d'échelonner sur plusieurs exercices une subvention finançant une immobilisation amortissable. La reprise de la subvention d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

### 2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des brevets et licences amortis principalement sur une durée de 5 ans et des logiciels informatiques, amortis sur 3 à 6 ans selon leur durée probable d'utilisation.

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations incorporelles acquises moyennant le paiement de redevances indexées sont évaluées lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise en fonction d'une estimation des redevances qui seront versées pendant la période contractuelle. Cette estimation est ensuite ajustée en fonction des redevances effectivement versées.

### 2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de fabrication.

Conformément au règlement sur les actifs en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, des composants sont comptabilisés et amortis distinctement dès lors qu'ils ont un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale.

Les seules immobilisations corporelles concernées par cette approche sont les constructions.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments*	3 à 5 ans

\* Instruments placés ou utilisés en interne

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Lors de la première application du nouveau règlement sur les actifs, en 2005, les résultats du calcul rétrospectif ont conclu à une surévaluation globale des amortissements à l'ouverture de 4,4 millions d'euros, traitée comme suit :

Reprise nette des amortissements comptables	-4,4 M€
Dotations aux amortissements dérogatoires	7,7 M€
Report à nouveau	-3,3 M€

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.

## 2.4. Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur est estimée en tenant compte du chiffre d'affaires, des dettes financières et des éventuels actifs technologiques et immobiliers de la participation en cause.

Les autres titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. En particulier, la valeur de marché des titres cotés correspond au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Les autres immobilisations financières comprennent les actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité avec une société d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Les actions achetées sont évaluées au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice.

## 2.5. Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

## 2.6. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

## 2.7. Cash pool

Les mouvements de cash pooling sont valorisés au cours moyen du mois. En fin de mois, les comptes de cash pool sont réactualisés au cours de clôture. Cette réactualisation a pour contrepartie un compte d'écart de conversion actif ou passif. Une provision pour risque financier est enregistrée à concurrence des pertes latentes.

## **2.8. Disponibilités**

Les disponibilités comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements à court terme.

Parmi les placements à court terme figurent 3 714 actions propres ont été achetées dans le cadre d'un plan d'Attribution gratuites d'actions. Conformément à l'avis du CNC du 6 novembre 2008, les actions propres affectées aux plans en cours ne sont pas dépréciées en fonction du cours de bourse.

## **2.9. Provisions**

Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au « règlement sur les passifs » (C.R.C. 2000-06).

## **2.10. Indemnités de départ en retraite**

La Société n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite dont l'évaluation est cependant conforme aux principes actuariels et comptables de la norme IAS 19.

## **2.11. Ecarts de conversion**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération établie sur la base d'un cours moyen mensuel. Les différences de changes relatives aux opérations commerciales résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement des opérations et la date de leurs paiements sont comptabilisées dans les rubriques correspondantes du compte de résultat (comptes d'achat et de vente).

Les créances et dettes libellées en devises sont converties sur la base des taux de change à la clôture de l'exercice ou, si une couverture a été mise en place, sur la base des taux de couverture. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs sont provisionnés, la charge de la dotation étant comptabilisée dans les comptes d'achats ou de ventes lorsque la dette ou la créance concerne une opération commerciale.

Les gains et pertes de change latents sont compensés lorsqu'ils concernent une même devise, un même tiers et des échéances voisines.

## **2.12. Chiffre d'affaires**

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- la société n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de services (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes, et escomptes accordés aux clients; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

### **2.13. Dividendes reçus**

Les dividendes reçus sont enregistrés pour leur montant net des retenues à la source imposées par les pays d'origine.

### **2.14. Transferts de charges**

Lorsque le caractère définitif d'une charge ne peut être connu lors de la comptabilisation, les comptes transferts de charges sont utilisés pour reclasser à postériori cette charge selon sa bonne nature économique.

### **2.15. Recherche & Développement**

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### **2.16. Résultat par action**

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

### **2.17. Instruments financiers**

La Société n'utilise des instruments financiers qu'à des fins de couverture, pour réduire les risques résultant des fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, qu'ils portent sur des actifs ou des passifs existant à la clôture de l'exercice ou sur des transactions futures.

### **2.18. Tableau de variation de l'endettement net**

Le tableau de variation de l'endettement net explique les variations de l'endettement, c'est-à-dire de l'ensemble des emprunts et dettes financières, quelle que soit leur échéance, diminué des disponibilités et concours bancaires courants.

Il distingue :

- les flux liés aux opérations,
- les flux liés aux investissements,
- les flux relatifs aux fonds propres.

La capacité d'autofinancement de l'exercice correspond à la somme du résultat net, des dotations aux amortissements, des dotations nettes aux provisions (provisions pour dépréciation et provisions pour risques et charges) sous déduction des plus ou moins-values sur cession d'immobilisations.

### **2.19. Groupe de consolidation**

La Société établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels des filiales sont intégrés globalement lorsque bioMérieux en détient le contrôle effectif et par mise en équivalence lorsque la Société a une influence notable.

La société entre dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

## 2.20. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2005, la société bioMérieux S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué par elle-même et la société S.A.S. bioMérieux INTERNATIONAL (anciennement Stella).

## 3. Immobilisations incorporelles

<b>COMPOSITION</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette 31/12/2012</b>	<b>Valeur nette 31/12/2011</b>
Frais R&D	1,6	1,6		
Logiciels	34,5	28,8	5,7	4,5
Fonds de commerce	222,9	1,7	221,2	11,3
Avances et acomptes	6,0		6,0	5,1
Autres	39,2	32,9	6,3	6,0
<b>Total</b>	<b>304,2</b>	<b>65,0</b>	<b>239,2</b>	<b>26,9</b>

<b>VARIATIONS</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette</b>
<b>31 décembre 2010</b>	<b>77,3</b>	<b>51,6</b>	<b>25,7</b>
Acquisitions / Augmentations	8,7	6,4	2,3
Cessions / Diminutions	-1,1		-1,1
<b>31 décembre 2011</b>	<b>84,9</b>	<b>58,0</b>	<b>26,9</b>
Apport Fusion	2,0	0,9	1,1
Mali de Fusion	211,3	1,7	209,6
Acquisitions / Augmentations	8,2	4,4	3,8
Cessions / Diminutions	-2,2		-2,2
<b>31 décembre 2012</b>	<b>304,2</b>	<b>65,0</b>	<b>239,2</b>

<b>AFFECTATION DES MALIS TECHNIQUES</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Argène</b>	<b>Skiva</b>	<b>AES Group Lab</b>	<b>Total</b>
Fonds de commerce	19,4			19,4
Technologie Immuno	1,3			1,3
Technologie Biologie Moléculaire	11,5			11,5
Titres de participation		10,1	168,2	178,3
Stocks	0,7			0,7
<b>Total</b>	<b>33,0</b>	<b>10,1</b>	<b>168,2</b>	<b>211,3</b>

#### 4. Immobilisations corporelles

<b>COMPOSITION</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette 31/12/2012</b>	<b>Valeur nette 31/12/2011</b>
Terrains	9,9	0,5	9,4	9,3
Constructions	176,2	95,3	80,9	76,4
Matériels et outillages	148,0	107,0	41,0	39,6
Instruments immobilisés	37,1	30,8	6,3 <sup>(a)</sup>	5,9 <sup>(a)</sup>
Autres immobilisations	27,8	21,7	6,1	5,6
Immobilisations en-cours	17,8		17,8	13,2
Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>416,7</b>	<b>255,3</b>	<b>161,4</b>	<b>150,0</b>

<sup>(a)</sup> Les instruments immobilisés sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

<b>VARIATIONS</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette</b>
<b>31 décembre 2010</b>	<b>372,6</b>	<b>223,1</b>	<b>149,5</b>
Acquisitions / Augmentations	26,8	26,0	0,8
Cessions / Diminutions	-11,8	-11,5	-0,3
<b>31 décembre 2011</b>	<b>387,6</b>	<b>237,6</b>	<b>150,0</b>
Apport Fusion	3,7	2,1	1,6
Acquisitions / Augmentations	35,6	27,1	8,5
Cessions / Diminutions	-10,2	-11,5	1,3
<b>31 décembre 2012</b>	<b>416,7</b>	<b>255,3</b>	<b>161,4</b>

#### 5. Immobilisations financières

<b>COMPOSITION</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Valeur brute</b>	<b>Provisions</b>	<b>Valeur nette 31/12/2012</b>	<b>Valeur nette 31/12/2011</b>
Titres de participation	353,5	115,3	238,3	421,8
Autres titres immobilisés	7,7	7,5	0,1	0,1
Créances rattachées	40,2		40,2	6,1
Autres	2,2 <sup>(a)</sup>	0,1	2,2	1,9
<b>Total</b>	<b>403,6</b>	<b>122,9</b>	<b>280,8</b>	<b>429,9</b>

<sup>(a)</sup> Dont 8 600 actions propres, pour un montant de 0,6 million d'euros et 51 Sicav Amundi Trésors Insti. pour un montant de 1,1 million d'euros, détenues au 31 décembre 2012 dans le cadre d'un mandat donné à la société Crédit Agricole Cheuvreux (cf. note 2.4).

<b>VARIATIONS</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Valeur brute</b>	<b>Provisions</b>	<b>Valeur nette</b>
<b>31 décembre 2010</b>	<b>330,5</b>	<b>98,1</b>	<b>232,4</b>
Acquisitions / Augmentations	224,6	16,2	208,4
Cessions / Diminutions	-11,0	-0,1	-10,9
<b>31 décembre 2011</b>	<b>544,1</b>	<b>114,2</b>	<b>429,9</b>
Apport Fusion	138,4	0,1	138,3
Annulation titres suite Fusions	-344,5		-344,5
Acquisitions / Augmentations	75,4 <sup>(a)</sup>	10,6	64,8
Cessions / Diminutions	-9,7 <sup>(b)</sup>	-2,0	-7,7
<b>31 décembre 2012</b>	<b>403,7</b>	<b>122,9 <sup>(c)</sup></b>	<b>280,8</b>

<sup>(a)</sup> Dont acquisition titres de participation 33,3 millions d'euros, augmentation créances rattachées 40,8 millions d'euros

<sup>(b)</sup> Dont remboursement prêt Biomedics 6 millions d'euros, cession titres 3 millions d'euros

<sup>(c)</sup> Dont dépréciation des titres bioMérieux BV 53,3 millions d'euros, AB bioMérieux 45,2 millions d'euros

## 5.1. Filiales et participations au 31 décembre 2012

Voir tableau ci-après.



	Capital <i>(Devises en millions)</i>		Capitaux propres autres que le capital <i>(Devises en millions)</i>	Quote-part de détention en %	Valeur d'inventaire des titres détenus avant dépréciation <i>(En millions d'euros)</i>	Valeur d'inventaire des titres détenus après dépréciation <i>(En millions d'euros)</i>	Prêts et avances con- sentis par la société et non remboursés <i>(En millions d'euros)</i>	Chiffres d'affaires total du dernier exercice <i>(Devises en millions)</i>	Bénéfices nets ou perte du dernier exercice <i>(Devises en millions)</i>	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice <i>(En millions d'euros)</i>	Observations
<b>A - FILIALES</b> (50 % au moins du capital détenu par bioMérieux) :											
. AB bioMérieux	SEK	0,2	85,9	100,0%	68,7	23,5	1,0		41,2	5,6	01/01/12 - 31/12/12
. ABG Stella	USD		521,6	100,0%	55,5	55,5			160,0	124,6	01/01/12 - 31/12/12
. ADIAGENE	EUR	0,3	2,4	81,9%	1,1	1,1		1,2	0,1		01/01/12 - 31/12/12
. AES Canada	CAD		-0,1	100,0%			0,6	1,2	0,1		01/01/12 - 31/12/12
. AES Chemunex	EUR	2,4	58,9	100,0%	11,7	11,7		73,2	9,1		01/01/12 - 31/12/12
. AES GMBH (Allemagne)	EUR		0,5	100,0%	0,9	0,9			0,1		01/01/12 - 31/12/12
. AES Laboratorio (Espagne)	EUR	0,2	0,4	100,0%	0,3	0,3		6,3	-0,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Afrique Occidentale	CFA	50,0	66,1	100,0%	0,1	0,1		187,0	17,8		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Algérie	DZD	58,0	-3,8	100,0%	0,6	0,6			0,7		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Allemagne	EUR	3,5	9,0	100,0%	3,8	3,8	1,3	78,4	2,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Argentine	ARS	0,5	26,0	100,0%	5,4	4,8		97,5	-0,2		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Autriche	EUR	0,1	1,4	100,0%	0,1	0,1		18,3	1,2	0,5	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Belgique	EUR	0,3	1,5	100,0%	0,3	0,3	2,3	24,8	0,7	1,5	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Bénélux BV	EUR		1,5	100,0%	0,1	0,1		36,4	0,8	1,0	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Brésil	BRL	48,8	-20,3	100,0%	24,0	24,0	9,3	130,1	-12,8		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux BV	EUR	22,7	-24,8	100,0%	53,3		12,2		-0,5		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Chili	CLP	1 686,6	2 097,1	100,0%	3,1	3,1		9 294,7	174,7		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Chine	HKD	193,0	96,9	100,0%	24,6	24,6	5,7	636,4	-36,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Colombie	COP	0,5	11,4	100,0%	2,2	2,2		40,8	0,9		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Corée	KRW	1 000,0	3 851,5	100,0%	0,7	0,7		40 885,7	2 159,9	1,0	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Danemark	DKK	0,5	4,7	100,0%	0,5	0,5		50,3	2,1	0,2	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Espagne	EUR	0,2	26,4	100,0%	0,3	0,3	3,5	64,6	3,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Finlande	EUR		0,4	100,0%	0,1	0,1	0,1	5,6	0,3	0,2	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Grèce	EUR	2,0	-2,9	100,0%	4,1			10,5	-0,9		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux HK Investment LTD	HKD	68,8	-5,2	100,0%	6,1	6,1			8,0		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Hongrie	HUF	3,0	2,3	100,0%			1,4	498,0	-24,5		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Inde	INR	60,8	188,8	100,0%	1,4	1,4		1 879,5	75,9		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux International SAS	EUR		0,9	100,0%					0,1		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Italie	EUR	9,0	46,2	100,0%	12,8	12,8	4,3	111,4	8,7		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Japon	JPY	0,5	-0,6	66,0%	3,9	3,9		5,6	0,2		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Malaisie	MYR	0,1		100,0%			0,1	0,1			08/03/12 - 31/12/12
. bioMérieux Moyen-Orient	AED	0,1	0,3	100,0%			0,5		0,4		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Norvège	NOK	2,8	3,4	100,0%	0,3	0,3		47,5	3,2	0,2	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Pologne	PLN	0,4	30,1	100,0%	1,5	1,5	0,2	110,1	3,6	1,0	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Portugal	EUR	1,6	8,8	100,0%	2,0	2,0	2,9	15,3	0,4		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Russie	RUB	55,7	-64,3	100,0%	1,3	1,3		683,0	60,6		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Russie Old	RUB	0,3	-1,9	100,0%	0,2				-0,1		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Singapour	SGD	0,1	2,0	100,0%	0,1	0,1		5,3	0,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux South Africa	ZAR	50,0	33,7	100,0%	5,4	5,4		165,9	11,9	1,4	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Suède	SEK	0,5	6,4	100,0%	0,2	0,2		162,8	3,8	0,3	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Suisse	CHF	0,4	2,7	100,0%	0,6	0,6	0,1	28,4	1,9	0,8	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Tchéquie	CZK	0,2	21,8	100,0%			0,8	114,8	8,4		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Thaïlande	THB	35,0	66,7	100,0%	0,9	0,9		218,1	13,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Turquie	TRY	3,3	34,6	100,0%	2,7	2,7		58,4	5,7	1,3	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux UK	GBP		6,7	100,0%	1,2	1,2	1,2	42,2	1,2	0,6	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Vietnam	VND	6,3		100,0%	0,2	0,2					30/10/12 - 31/12/12
. BTF	AUD	4,1	4,5	100,0%	13,6	13,6		11,7	4,5	2,8	01/01/12 - 31/12/12
<b>TOTAL FILIALES</b>					<b>316,0</b>	<b>212,6</b>					

	Capital		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de détention en %	Valeur d'inventaire des titres détenus avant dépréciation	Valeur d'inventaire des titres détenus après dépréciation	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Chiffres d'affaires total du dernier exercice	Bénéfices nets ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
<b>B - PARTICIPATION (5 à 50 % du capital détenu par bioMérieux)</b>											
. Biocartis	CHF	0,8	32,8	4,5%	9,0	9,0		8,7	-41,4		01/01/11 - 31/12/11
. GeNeuro	CHF	0,5	1,6	9,8%	0,1	0,1		0,3	5,4		01/01/11 - 31/12/11
. Inodiag	EUR	1,7	2,3	0,6%	0,9			0,1	3,1		01/01/11 - 31/12/11
. Knome	USD		8,5	12,2%	7,3	2,3		1,5	-5,1		01/01/11 - 31/12/11
. Labtech LTD	AUD	11,3	1,0	9,8%	1,3	0,5		1,0	-1,2		01/07/11 - 30/06/12
. Mérieux Université	EUR			40,0%	0,4	0,4					Sté créée fin 2012
. Quanterix	USD		11,1	14,0%	11,8	11,8		1,3	-8,6		01/01/11 - 31/12/11
. Relia diagnostic systems Inc	USD	12,0	-14,7	7,0%	6,8	1,7		2,6	-1,9		01/01/11 - 31/12/11
. Théra conseil	EUR	0,3	0,2	1,8%				1,2	-0,1		01/01/11 - 31/12/11
<b>TOTAL TITRES DE PARTICIPATION</b>					<b>37,5</b>	<b>25,7</b>					
<b>C - AUTRES TITRES</b>											
. Avesthagen	INR	74,3	-266,0	3,6%	1,4			1,7	-371,3		01/04/11 - 31/03/12
. Dynavax	USD		99,9	0,1%	0,7	0,1		21,6	-48,6		01/01/11 - 31/12/11
. Europroteome AG	EUR			8,8%	2,0						En cours de liquidation
. Oscient Pharma	USD			0,2%	3,5						En cours de liquidation
<b>TOTAL AUTRES TITRES</b>					<b>7,7</b>	<b>0,1</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>361,2</b>	<b>238,4</b>					

## 6. Stocks et en-cours

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières	28,7	29,4
En cours de production	28,2	29,2
Produits finis et marchandises	59,5	50,1
<b>Total valeur brute</b>	<b>116,4</b> <sup>(a)</sup>	<b>108,7</b>
Dépréciation	-7,2	-9,1
<b>Total valeur nette</b>	<b>109,2</b>	<b>99,6</b>

<sup>(a)</sup> Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 19,2 %

## 7. Clients et comptes rattachés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients	236,1	235,6
Dépréciation	-6,7 <sup>(a)</sup>	-1,3
<b>Valeur nette</b>	<b>229,4</b>	<b>234,3</b>

<sup>(a)</sup> Dont dépréciation créance bioMérieux Grèce : 5 millions d'euros

### 7.1. Créances relevant de plusieurs postes de l'actif

<b>Créances représentées par des effets de commerce</b> <i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>

## 8. Autres créances

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes	1,7	1,5
Charges constatées d'avance	2,2	1,3
Autres créances d'exploitation	19,8	19,0
<b>Total valeur brute</b>	<b>23,7</b>	<b>21,8</b>
<b>Valeur nette créances d'exploitation</b>	<b>23,7</b>	<b>21,8</b>
Autres créances hors exploitation	35,5 <sup>(a)</sup>	18,6
<b>Total valeur brute</b>	<b>35,5</b>	<b>18,6</b>
<b>Valeur nette créances hors exploitation</b>	<b>35,5</b>	<b>18,6</b>

<sup>(a)</sup> Dont crédit impôt recherche : 21,8 millions d'euros

## 8.1. Détail des charges comptabilisées d'avance

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Inscrites dans les achats	1,1	0,7
Inscrites dans les services extérieurs et autres	0,4	0,1
Inscrites dans les charges de gestion	0,7	0,5
<b>Total</b>	<b>2,2</b>	<b>1,3</b>

## 9. Echéances des créances clients et autres créances

<i>Valeur nette en millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Clients</b>	<b>229,4</b>	<b>234,3</b>
- Créances à moins d'un an	228,9	233,6
- Créances à plus d'un an	0,5	0,7
<b>Autres créances d'exploitation</b>	<b>23,7</b>	<b>21,8</b>
- Créances à moins d'un an	23,2	21,7
- Créances à plus d'un an	0,5	0,1
<b>Créances hors exploitation</b>	<b>35,5</b>	<b>18,6</b>
- Créances à moins d'un an	35,5	18,6

## 10. Disponibilités

Les disponibilités comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme.

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Placements de trésorerie <sup>(a)</sup>	0,3	0,6
Cash pooling	65,4	77,1
Dépréciation cash pooling <sup>(b)</sup>	-2,6	
Disponibilités	4,8	5,4
<b>Total</b>	<b>67,9</b>	<b>83,1</b>

<sup>(a)</sup> Détail des placements de trésorerie :

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Libellé</b>	3 714 actions propres	7 988 actions propres
<b>Montant net</b>	0,3 million d'euros	0,6 million d'euros
<b>Classification</b>	Actions	Actions
<b>Code Isin</b>	FR0010096479	FR0010096479

## 10.1. Plan d'attribution gratuite d'actions

	Plans d'attribution gratuite d'actions	
Société	bioMérieux SA	bioMérieux SA
Date de l'AG mixte (délégation donnée au Conseil)	12 juin 2008	10 juin 2010
Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées	200 000	0,95 % du capital (374 810)
Bénéficiaires		
Conditions d'acquisition des droits		
Période d'incessibilité		
Nombre d'actions attribuées en 2012		26 000
Nombre cumulé d'actions attribuées au 31/12/2012	114 507	278 167
Nombre d'actions effectivement remises en 2012	742	3 532
Nombre cumulé d'actions effectivement remises au 31/12/2012	51 754	3 532
Nombre d'attributions d'actions annulées en 2012	261	226
Nombre d'attributions d'actions annulées en cumul à fin 2012	5 324	97 150
Nombre d'actions restant à remettre au 31/12/2012	57 429	177 485
Nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2012	0	96 643

Un produit de 0,9 million d'euros, net de refacturation aux filiales a été constaté à ce titre en frais de personnel en 2012.

Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

Compte tenu des 3 714 actions déjà acquises au 31 décembre 2012 par bioMérieux SA en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 231 200 actions supplémentaires. Cet engagement représente un montant de 16,6 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2012. En tenant compte des prévisions d'atteinte des conditions de performance au 31 décembre 2012, la Société devrait racheter 31 825 actions, représentant un coût de 2,3 millions d'euros sur la base de ce même cours.

## 11. Evaluation des éléments fongibles de l'actif circulant

Il n'existe pas de différence d'estimation significative entre l'évaluation au bilan et la valeur du marché de ces éléments.

## 12. Ecarts de conversion actif

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Sur dettes d'exploitation	0,2	0,1
Sur dettes et créances financières	1,6	0,1
Sur créances commerciales	3,0	0,5
<b>Total</b>	<b>4,8</b>	<b>0,7</b>

### 13. Capitaux propres

#### 13.1. Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, avec 64 953 873 de droits de votes dont 25 500 133 actions avec droits de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée Générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, la Société détient :

- 8 600 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 5). Au cours de l'exercice 2012, elle a acheté 17 830 actions propres et en a cédé 28 830.
- 3 714 actions d'autocontrôle destinées à l'attribution gratuite d'actions. Au cours de l'exercice 2012, la société n'a pas acheté d'actions et en a remis 4 274.

#### 13.2. Variation des capitaux propres

<i>En millions d'euros</i>	<b>Capital</b>	<b>Primes</b>	<b>Réserves et report à nouveau</b>	<b>Provisions réglementées</b>	<b>Subventions</b>	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2010</b>	<b>12,0</b>	<b>63,5</b>	<b>473,5</b>	<b>30,4</b>	<b>0,1</b>	<b>579,5</b>
Résultat de l'exercice			103,5			103,5
Distribution de dividendes			-38,7			-38,7
Autres mouvements				2,2		2,2
<b>31 décembre 2011</b>	<b>12,0</b>	<b>63,5</b>	<b>538,3</b>	<b>32,6</b>	<b>0,1</b>	<b>646,5</b>
Résultat de l'exercice			162,2			162,2
Distribution de dividendes			-38,6			-38,6
Autres mouvements			-0,3	2,8	0,2	2,7
<b>31 décembre 2012</b>	<b>12,0</b>	<b>63,5</b>	<b>661,6</b>	<b>35,4</b>	<b>0,3</b>	<b>772,8</b>

### 14. Provisions réglementées

<i>En millions d'euros</i>	<b>Amortissements dérogatoires</b>	<b>Provisions pour hausse de prix</b>	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2010</b>	<b>28,9</b>	<b>1,5</b>	<b>30,4</b>
Dotations	7,9	0,1	8,0
Reprises	-5,6	-0,2	-5,8
<b>31 décembre 2011</b>	<b>31,2</b>	<b>1,4</b>	<b>32,6</b>
Dotations	8,5	0,2	8,7
Reprises	-5,8	-0,1	-5,9
<b>31 décembre 2012</b>	<b>33,9</b>	<b>1,5</b>	<b>35,4</b>

## 15. Provisions

<i>En millions d'euros</i>	<b>Autres avantages au personnel</b>	<b>Garanties données <sup>(a)</sup></b>	<b>Autres provisions</b>	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2010</b>	<b>7,4</b>	<b>0,6</b>	<b>14,3</b>	<b>22,3</b>
Dotations	0,8	0,7	8,8	10,3
Reprises avec objet	-1,1	-0,6	-10,4	-12,1
Reprises sans objet			-0,9	-0,9
Dotations nettes	-0,3	0,1	-2,5	-2,7
<b>31 décembre 2011</b>	<b>7,1</b>	<b>0,7</b>	<b>11,8</b>	<b>19,6</b>
Dotations	3,1	0,7	6,4	10,2
Reprises avec objet	-0,5	-0,7	-11,0	-12,2
Reprises sans objet			-0,2	-0,2
Dotations nettes	2,6	0,0	-4,8	-2,2
<b>31 décembre 2012</b>	<b>9,7</b>	<b>0,7</b>	<b>7,0 <sup>(b)</sup></b>	<b>17,4</b>

(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

(b) Dont provisions pour pertes de change 4,8 millions d'euros, provision pour attribution gratuite d'actions 0,9 million d'euros.

### 15.1. Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions supportent notamment une provision pour primes de médailles du travail qui s'élève à 9,7 millions d'euros. Les hypothèses actuarielles retenues pour sa détermination tiennent compte de l'ancienneté du personnel, d'un taux de rotation et d'espérance de vie du personnel, d'un taux de progression des salaires de 3 % ainsi que d'un taux d'actualisation de 3 %.

### 15.2. Provisions pour litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges représente 0,3 million d'euros au 31 décembre 2012.

## 16. Endettement net

### 16.1. Refinancement de la dette

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, remboursable in fine en 2017. Le prêt syndiqué est assujéti au ratio « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions » qui ne doit pas excéder 3. Ce ratio est respecté au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, cette ligne de crédit fait l'objet d'un tirage de 60 millions d'euros.

## 16.2. Echancier de la dette nette

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
A plus de cinq ans	0,4	
Entre un et cinq ans	2,1	3,2
<b>Total des dettes à plus d'un an</b>	<b>2,5</b>	<b>3,2</b>
A moins d'un an	110,6 <sup>(a)</sup>	163,1
<b>Total des dettes financières</b>	<b>113,1</b>	<b>166,3</b>
Placements de trésorerie	-0,3	-0,7
Disponibilités	-67,6 <sup>(b)</sup>	-82,5
<b>Endettement net</b>	<b>45,2</b>	<b>83,1</b>

<sup>(a)</sup> dont cash pooling 34,4 millions d'euros

<sup>(b)</sup> dont cash pooling 62,8 millions d'euros après dépréciation

## 17. Fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Fournisseurs</b>	<b>127,7</b>	<b>123,9</b>
Dettes fiscales et sociales	85,2	76,9
Produits constatés d'avance	2,8	2,7
Autres dettes	10,2	11,5
<b>Autres dettes d'exploitation</b>	<b>98,2</b>	<b>91,1</b>
Dettes sur immobilisations	21,9	16,0
<b>Dettes hors exploitation</b>	<b>21,9</b>	<b>16,0</b>

### 17.1. Dettes relevant de plusieurs postes du bilan

Le montant des dettes représentées par des effets de commerce est non significatif pour les exercices 2012 et 2011.

### 17.2. Produits constatés d'avance

Il s'agit principalement de contrats de location et d'entretien de matériels facturés d'avance.



### 17.3. Echéances des dettes fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Fournisseurs</b>		
Dettes à moins d'un an	127,7	123,9
<b>Total</b>	<b>127,7</b>	<b>123,9</b>
<b>Autres dettes d'exploitation</b>		
Dettes à moins d'un an	98,2	91,1
<b>Total</b>	<b>98,2</b>	<b>91,1</b>
<b>Dettes hors exploitation</b>		
Dettes à moins d'un an	21,9	16,0
<b>Total</b>	<b>21,9</b>	<b>16,0</b>

### 17.4. Détail des charges à payer

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Emprunts et dettes financières diverses	0,7	0,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40,5	47,6
Dettes fiscales et sociales	68,2	61,2
Autres dettes d'exploitation	5,1	5,5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6,1	5,1
<b>Total</b>	<b>120,6</b>	<b>120,0</b>

### 18. Ecart de conversion passif

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Sur dettes d'exploitation	0,3	
Sur créances commerciales	0,2	1,3
Sur dettes financières	0,1	0,1
Sur créances financières	0,1	
<b>Total</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>

## 19. Postes du bilan concernant des entreprises liées

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>395,8</b>	<b>536,3</b>
Créances d'exploitation	161,6	157,7
Créances hors exploitation	2,0	
<b>Total créances</b>	<b>163,6</b>	<b>157,7</b>
<b>Total disponibilités<sup>(a)</sup></b>	<b>65,4</b>	<b>77,1</b>
Dettes d'exploitation	70,8	65,9
Dettes financières <sup>(b)</sup>	34,4	100,7
<b>Total dettes</b>	<b>105,2</b>	<b>166,6</b>

<sup>(a)</sup> avances faites aux filiales au titre du cash pooling

<sup>(b)</sup> avances reçues des filiales au titre du cash pooling

## 20. Engagements financiers

### 20.1. Engagements donnés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Avals, cautions et garanties dont entreprises liées 61,3 millions d'euros	63,3	77,8
Crédit-bail et loyers	0,7	0,3
<b>Total</b>	<b>64,0</b>	<b>78,1</b>

### 20.2. Engagements reçus

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2010
Avals, cautions et garanties dont entreprises liées 0 million d'euros	0,4	0,7
Lignes de crédit ouvertes de 350 millions d'euros auprès d'un syndicat de banques dont 60 millions d'euros utilisée au 31 décembre 2011	290,0	240,0
<b>Total</b>	<b>290,4</b>	<b>240,7</b>

### 20.3. Instruments de couverture

#### 20.3.1. Risque de change

Les instruments de couverture utilisés sont affectés à des créances ou des dettes commerciales ou financières.

Les gains ou pertes de change potentiels sur ces instruments de couverture, évalués à partir des cours au 31 décembre 2012, sont portés au bilan quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou des dettes.

Les couvertures en place au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

- Ventes à terme s'élevant à 13,9 millions d'euros destinées à la couverture des créances commerciales.
- Ventes à terme s'élevant à 31,5 millions d'euros destinées à la couverture des créances financières.
- Achats à terme en couverture de dettes financières pour 12,3 millions d'euros.

Par ailleurs, des opérations de couvertures de change ont été mises en place pour couvrir des positions budgétaires de l'exercice 2013. Le montant net de ces couvertures à terme s'élève à 168,3 millions d'euros.

La valeur de marché au 31 décembre 2012 de l'ensemble de ces couvertures budgétaires représente une perte latente de 4,1 millions d'euros.

Enfin des opérations de couverture ont été mises en place pour couvrir le résultat des filiales étrangères. Le montant de ces couvertures s'élève à 30,9 millions d'euros et représente au 31 décembre 2012 un gain latent de 0,5 million d'euros.

A titre indicatif, le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>		<b>2011</b>	
	<b>12 mois</b>	<b>%</b>	<b>12 mois</b>	<b>%</b>
<b>Zone euro</b>	<b>454,5</b>	<b>58 %</b>	<b>453,6</b>	<b>61 %</b>
<b>Autres</b>				
Dollars US	133,5	17 %	110,0	15 %
Livres anglaises	22,1	3 %	20,1	3 %
Roupie	16,6	2 %	14,2	2 %
Couronne suédoise	15,6	2 %	16,3	2 %
Francs suisses	15,5	2 %	15,7	2 %
Zloty polonais	15,1	2 %	17,0	2 %
Livres turques	13,4	2 %	13,3	2 %
Autres devises	96,3	12 %	83,1	11 %
<b>Total</b>	<b>782,6</b>	<b>100 %</b>	<b>743,4</b>	<b>100 %</b>

### 20.3.2. Risque de taux

Au 31 décembre 2012, il n'y a pas de contrat de swap de taux en cours.

## 20.4. Information en matière de crédit-bail

En millions d'euros	Valeur	Redevances		Dotation aux amortissements	
		exercice	cumulées	exercice	cumulées
Terrain	0,3				
Construction	2,3	0,2	2,4	0,1	0,9
Autres immo. corp.	0,8	0,2	0,5	0,2	0,6
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>0,4</b>	<b>2,9</b>	<b>0,3</b>	<b>1,5</b>

En millions d'euros	Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	
Terrain					
Construction	0,2	0,5		0,7	
Autres immo. corp.	0,1	0,1		0,2	
<b>Total</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,0</b>

Les crédits baux présentés émanent des sociétés Argene et AES Laboratoire Groupe.

## 20.5. Compléments de retraites, indemnités de départ et assimilées

Une évaluation actuarielle des engagements a été effectuée au 31 décembre 2012 tenant compte :

- des probabilités de départ du personnel salarié et de mortalité ;
- d'une estimation d'évolution des salaires de 3 % l'an ;
- d'une hypothèse de départ à la retraite entre 64 et 65 ans pour une durée complète d'activité professionnelle ouvrant droit à la retraite au taux plein ;
- d'un taux d'actualisation de 3 %.

Au 31 décembre 2012, cet engagement est composé des éléments suivants :

Indemnités conventionnelles de fin de carrière	22,5 millions d'euros
Autres engagements	0,1 million d'euros

L'engagement ressort à 22,6 millions d'euros. Il est partiellement couvert par un fonds d'assurance capitalisant des primes annuelles. Le solde non couvert de 9,8 millions d'euros n'est pas provisionné dans les comptes annuels.

## 20.6. Engagements et opérations hors bilan significatives

### 20.6.1. Engagements

En 2012, bioMérieux est entré dans le capital de Quanterix pour un montant de 11,8 millions d'euros, et s'est engagé à prendre une participation complémentaire de 10 millions de dollars (7,6 millions d'euros) dans un délai de 2 ans, sous réserve de validation de la plateforme.

Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014,

s'élevant à 3,5 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros. Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé en 2012 sur des produits incorporant cette technologie, bioMérieux n'est redevable d'aucun intéressement.

Dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions fixé par le Conseil d'administration, bioMérieux SA devra racheter 231 200 actions. Cet engagement représente un montant de 16,6 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2012.

Suite à des opérations d'acquisition-cession, la société est soumise à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

A l'occasion de la cession de sa filiale Agro Bio à la société Qualtech le 17 mai 2011, la société AES Laboratoire Groupe a consenti une garantie d'actif et de passif, dont le terme est fixé au 31 mars 2014, pour un montant de 1,6 million d'euros (dégressif par tiers par période de 12 mois).

#### 20.6.2. Autres opérations non inscrites au bilan

Les engagements donnés relatifs à différents contrats de recherche s'élèvent à 27,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 86,8 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 16,1 millions d'euros et 8,9 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échancier fonction du chiffre d'affaires réalisé, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4 % du chiffre d'affaires). Les modalités financières décrites ci-avant ont été revues et validées par les parties fin 2012, elles seront finalisées au travers de la signature d'un nouvel avenant début 2013.

L'estimation au 31 décembre 2012 de l'engagement de bioMérieux SA envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 271 955 heures et 3 041 heures pour la société Argène.

bioMérieux SA s'est engagé pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Le coût de sa contribution aux activités de recherche, qui se traduira par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER, est estimé à 4 millions d'euros pour les trois prochaines années. Ce montant n'intègre pas le coût des ressources internes bioMérieux qui pourraient participer à ces projets collaboratifs.

### 20.7. Transactions avec les parties liées

L'institut Mérieux, qui détient 58,9 % de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2012, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA, s'élevant à 4,8 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,5 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux SA et l'institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. La charge d'intérêts supportée par bioMérieux SA s'élève à 0,1 million d'euros.

Les sociétés du Groupe Mérieux NutriScience Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux ont été refacturées à hauteur de 0,7 million d'euros, au titre de prestations de services, d'achats de réactifs.

La société Théra Conseil, détenu à 98,24 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,1 million d'euros au titre de 2012.

bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2012 des prestations pour 0,3 million d'euros à la société IMAccess, détenue à 100 % par l'Institut Mérieux.

bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, et 0,1 million d'euros à la Fondation Mérieux.

bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient directement, par l'intermédiaire de TSGH, 54,9 % du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,1 million d'euros en 2012.

## 21. Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total 31/12/2012</b>	<b>Total 31/12/2011</b>
Ventes de marchandises	7,6	74,4	82,0	80,5
Production vendue de biens	144,8	460,0	604,8	576,9
Production vendue de services	15,9	79,9	95,8	86,0
<b>Total</b>	<b>168,3</b>	<b>614,3</b>	<b>782,6</b>	<b>743,4</b>

### 21.1. Chiffre d'affaires par zones géographiques

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
France	170,2	171,4
Europe	333,9	328,4
Amérique du Sud	41,5	40,5
Amérique du Nord	71,8	68,5
Asie Pacifique	100,8	77,2
Autres	64,4	57,4
<b>Total</b>	<b>782,6</b>	<b>743,4</b>

## 22. Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Salaires	135,8	126,3
Intéressement	9,1	9,4
Charges sociales	71,0	65,5
<b>Total</b>	<b>215,9</b>	<b>201,3</b>
Participation	0,0	0,6
<b>Total</b>	<b>215,9</b>	<b>201,9</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>2 860</b>	<b>2 725</b>
<b>Effectif en fin d'exercice</b>	<b>2 896</b>	<b>2 784</b>

## 22.1. Répartition de l'effectif

<i>En EQTP</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Effectif moyen</b>		
Cadres	1 270	1 179
Agents de maîtrise	50	46
Employés	48	58
Techniciens	1 018	985
Ouvriers	474	457
<b>Total</b>	<b>2 860</b>	<b>2 725</b>
<b>Effectif en fin d'exercice</b>		
Cadres	1 288	1 199
Agents de maîtrise	51	50
Employés	37	53
Techniciens	1 029	1 007
Ouvriers	491	475
<b>Total</b>	<b>2 896</b>	<b>2 784</b>

## 23. Rémunérations allouées aux organes de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2012 à raison de leurs fonctions, est constitué de jetons de présence versés aux administrateurs pour 0,3 million d'euros, et de rémunérations fixes et variables pour 1,4 million d'euros.

## 24. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche & développement enregistrés sur l'exercice 2012 s'élèvent à 110,9 millions d'euros.

## 25. Frais financiers nets

### 25.1. Détail des frais financiers nets

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Charges financières nettes	-0,5	0,1
Dépréciation titres et autres	-8,8 <sup>(a)</sup>	-16,1 <sup>(b)</sup>
Abandon de créance	-0,1	
Provisions risques et charges	5,8	-5,8
Dépréciation sur cash pool	-2,6	
Dividendes	143,1	90,1
Ecarts de change	-3,1	-0,9
<b>Total</b>	<b>133,8</b>	<b>67,4</b>

<sup>(a)</sup> dont dotation nette -5,8 millions d'euros sur les filiales et -3 millions d'euros autres que filiales

<sup>(b)</sup> dont dotation nette -14,3 millions d'euros sur les filiales et -1,8 million d'euros autres que filiales

## 25.2. Ecart de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change affectent le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Ventes	-10,2	5,5
Achats	-0,1	-1,8
Financier	-3,1	-0,9
<b>Total</b>	<b>-13,4</b>	<b>2,8</b>

## 26. Entreprises liées : charges et produits financiers

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Dépréciation des titres de participation	-4,1	-14,3
Charges financières <sup>(a)</sup>	-7,8	-6,6
Dividendes perçus	143,1	90,0
Revenus des créances rattachées aux participations	2,1	1,4
Autres produits financiers <sup>(b)</sup>	7,0	0,9
<b>Total</b>	<b>140,3</b>	<b>71,4</b>

<sup>(a)</sup> dont dotation provision pour abandon de créances 5,7 millions d'euros en 2011

<sup>(b)</sup> dont reprise provision pour abandon de créances 5,8 millions d'euros en 2012

## 27. Résultat exceptionnel

<i>En millions d'euros</i>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Net 2012</b>	<b>Net 2011</b>
Cessions d'immobilisations	5,8	5,3	0,5	-0,1
Provisions réglementées	5,8	8,7	-2,9	-2,2
Autres produits et charges exceptionnels	1,0	1,9	-0,9	
<b>Total</b>	<b>12,6</b>	<b>15,9</b>	<b>-3,3</b>	<b>-2,3</b>



## 28. Résultat et impôt

La société a enregistré au 31 décembre 2012 différents crédits d'impôt pour un montant total de 15,7 millions d'euros, dont un crédit d'impôt recherche estimé à 14 millions d'euros. Le produit net d'IS s'élève à 13,2 millions d'euros en 2012 contre 1,1 million d'euros l'année précédente.

### 28.1. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

<i>En millions d'euros</i>	2012			2011
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	
Résultat courant	152,2	10,4	162,6	105,2
Résultat exceptionnel	-3,2	1,4	-1,8	-3,4
Participation des salariés		0,3	0,3	0,8
Ajustement IS n-1 et autres		1,1	1,1	0,9
<b>Résultat comptable</b>	<b>149,0</b>	<b>13,2</b>	<b>162,2</b>	<b>103,5</b>

### 28.2. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Résultat net de l'exercice	162,2	103,5
Impôt sur les bénéfices	13,3	1,2
Résultat avant impôt	148,9	102,3
Amortis. dérogatoires et prov. réglementées (+ dotations - reprises)	2,8	2,2
Total des évaluations fiscales dérogatoires	-2,8	-2,2
<b>Résultat avant impôt hors incidence des évaluations dérogatoires</b>	<b>151,7</b>	<b>104,5</b>
Impôt sur les bénéfices	13,3	1,2
Impôt sur évaluations fiscales dérogatoires à 36,10 %	-1,0	-0,8
<b>Impôt total</b>	<b>12,3</b>	<b>0,4</b>
<b>Résultat net de l'exercice hors évaluations fiscales dérogatoires</b>	<b>164,0</b>	<b>104,9</b>

### 28.3. Evolution de la charge fiscale future

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b> Taux 36,10 %	<b>2011</b> Taux 36,10 %
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	12,8	11,8
Subventions d'investissement	0,1	
Prov. factures à émettre action propre	0,3	0,3
<b>Total impôts différés à payer</b>	<b>13,2</b>	<b>12,1</b>
Provisions et charges non déductibles	-1,4	-3,9
Ecart conversion passif	-0,2	-0,5
Etalement frais acquisition participations		-1,2
<b>Total impôts payés d'avance</b>	<b>-1,6</b>	<b>-5,6</b>
<b>Total charges futures d'impôt</b>	<b>11,6</b>	<b>6,5</b>



# COMPTES CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2012

# Rapport de gestion sur les comptes consolidés clos au 31 décembre 2012

Les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

## 1 SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE

L'exercice clos le 31 décembre 2012 a été marqué par les principaux événements suivants :

### 1.1 ACTIVITE

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 s'est établi à 1 570 millions d'euros contre 1 427 millions d'euros en 2011, soit une hausse de 10 % en euros. Il reflète une croissance de 6,8 % à devises constantes, dont une progression de 3,7 %, hors variations du périmètre d'activité (principalement les acquisitions d'AES et d'ARGENE et la cession de Dima Diagnostika) :

<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b> En millions d'euros	<b>2012</b>	2011	Variation A données publiées	<b>Variation</b> A devises constantes et périmètre d'activité comparable
Europe <sup>(1)</sup>	<b>807</b>	756	+6,8 %	<b>+1,0 %</b>
Amérique du Nord	<b>345</b>	320	+7,8 %	<b>-0,4 %</b>
Asie Pacifique	<b>283</b>	225	+25,7 %	<b>+17,1 %</b>
Amérique latine	<b>135</b>	126	+6,6 %	<b>+6,6 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 570</b>	1 427	+10,0 %	<b>+3,7 %</b>

<sup>(1)</sup> y compris le Moyen-Orient et l'Afrique

En Europe - Moyen-Orient - Afrique (51 % du CA total), le chiffre d'affaires est en légère croissance.

En « Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique », la vigueur de l'activité s'est confirmée, en particulier en Russie et en Afrique du Sud, portant la progression annuelle à 15 % et confortant le développement de la Société sur cette zone.

En Europe de l'Ouest (43 % du CA total), dans un environnement économique déprimé, les ventes ont enregistré une légère décroissance. En effet, le dynamisme de l'activité en Allemagne, au Royaume-Uni et en Belgique, a permis de contrebalancer en grande partie les conditions de marché difficiles observées dans les pays d'Europe du Sud et en France.

En Europe du Sud (10 % du CA total), le recul des ventes constaté tout au long de l'année s'est poursuivi. Il résulte des mesures gouvernementales de restriction des dépenses de santé et de l'adaptation de la politique commerciale de la Société à la nouvelle donne économique et financière de ces pays.

En France (13 % du CA total), l'activité est en décroissance de 4 %. Les ventes de tests de routine VIDAS® sont pénalisées par la poursuite de la consolidation des laboratoires qui préparent leur accréditation avec

notamment le dépôt obligatoire, au plus tard le 31 mai 2013, d'une demande auprès du Comité français d'accréditation (COFRAC).

En Amérique du Nord (22 % du CA total), le chiffre d'affaires a été stable dans un contexte de marché qui s'est tendu au cours de l'exercice 2012.

L'activité a été tirée par la progression des ventes dans le domaine industriel. En particulier, les réactifs et les services ont affiché des taux de croissance élevés sur le marché agroalimentaire. Les clients industriels ont effectivement bien accueilli l'offre associant les solutions de bioMérieux et d'AES : cette offre, particulièrement étendue, est bien adaptée à leurs besoins.

Avec la mise en œuvre de la réforme de la santé aux Etats-Unis, les applications cliniques sont restées un marché difficile. La gamme VIDAS® a enregistré une bonne performance, bénéficiant du succès des paramètres à forte valeur médicale, notamment de VIDAS® B.R.A.H.M.S PCT en raison de l'aide apportée par ce test dans l'évaluation pronostique du sepsis.

Sur la zone Asie Pacifique (18 % du CA total), le chiffre d'affaires a augmenté de 17 %.

Avec une croissance de son activité de 41 % et des ventes atteignant 108 millions d'euros, bioMérieux Chine est désormais la 3ème société du Groupe. Se concentrant principalement sur le diagnostic des maladies infectieuses, bioMérieux dispose de gammes de produits particulièrement bien adaptées aux besoins de ce pays avec ses tests d'antibiogramme manuels, semi-automatisés ou automatisés en microbiologie clinique, son système VIDAS® robuste, flexible et simple d'utilisation dans les immunoessais, et ses solutions destinées à la sécurité et à la qualité agroalimentaire dans les applications industrielles.

L'activité en Inde a également confirmé son dynamisme (+18 %). Le marché indien du diagnostic in vitro, caractérisé par des prix de vente relativement bas, est estimé à 400 millions d'euros. bioMérieux y poursuit une stratégie ambitieuse : construction d'une position de leader en microbiologie clinique automatisée, pénétration plus large de VIDAS® dans les immunoessais, lancement de solutions économiques en biologie moléculaire et déploiement de l'offre d'AES dans les applications agroalimentaires.

Dans la région, le besoin d'équipement des laboratoires est particulièrement important. En progression de 31 %, les ventes d'instruments ont donc continué de tirer l'activité du Groupe. Dans le domaine clinique, la croissance des ventes a été dynamisée par la microbiologie et la gamme d'immunoessais VIDAS®. Dans le domaine industriel, les ventes ont enregistré une hausse de 25 %.

En Amérique latine (9 % du CA total), le chiffre d'affaires est en augmentation de près de 7 %, portée par la performance du Mexique (+14 %) et de l'Argentine (+9 %). Au Brésil, l'accélération des ventes au 4ème trimestre a permis à l'activité de s'inscrire en légère croissance sur l'exercice, malgré une base de comparaison élevée en 2011 (+18 %) et le ralentissement de l'économie.

Les réactifs de microbiologie ont soutenu la croissance dans le domaine clinique. Dans les applications industrielles, les ventes ont été dynamiques sur la quasi-totalité des pays.

En 2012, l'évolution de l'activité par technologie, à devises constantes et périmètre d'activité comparable, est la suivante :

<b>Chiffre d'affaires par technologie</b> En millions d'euros	<b>2012</b>	2011	Variation A données publiées	<b>Variation</b> A devises constantes et périmètre d'activité comparable
<b>Applications Cliniques</b>	<b>1 251</b>	1 177	+6,2 %	<b>+2,9 %</b>
Microbiologie	<b>801</b>	737	+8,6 %	<b>+4,5 %</b>
Immunoessais <sup>(1)</sup>	<b>362</b>	355	+2,0 %	<b>+1,3 %</b>
Biologie Moléculaire	<b>73</b>	69	+5,8 %	<b>-4,1 %</b>
Autres gammes	<b>15</b>	16	-7,1 %	<b>-7,7 %</b>
<b>Applications Industrielles</b>	<b>319</b>	250	+27,7 %	<b>+7,6 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 570</b>	1 427	+10,0 %	<b>+3,7 %</b>

<sup>(1)</sup> dont VIDAS® : croissance proche de 3,6 %

Dans le domaine clinique, le chiffre d'affaires a augmenté de près de 3 %.

La microbiologie, qui est le cœur de métier du Groupe, représente 51 % de son chiffre d'affaires. Après une année 2011 particulièrement dynamique, elle affiche encore une progression de ses ventes de 4,5 %, tirée notamment par les cartes VITEK® et les milieux de culture. En outre, l'offre FMLA® d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie a confirmé la vigueur de son développement avec une croissance de 21 %. C'est dans ce contexte porteur que seront lancés en 2013 un nouvel automate d'hémoculture et un incubateur intégrant des technologies d'imagerie. En outre, en décembre 2012, la Société a déposé auprès de la FDA\* américaine une demande 510(k) de novo d'autorisation de mise sur le marché de son système VITEK® MS.

Les ventes dans les immunoessais ont affiché une hausse de 1,3 %.

La gamme VIDAS® a enregistré une croissance de 3,6 %. Les ventes de réactifs à forte valeur médicale ou dans les pays émergents représentent désormais 65 % du chiffre d'affaires des réactifs VIDAS®. Ces ventes ont affiché une progression dynamique, absorbant la nette décroissance des tests de routine dans les pays développés où la consolidation des laboratoires se poursuit. Ainsi confortée dans le repositionnement stratégique de son système VIDAS®, la Société a présenté VIDAS® 3, la nouvelle génération de VIDAS®, aux Journées Internationales de Biologie en novembre à Paris. Particulièrement adapté aux tests à forte valeur médicale, de petites séries ou de confirmation, cet instrument y a reçu un accueil favorable et prometteur des laboratoires de biologie médicale. En outre, ce lancement devrait permettre d'accélérer le développement de la gamme VIDAS® dans les pays émergents.

A contrario, les ventes de microplaques et de tests rapides se sont inscrites en repli, dans un environnement très concurrentiel.

La biologie moléculaire a enregistré une baisse de 4,1 %, pénalisée par la concurrence de solutions intégrées. Dans ce domaine, bioMérieux a signé fin décembre 2012 un important contrat avec MSF Supply, centrale d'approvisionnement de Médecins Sans Frontières Belgique, dans le cadre de la lutte contre le sida au Malawi, au Zimbabwe, et au Mozambique. Par cet accord, bioMérieux s'engage à fournir les réactifs et consommables pour le dosage de 300 000 charges virales sur la période 2013 - 2015. En outre, bioMérieux prépare le lancement du système totalement automatisé de Biocartis, prévu pour 2014. Avec ce système, la Société cible principalement le diagnostic des maladies infectieuses.

Les applications industrielles ont enregistré une hausse de 7,6 %. Malgré un contexte économique difficile, l'activité s'est inscrite en croissance dans chacune des régions. En particulier, la progression des ventes dans les « Emerging 7\*\* » a atteint 41 %. Après intégration de la société AES, dont le portefeuille produits permet à bioMérieux de commercialiser désormais l'offre la plus large du marché, les applications industrielles représentent plus de 20 % de l'activité du Groupe.

\* FDA : Food and Drug Administration

\*\* Emerging 7 : Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Russie, Turquie

Les ventes de réactifs et de services ont représenté 87 % du chiffre d'affaires. Elles ont augmenté de 4 %, à devises constantes et périmètre d'activité comparable. La pression sur les prix s'est renforcée compte tenu notamment de la mise en place de mesures visant à réduire le coût des soins et de la consolidation des laboratoires. Le poids grandissant des pays émergents dans l'activité du Groupe a aussi pesé sur les prix moyens de vente.

Les ventes d'instruments ont représenté près de 13 % du chiffre d'affaires. Elles ont enregistré une croissance organique robuste dans les « Emerging 7 », constituant un solide socle de développement de l'activité future.

## 1.2 PARTENARIATS ET ACCORDS STRATEGIQUES

Deux accords de partenariat stratégique ont été signés pendant l'exercice :

- Partenariat stratégique avec Quanterix dans les immunoessais ultrasensibles

En novembre, bioMérieux et la société américaine Quanterix ont annoncé avoir conclu un accord stratégique qui confère à bioMérieux les droits d'exploitation exclusifs, à l'échelle mondiale, de la technologie d'immunoessais ultrasensible Simoa™ de Quanterix dans les laboratoires cliniques ainsi que dans les applications industrielles. Selon les termes de ce contrat, Quanterix fournira un nouvel instrument et des consommables basés sur sa technologie Simoa™, et bioMérieux développera des tests ultrasensibles et multiplexes sur cette nouvelle plateforme. A cette occasion, bioMérieux a pris une participation dans le capital de Quanterix.

- Genome Institute de l'Université Washington (Saint Louis, Missouri - U.S.)

En octobre, bioMérieux a signé une lettre d'intention avec le Genome Institute de l'Université Washington de Saint Louis dans le domaine du séquençage génétique microbien. Ce partenariat, qui sera mis en place dans les semaines à venir par un accord de recherche stratégique conjoint, vise à constituer une base de données unique et sans précédent, liant les séquences génétiques des agents pathogènes à leurs caractéristiques phénotypiques (identification, virulence et résistance), de façon à construire de nouvelles connaissances en microbiologie, exploitables par les laboratoires, les médecins et les chercheurs. Ces travaux s'appuieront sur la souchothèque propriétaire de bioMérieux qui compte environ 90 000 bactéries. Ils pourraient éventuellement conduire à une nouvelle utilisation du séquençage appliqué à la microbiologie qui sera particulièrement importante d'un point de vue médical.

## 1.3 NOUVEAUX PRODUITS

19 nouveaux produits ont été commercialisés au cours de l'exercice.

La version marquée CE de VIDAS® Galectin 3, un nouveau réactif à forte valeur médicale, qui complète le menu de tests VIDAS® dans le domaine des maladies cardiovasculaires a été lancée au cours de l'exercice. Galectin-3 est un marqueur innovant de l'insuffisance cardiaque chronique.

VIDAS® 3, la nouvelle génération de VIDAS®, a été présentée aux Journées Internationales de Biologie en novembre à Paris.

VITEK® MS Plus, un système permettant aux clients de VITEK® MS d'utiliser le système de spectrométrie de masse au-delà de leur routine quotidienne d'identification, en réalisant des travaux de recherche ou en construisant leur propre base de données a été également commercialisé au cours du dernier trimestre de l'exercice.

## 1.4 OPERATIONS INDUSTRIELLES

Poursuivant son plan d'optimisation des sites de production, bioMérieux a décidé d'arrêter la production de milieux de culture à Basingstoke (Royaume-Uni) courant 2013. Ce site, qui est en location, emploie 8 personnes.

En 2012, le « Global ERP » a été mis en service en Europe de l'Est (Autriche, Hongrie, Pologne République Tchèque, et Suisse) ainsi qu'en Amérique Latine (Argentine, Chili, Colombie et Mexique) portant à quatorze, le nombre de pays sur lequel il est désormais déployé (dont Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, Canada et France).

## 1.5 PROCEDURES EN COURS

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence sensiblement défavorable sur la continuité de son exploitation. La Société n'est partie à aucun litige considéré comme significatif en dehors de ceux décrits en annexe des comptes consolidés (notes 13.3.1 et 13.4 aux états financiers consolidés). Elle considère que les provisions pour litiges constituées représentent une couverture raisonnable de ces litiges.

## 1.6 ORGANISATION DES OPERATIONS DE MECENAT DE BIOMERIEUX

Le Conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 19 décembre 2003, a pris la décision de consacrer une part déterminée de son budget à des opérations de mécénat. Il a été prévu que cette enveloppe soit affectée pour sa majeure partie (de 80 à 90 %) à des projets soutenus par la Fondation Mérieux et la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux et pour le solde, à des opérations de parrainage ou de mécénat directement entreprises par bioMérieux. En 2012, la Société a participé au financement d'opérations de mécénat pour un montant total de 2,0 millions d'euros, (dont 1,4 millions d'euros au profit des deux Fondations citées ci-dessus), représentant 2,5 % du chiffre d'affaires de bioMérieux SA.

## 2 PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES ; RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

---

### 2.1 LES COMPTES

Les comptes au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 sont arrêtés selon le référentiel IAS/IFRS.

#### Compte de résultat

La marge brute a progressé de 7 % à 814 millions d'euros. Elle a bénéficié de la progression de l'activité et de l'impact favorable du change. A contrario, le poids grandissant des pays émergents dans le chiffre d'affaires a pesé sur les prix moyens de ventes ainsi que sur les frais de port. En outre, les écritures liées à la comptabilisation du prix d'acquisition d'AES et d'ARGENE ont représenté une charge de 6 millions d'euros sur l'exercice.

Rapporté au chiffre d'affaires, le taux de marge brute s'est établi à 51,9 % contre 53,3 % en 2011. Cette évolution résulte principalement de l'impact du change, de l'augmentation du poids des pays émergents dans les ventes du Groupe et de l'intégration des sociétés AES et ARGENE.



Les charges commerciales et les frais généraux se sont élevés à 409 millions d'euros et ont représenté 26,1 % du chiffre d'affaires. Alors que la Société prépare le lancement commercial de 3 instruments innovants en 2013, ce pourcentage est quasi stable par rapport au 31 décembre 2011, traduisant la gestion très stricte des coûts opérationnels au cours de l'exercice.

Représentant près de 11 % du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement se sont établis à 169 millions d'euros. A devises et périmètre constants, ils sont en progression de près de 8 %, reflétant l'intensification des investissements dans le portefeuille de produits en développement.

Les crédits d'impôts en faveur de la recherche se sont établis à près de 18 millions d'euros, en hausse de 4 millions d'euros.

Les produits du portefeuille de brevets se sont élevés à 6,1 millions d'euros.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel courant\* a atteint 260 millions d'euros, en ligne avec l'objectif que le Groupe s'était fixé il y a un an. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le taux de marge opérationnelle courante ressort à 16,6 %. Ce taux est pénalisé par les impacts de change sur le chiffre d'affaires, sans lesquels il ressortirait à 17,1 %.

Les autres éléments opérationnels non courants ont représenté une charge nette de 25,4 millions d'euros. Une perte de valeur de 21 millions d'euros a été enregistrée au titre de bioTheranostics pour tenir compte des valorisations actuellement retenues pour des opérations en capital dans ce domaine. bioMérieux a décidé de rechercher de nouveaux partenaires pour dynamiser le développement de bioTheranostics (cf. paragraphe « événements postérieurs à la clôture »). En 2012, cette société a pesé à hauteur de 8 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant du Groupe.

En 2011, la charge nette opérationnelle non courante s'élevait à 12,2 millions d'euros. Elle enregistrait principalement un complément de dépréciation des créances publiques grecques (6,1 millions d'euros) et les coûts d'acquisition des sociétés AES et ARGENE (3,8 millions d'euros).

Après prise en compte des éléments opérationnels non courants, le résultat opérationnel s'est établi à 235 millions d'euros, contre 245 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La charge financière nette s'est élevée à 11,3 millions d'euros. Elle est composée du coût de l'endettement net à hauteur de 6,4 millions d'euros et d'autres charges financières pour 4,9 millions d'euros. L'augmentation de 2 millions d'euros du coût de l'endettement s'explique par la croissance de l'endettement net moyen du Groupe suite aux acquisitions de juillet 2011 et par les frais liés à la mise en place en avril 2012 de la nouvelle ligne de crédit de 350 millions d'euros. Les autres charges financières enregistrent la dépréciation des titres de participation dans Knome.

La charge d'impôt sur les résultats s'est établie à 89,4 millions d'euros. Aucune déduction fiscale n'ayant été constatée sur la perte de valeur relatives à l'écart d'acquisition de bioTheranostics et sur la dépréciation des titres Knome, le taux d'imposition a représenté 40 % du résultat avant impôt. Retraité de ces éléments, il se serait établi à 35,6 %, pénalisé par le poids plus important des sociétés en pertes. Il représentait 32,5 % du résultat avant impôt en 2011.

Représentant 8,5 % du chiffre d'affaires, le résultat net a atteint 134 millions d'euros, soit un résultat net par action (part du Groupe) de 3,41 euros.

### **Flux de trésorerie**

L'EBITDA\*\* s'est élevé à 355 millions d'euros, en progression de 12 millions d'euros du fait principalement de l'augmentation des amortissements d'exploitation.

---

\* Résultat opérationnel courant, avant les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », classés en « autres produits et charges opérationnels non courants »

\*\* Somme du résultat opérationnel courant et des amortissements d'exploitation

L'augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation s'est élevée à 26 millions d'euros. Cette hausse est nettement moins importante qu'en 2011 (50 millions d'euros) du fait principalement de l'encaissement en Espagne et au Portugal d'arriérés de créances publiques en juin et juillet 2012 à hauteur de 35 millions d'euros. Dans ce contexte, les créances nettes sur les clients publics d'Europe du Sud totalisent 75 millions d'euros au 31 décembre 2012 (contre 100 millions d'euros au 31 décembre 2011). Le besoin en fonds de roulement d'exploitation s'établit ainsi à 24,7 % du chiffre d'affaires à la clôture de l'exercice, contre 26,1 % au 31 décembre 2011.

Les investissements réalisés sur l'exercice ont représenté 131 millions d'euros, dont 98 millions au titre des investissements industriels, contre respectivement 108 et 74 millions d'euros en 2011 (hors impact de la variation du poste « fournisseurs d'immobilisations »). Les investissements industriels ont concerné principalement la mise en service et la modernisation de lignes de production ainsi que l'acquisition, la construction et l'extension de bâtiments industriels ou de R&D. Enfin, le projet « Global ERP » s'est poursuivi. Le total des investissements de l'exercice a représenté 8,4 % du chiffre d'affaires.

Dans ce contexte, la Société dégage un cash-flow libre avant acquisitions de titres de participation et dividendes de 134 millions d'euros. En 2011, elle avait dégagé un cash-flow libre de 118 millions d'euros.

En 2012, les acquisitions de titres de participation (principalement Quanterix et RAS) se sont élevées à 12 millions d'euros. En 2011, les décaissements nets relatifs aux acquisitions et participations (principalement AES et ARGENE) avaient représenté un montant total de 233 millions d'euros.

En outre, la Société a versé un dividende de 38,7 millions d'euros (0,98 euro par action) en juin 2012. L'endettement net ressort à 48 millions d'euros à fin décembre 2012. L'endettement net s'élevait à 131 millions d'euros au 31 décembre 2011.

## **2.2 DIVIDENDE**

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 29 mai prochain d'approuver un dividende de 0,98 euro par action, portant à 38,7 millions d'euros le montant qui sera distribué le 7 juin 2013.

## **2.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements reçus et donnés en cours au 31 décembre 2012 figurent en note 28 des annexes aux comptes consolidés.

## **2.4 RISQUES DE MARCHE**

### **Risques de change**

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être significativement affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Ce risque est détaillé à la note 27.1 des annexes aux comptes consolidés 2012.

### **Risque de crédit**

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. L'impact des dépréciations nettes sur les créances clients ainsi que l'exposition nette vis à vis des organismes publics grecs sont donnés en note 8 des annexes aux comptes consolidés 2012.

### **Risque de liquidité**

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, et l'impact de la saisonnalité étant non significatif, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 15.2. des annexes aux comptes consolidés.

## 2.4 LES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés figurent en annexe du présent rapport.

## 3 EVENEMENTS RECENTS / PERSPECTIVES D'AVENIR

---

### 3.1 EVENEMENTS RECENTS

#### **Collaboration avec Philips dans le domaine du Point-of-Care automatisé**

Depuis janvier 2010, Philips et bioMérieux travaillent conjointement pour développer des solutions de diagnostic portables entièrement automatisées, destinées à être utilisées en milieu hospitalier, le test étant réalisé au plus proche du patient (POC - Point-of-Care). Compte tenu des enjeux rencontrés pour développer des solutions de diagnostic de la Troponine offrant des résultats comparables à ceux d'automates de laboratoire central, les 2 partenaires ont décidé, en mars 2013, de réévaluer les conditions de cette collaboration.

#### **Médecine personnalisée et bioTheranostics (San Diego, Californie - Etats-Unis)**

En septembre 2008, bioMérieux a acquis la totalité du capital de bioTheranostics. Cette société développe des tests de biologie moléculaire pour qualifier les cancers métastatiques et aider les oncologues à choisir la meilleure stratégie thérapeutique et en propose la mise en œuvre dans le cadre d'une activité de services (CLIA lab\*). Depuis cette date et malgré un environnement réglementaire qui s'est durci, elle a réalisé de nombreux progrès scientifiques et commerciaux. Elle a notamment présenté en juin 2012, lors du congrès annuel de « l'American Society of Clinical Oncology » (ASCO), une étude prospective montrant une survie générale significativement améliorée des patients atteints de cancers d'origine inconnue et dont le traitement oncologique est déterminé à partir des résultats de son test CancerTYPE ID<sup>®</sup>. Elle a également annoncé l'extension de son offre PRECISSM de prédiction et de suivi de la réponse des tumeurs métastatiques aux traitements oncologiques. Cependant, ces avancées ne lui permettent pas encore d'atteindre l'équilibre financier et de nouveaux investissements importants sont nécessaires pour accélérer sa croissance.

Dans ce contexte, soucieuse de ne pas compromettre ses autres projets de recherche et développement, bioMérieux a décidé de rechercher de nouveaux partenaires externes. Une perte de valeur a corrélativement été reconnue à hauteur de 21 millions d'euros au 31 décembre 2012, sur la base des valorisations actuellement retenues lors d'opérations en capital de sociétés de ce domaine. Elle a été classée en éléments non courants.

Cette opération offrira à bioTheranostics la possibilité d'accélérer son développement grâce à de nouveaux financements. En outre, elle permettra à bioMérieux de se recentrer plus encore sur le diagnostic des maladies infectieuses, son axe stratégique majeur, tout en conservant les droits dans le domaine de l'IVD sur les biomarqueurs de médecine personnalisée issus des développements de bioTheranostics.

#### **Site de Durham (Caroline du Nord - Etats-Unis)**

La sévère épidémie de grippe de cet hiver a augmenté significativement la demande en flacons d'hémoculture BacT/ALERT<sup>®</sup> dans de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis. Dans ce contexte, alors que la fabrication de ces flacons a été affectée par la mise en service d'une nouvelle ligne de production sur le site de Durham, leur niveau de production est inférieur aux commandes clients. Le retour à un niveau satisfaisant d'approvisionnement est prévu au début du 2ème semestre 2013. Les réactifs d'hémoculture représentent environ 12 % du chiffre d'affaires du Groupe. bioMérieux travaille en étroite collaboration avec ses clients et met tout en œuvre pour remédier à cette situation transitoire.

---

\* CLIA - Clinical Laboratory Improvement Amendments

## 3.2 PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2013, année d'investissement, la Société continuera la mise en œuvre de sa feuille de route 2012 - 2015.

Elle commercialisera 3 nouveaux instruments innovants, intensifiera le développement commercial de bioMérieux Performance Solutions™ et accélérera son expansion internationale, principalement dans les pays émergents. Elle poursuivra également ses efforts d'innovation, notamment pour assurer le succès des lancements commerciaux de 2013. Elle continuera le développement de nouveaux systèmes visant à renforcer la valeur médicale du diagnostic et à optimiser l'organisation des laboratoires. Elle mettra également en place de nouveaux programmes de développement ambitieux, en particulier dans le domaine des immunoessais ultrasensibles. En parallèle, elle continuera ses importantes initiatives opérationnelles avec notamment le déploiement du « Global ERP » dans de nouvelles sociétés du Groupe.

Dans ce contexte, bioMérieux confirme, pour l'exercice 2013, son objectif de réaliser une croissance de son chiffre d'affaires comprise entre 3 et 5 %, à devises et périmètre constants. Le 2ème semestre devrait notamment voir le décollage progressif des 3 nouvelles plateformes de 2013, avec, en particulier, le déploiement commercial de VIDAS® 3 à compter de juillet.

En outre, pour l'exercice 2013, la Société cible un résultat opérationnel courant compris entre 255 et 270 millions d'euros. Cet objectif intègre les investissements en R&D et les plans d'actions commerciales nécessaires au lancement de nouvelles plateformes innovantes de diagnostic et prend en compte la situation de production des flacons d'hémoculture BacT/ALERT®.

## 4 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les investissements en recherche et développement de la Société, qui ont représenté 169 millions d'euros en 2012, soit près de 11 % de son chiffre d'affaires, reposent sur des technologies développées soit en interne, soit en partenariat avec d'autres sociétés ou instituts de recherche académique, soit par prises de licences.

Les travaux de recherche et développement visent d'une part l'amélioration de l'efficacité du laboratoire et d'autre part l'amélioration de la valeur médicale des tests de diagnostic.

L'affectation des investissements en matière de recherche et développement porte essentiellement sur le développement de plateformes et sur l'expansion des menus dans le domaine des maladies infectieuses, de certains cancers et de certaines pathologies cardio-vasculaires.

La Société fonde une partie de sa recherche et de son activité, en particulier pour la mise au point de technologies nouvelles, sur des partenariats avec d'importants instituts de recherche publique (CNRS, INSERM, CEA, Institut Pasteur), des universités, des centres hospitaliers, des laboratoires et des sociétés de biotechnologie.

Les contrats de partenariat conclus par la Société prévoient la répartition des droits de propriété intellectuelle, ainsi que le paiement de redevances lors de la commercialisation des produits objets de la coopération.

Le développement de nouvelles plateformes dont trois pour lesquelles un lancement est prévu en 2013, est la priorité des équipes de recherche et développement.

- Au 2<sup>ème</sup> trimestre, l'incubateur intégrant des technologies d'imagerie sera présenté aux laboratoires européens.
- Au 3<sup>ème</sup> trimestre, la nouvelle génération de VIDAS®, VIDAS® 3, sera commercialisée.
- Au 4<sup>ème</sup> trimestre, le nouvel automate d'hémoculture sera lancé en Europe

Les principales orientations stratégiques de recherche et développement, dans le domaine clinique comme industriel sont présentées ci-après.

## 4.1 DOMAINE CLINIQUE

### En microbiologie :

- développement d'un nouvel instrument d'hémoculture dont le niveau d'automatisation renforcé devrait permettre une détection des risques de sepsis à tout moment ;
- enrichissement de la gamme modulaire et flexible d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie, FMLA<sup>®</sup> par le développement de nouveaux instruments tel que l'incubateur intégrant de nouvelles techniques d'imagerie, et l'extension du menu du middleware MYLA<sup>®</sup> lancé en 2010 ;
- mise au point de nouveaux milieux de culture chromogéniques pour l'identification directe de bactéries (chromID<sup>™</sup>) ;
- développement de nouvelles cartes pour améliorer le menu VITEK<sup>®</sup> 2 ;
- mise à jour constante des logiciels experts ;
- méthodes de détection et d'identification rapides (Rapid Microbiology) basées sur les nouvelles techniques de spectrométrie de masse ou d'imagerie, en collaboration avec le CEA ;
- évaluation de la pertinence du séquençage pour le diagnostic des maladies infectieuses ; travaux qui seront renforcés dans le cadre d'une prochaine collaboration avec le *Genome Institute* de l'Université Washington de Saint Louis (Missouri, Etats-Unis).

### En immunoessais :

- développement d'une nouvelle génération de l'automate VIDAS<sup>®</sup> et de nouveaux tests VIDAS<sup>®</sup>, notamment à forte valeur médicale. Le nouvel instrument, VIDAS<sup>®</sup> 3, a été présenté aux Journées Internationales de Biologie à Paris à l'automne 2012 ;
- élargissement de la gamme des tests rapides manuels (gammes BIONEXIA<sup>®</sup> et VIKIA<sup>®</sup>) ;
- en novembre, bioMérieux et la société américaine Quanterix ont annoncé avoir conclu un accord stratégique qui confère à bioMérieux les droits d'exploitation exclusifs, à l'échelle mondiale, de la technologie d'immunoessais ultrasensible Simoa<sup>™</sup> de Quanterix dans les laboratoires cliniques ainsi que dans les applications industrielles.

### En biologie moléculaire :

- développement avec Biocartis d'une nouvelle plateforme ciblant principalement les maladies infectieuses ;
- adaptation des tests ARGENE de suivi virologique de patients en attente de transplantation à la nouvelle plateforme Biocartis ;
- nouvelle génération de l'instrument d'extraction easyMAG<sup>®</sup> ;
- développement de nouvelles plateformes intégrées de biologie moléculaire (notamment dans le cadre du programme ADNA).

### En médecine personnalisée :

- Poursuite des développements dans le domaine des maladies infectieuses et de l'oncologie, notamment dans le cadre des accords conclus avec des groupes pharmaceutiques.
- Poursuite par la société bioTheranostics du développement de tests portant sur des tissus dans le domaine des cancers métastasés.

## 4.2 DOMAINE INDUSTRIEL

- Enrichissement du menu d'identification des pathogènes dans les produits agroalimentaires ;
- Automatisation du laboratoire agroalimentaire et optimisation de la préparation de l'échantillon renforcés par l'acquisition du groupe AES ;
- Amélioration continue du système TEMPO® ;
- Exploration de nouvelles techniques plus rapides destinées aux clients biopharmaceutiques et à l'industrie agroalimentaire. Dans le cadre de la mise en place de nouvelles réglementations de détection des pathogènes EHEC dans l'aliment, la Société poursuit sa collaboration avec la société Hyglos (anciennement Profos AG) en vue du développement de solutions utilisant la technologie « phage ligand » de Hyglos ;
- Développement avec la société américaine Biofire, d'une plateforme de biologie moléculaire ;
- Adaptation de la spectrométrie de masse aux applications industrielles ;
- Poursuite des développements d'AES en cytométrie de flux.

## 5 FILIALES ET PARTICIPATIONS

---

Nous vous avons exposé l'activité des filiales et des sociétés contrôlées en vous rendant compte de l'activité de la Société. Le tableau des filiales et participations est en note 5.1 des annexes aux comptes sociaux 2012.

### 5.1 RENSEIGNEMENTS DIVERS CONCERNANT LES PRISES / CESSIIONS DE PARTICIPATIONS

#### 5.1.1 Prises de participations

##### **Sociétés consolidées**

Fin juillet 2012, bioMérieux a acquis 60 % de la société indienne RAS Lifesciences Pvt. Ltd (RAS), pour un prix de 1,6 million d'euros. Basée à Hyderabad, cette start-up privée est spécialisée en diagnostic moléculaire et n'a pas encore de chiffre d'affaires significatif. L'expertise de RAS et sa gamme de réactifs destinés principalement au diagnostic des maladies infectieuses permettront à bioMérieux de commercialiser un menu de tests de biologie moléculaire principalement en Inde et, à moyen terme, dans les pays émergents.

##### **Autres participations**

En novembre, dans le cadre de l'accord stratégique conclu avec la société américaine Quanterix, bioMérieux a pris une participation dans le capital de Quanterix et a été le premier souscripteur du 3<sup>ème</sup> tour de financement finalisé par cette société.

En outre, bioMérieux a cédé en janvier 2012 la société allemande Dima Diagnostika. Cette société, acquise en janvier 2010 conjointement à Meikang Biotech, distribue des tests de diagnostic rapide principalement pour le dépistage des drogues, un domaine d'activité non stratégique pour bioMérieux.

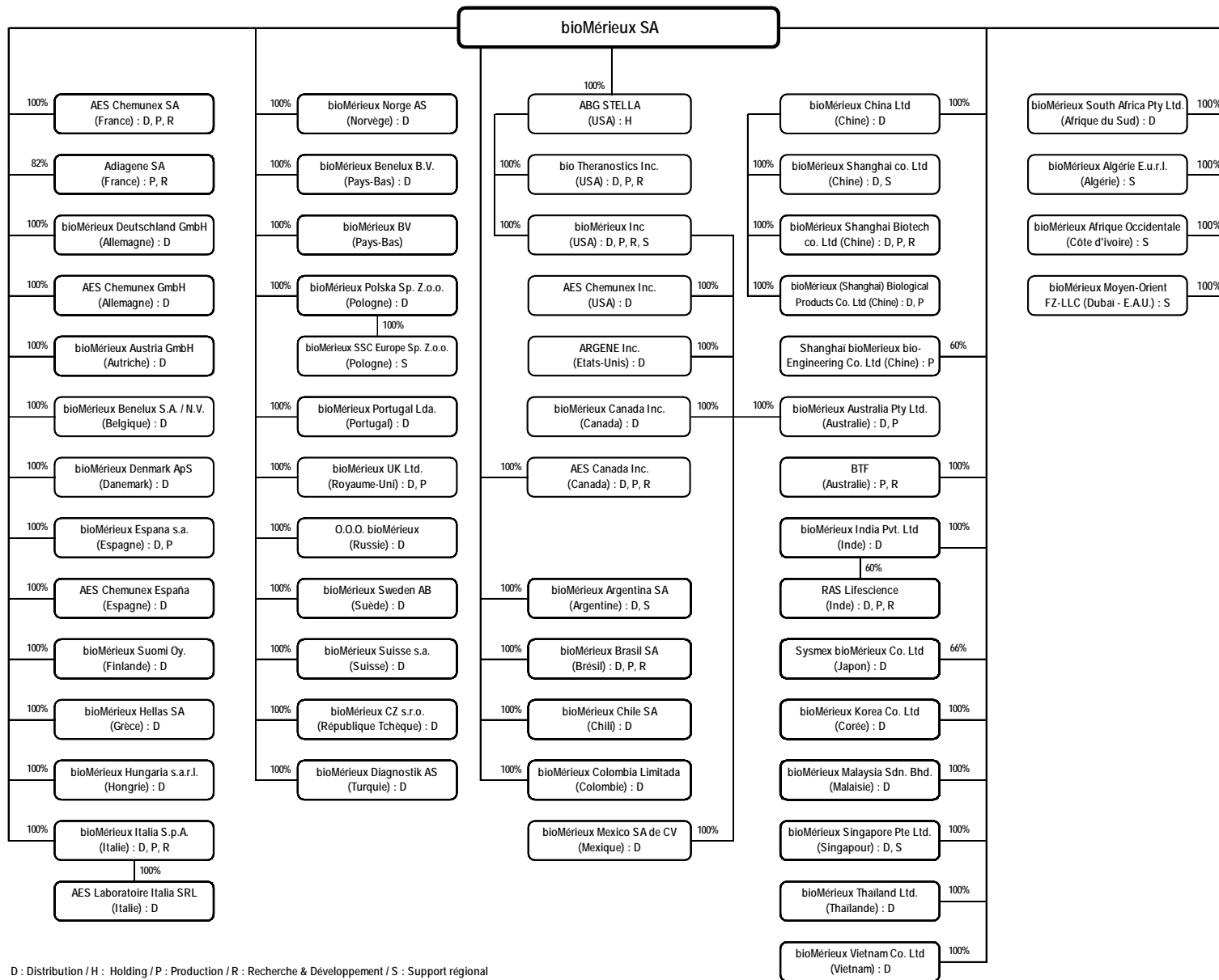
### **5.1.2 Nouvelles filiales**

En décembre, bioMérieux a annoncé l'ouverture de sa 41<sup>ème</sup> filiale commerciale, basée à Hanoi, au Vietnam. Elle est détenue à 100 % par bioMérieux SA. Cette nouvelle société est la 7<sup>ème</sup> filiale de bioMérieux dans les pays émergents d'Asie du Sud Est. Au Vietnam, bioMérieux a établi une position de leader en identification bactérienne et antibiogramme automatisés grâce à des distributeurs de longue date avec lesquels elle continuera de travailler. En 2012, conformément à sa feuille de route 2012-2015, bioMérieux a ainsi créé 2 sociétés commerciales dans des pays émergents, en Malaisie et au Vietnam.

La liste des filiales et participations figure en note 5.1 des annexes aux comptes sociaux 2012.

## **5.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE**

Le schéma ci-après représente l'organigramme des principales sociétés détenues par la Société (en pourcentage de capital) au 31 décembre 2012.





**Rapport  
des Commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés clos  
au 31 décembre 2012**

**bioMérieux**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL  
112, rue Garibaldi  
69006 Lyon

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon Cedex 03  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## bioMérieux

Exercice clos le 31 décembre 2012

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société bioMérieux, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans les notes 1.12 et 13.2 de l'annexe, les provisions destinées à couvrir les engagements du groupe en matière de retraite sont calculées sur la base d'estimations actuarielles par des experts désignés par les sociétés du groupe. Nos travaux ont notamment consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1.12 et 13.2 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Comme décrit dans les notes 1.8 et 4 de l'annexe, votre société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les données et les hypothèses utilisées par votre société et nous avons vérifié que les notes 1.8 et 4 donnent une information appropriée.
- Comme décrit dans les notes 2 et 27.2, votre société a procédé à l'évaluation du risque de non recouvrement sur les créances vis-à-vis des organismes publics des états d'Europe du Sud en difficultés (Portugal, Italie, Espagne et Grèce). Nos travaux ont notamment consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 2 et 27.2 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Enfin, le groupe constitue des provisions pour couvrir les litiges et les restructurations, tels que décrits dans les notes 1.13 et 13.3 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL



Hubert de Rocquigny du Fayel

ERNST & YOUNG et Autres



Marc-André Audisio

bioMérieux  
Exercice clos le 31 décembre 2012

3

# **Comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2012 et annexes**

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Chiffre d'affaires (note 1.16.1)</b>	<b>1 569,8</b>	<b>1 427,2</b>
Coût des ventes	-755,6	-666,1
<b>Marge brute</b>	<b>814,2</b>	<b>761,1</b>
Autres produits de l'activité (note 19)	23,9	20,7
Charges commerciales	-294,7	-264,5
Frais généraux	-114,3	-107,6
Recherche & développement	-168,7	-152,1
<b>Total frais opérationnels</b>	<b>-577,7</b>	<b>-524,2</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>260,4</b>	<b>257,6</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants (note 23)	-25,4	-12,2
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>235,0</b>	<b>245,3</b>
Coût de l'endettement financier net (note 22.1)	-6,4	-4,4
Autres produits et charges financiers (note 22.2)	-4,9	-3,3
Impôts sur les résultats (note 24)	-89,4	-77,2
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>134,2</b>	<b>160,5</b>
Dont part des minoritaires	-0,1	2,3
<b>Dont part du Groupe</b>	<b>134,4</b>	<b>158,2</b>
Résultat net de base par action	3,41 €	4,01 €
Résultat net dilué par action (note 18.2)	3,41 €	4,01 €

## RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>134,2</b>	<b>160,5</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers (a)	10,1	0,1
Effet d'impôt	-3,7	-0,1
Variation de la réserve de conversion	-2,7	4,9
<b>Total des Autres éléments du résultat global (b)</b>	<b>3,7</b>	<b>4,9</b>
<b>Résultat global</b>	<b>137,9</b>	<b>165,4</b>
Part affectée aux intérêts minoritaires	-0,4	2,7
<b>Part du Groupe</b>	<b>138,3</b>	<b>162,8</b>

(a) Variation de la partie efficace des instruments financiers de couverture de flux

Les variations de justes valeurs constatées en résultat opérationnel courant suite au dénouement des opérations couvertes sont données en note 27.1.3

(b) Les différentes composantes des autres éléments du résultat global ont pour vocation à être recyclés en résultat.

## BILAN CONSOLIDE

<b>ACTIF</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>NET</b> <b>31/12/2012</b>	<b>NET</b> <b>31/12/2011</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
. Immobilisations incorporelles (note 3)	157,0	184,4
. Ecart d'acquisition (note 4)	313,1	334,3
. Immobilisations corporelles (note 5.1)	386,7	367,0
. Immobilisations financières (note 6)	34,7	26,9
. Autres actifs non courants (note 5.4)	29,6	31,5
. Impôt différé actif (note 14)	21,0	28,2
<b>TOTAL</b>	<b>942,2</b>	<b>972,2</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
. Stocks et en-cours (note 7)	245,9	217,1
. Clients et comptes rattachés (note 8)	433,4	447,1
. Autres créances d'exploitation (note 9)	71,2	50,4
. Créance d'impôt exigible (note 9)	20,7	19,6
. Créances hors exploitation (note 9)	8,4	1,0
. Disponibilités et équivalents de trésorerie (note 10)	65,6	42,7
<b>TOTAL</b>	<b>845,4</b>	<b>777,9</b>
. Actifs destinés à être cédés (note 5.2)	45,7	12,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 833,2</b>	<b>1 762,2</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital (note 11)	12,0	12,0
. Primes et Réserves	1 047,1	925,1
. Résultat de l'exercice	134,4	158,2
<b>TOTAL PART DU GROUPE</b>	<b>1 193,4</b>	<b>1 095,4</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>6,8</b>	<b>8,1</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 200,2</b>	<b>1 103,4</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
. Emprunts & dettes financières long terme (note 15.2)	9,8	12,6
. Impôt différé passif (note 14)	46,3	41,2
. Provisions (note 13)	42,2	33,2
<b>TOTAL</b>	<b>98,3</b>	<b>87,0</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
. Emprunts & dettes financières court terme (note 15.2)	104,2	161,3
. Provisions (note 13)	11,0	14,0
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 16)	145,1	142,6
. Autres dettes d'exploitation (note 16)	217,5	198,9
. Dette d'impôt exigible (note 16)	20,2	27,3
. Dettes hors exploitation (note 16)	23,8	27,7
<b>TOTAL</b>	<b>521,8</b>	<b>571,8</b>
. Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés (note 5.2)	13,0	0,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 833,2</b>	<b>1 762,2</b>



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé	134,2	160,5
Dotation nette aux amortissements - provisions et autres	145,9	88,7
Ecart latents sur la variation de la juste valeur des instruments financiers	-0,4	0,3
Résultat net sur opérations en capital	0,5	0,2
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>280,2</b>	<b>249,7</b>
Coût de l'endettement financier net	6,4	4,4
Charge d'impôt exigible	69,9	78,7
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>	<b>356,5</b>	<b>332,8</b>
Augmentation des stocks	-32,0	-18,5
Diminution des créances clients	6,5	-29,2
Diminution des dettes fournisseurs	6,0	-0,1
Augmentation des autres BFRE	-6,7	-1,0
<b>Augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>-26,2</b>	<b>-48,8</b>
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	3,0	0,8
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers	1,4	-2,5
<b>Augmentation totale du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-21,8</b>	<b>-50,5</b>
<b>Versement d'impôt</b>	<b>-76,2</b>	<b>-65,7</b>
<b>Flux liés à l'activité</b>	<b>258,5</b>	<b>216,6</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-127,4	-102,1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8,2	6,7
Décaissements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-12,9	-3,7
Incidence des variations de périmètre	1,7	-226,1
<b>Flux liés aux activités d'investissement</b>	<b>-130,4</b>	<b>-325,2</b>
Rachats et reventes d'actions propres	0,8	-2,8
Distributions de dividendes aux actionnaires	-38,7	-38,7
Distributions de dividendes aux minoritaires	-0,5	0,0
Coût de l'endettement financier net	-6,4	-4,4
Variation des dettes financières confirmées	-11,4	102,1
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>-56,2</b>	<b>56,2</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>71,9</b>	<b>-52,4</b>
<b>ANALYSE DE LA VARIATION NETTE DE TRESORERIE</b>		
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>-19,2</b>	<b>34,0</b>
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	-0,2	-0,9
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>71,9</b>	<b>-52,4</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>52,5</b>	<b>-19,2</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(Nouvelle présentation, cf. note 1.20)

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé	134,2	160,5
Ajustements		
- Coût de l'endettement financier net	6,4	4,4
- Autres produits et charges financiers	4,9	3,3
- Charge d'impôt exigible	89,4	77,2
- Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions et autres	94,4	85,3
- Produits et charges non récurrents	25,4	12,2
<b>EBITDA (avant produits et charges non récurrents)</b>	<b>354,8</b>	<b>342,8</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants (hors DAP exceptionnels, plus et moins values sur cessions d'immobilisations)	-2,9	-11,2
Autres produits et charges financiers (hors provisions et cessions d'immobilisations financières)	-0,5	-0,2
Dotations nettes aux provisions d'exploitation pour risques et charges	8,0	-0,7
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-0,4	0,3
Rémunérations en actions	-2,5	2,0
<b>Elimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>	<b>1,7</b>	<b>-9,9</b>
Augmentation des stocks	-32,0	-18,5
Diminution des créances clients	6,5	-29,2
Diminution des dettes fournisseurs	6,0	-0,1
Augmentation des autres BFRE	-6,7	-1,0
<b>Augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>-26,2</b>	<b>-48,8</b>
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	3,0	0,8
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers	1,4	-2,5
<b>Augmentation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-21,8</b>	<b>-50,5</b>
<b>Versement d'impôt</b>	<b>-76,2</b>	<b>-65,7</b>
<b>Flux liés à l'activité</b>	<b>258,5</b>	<b>216,6</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-127,4	-102,1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8,2	6,7
Décaissements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-12,9	-3,7
Incidence des variations de périmètre	1,7	-226,1
<b>Flux liés aux activités d'investissement</b>	<b>-130,4</b>	<b>-325,2</b>
Rachats et reventes d'actions propres	0,8	-2,8
Distributions de dividendes aux actionnaires	-38,7	-38,7
Distributions de dividendes aux minoritaires	-0,5	0,0
Coût de l'endettement financier net	-6,4	-4,4
Variation des dettes financières confirmées	-11,4	102,1
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>-56,2</b>	<b>56,2</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>71,9</b>	<b>-52,4</b>
<b>ANALYSE DE LA VARIATION NETTE DE TRESORERIE</b>		
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>-19,2</b>	<b>34,0</b>
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	-0,2	-0,9
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>71,9</b>	<b>-52,4</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>52,5</b>	<b>-19,2</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Variation des Capitaux Propres	Part du Groupe								Part des minoritaires	
	Capital	Primes et Réserves consolidées (a)	Réserves de conversion	Variation de la juste valeur (b)	Actions propres	Rémunération en actions	Total Primes et Réserves	Résultat net	Total	Total
<i>En millions d'euros</i>										
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>12,0</b>	798,6	1,6	-2,6	-1,9	5,2	<b>800,9</b>	<b>158,8</b>	<b>971,7</b>	<b>4,4</b>
Résultat global de l'exercice			4,5	0,0			<b>4,5</b>	<b>158,2</b>	<b>162,8</b>	<b>2,7</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		158,8					<b>158,8</b>	<b>-158,8</b>	<b>0,0</b>	
Distribution de dividendes (c)		-38,7					<b>-38,7</b>		<b>-38,7</b>	
Actions propres		-2,5					<b>-2,5</b>		<b>-2,5 (d)</b>	
Rémunération en actions (e)		2,5 (f)				-0,5	<b>2,0</b>		<b>2,0</b>	
Variation des pourcentages d'intérêts							<b>0,0</b>		<b>0,0</b>	<b>1,0 (g)</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>12,0</b>	918,7	6,2	-2,6	-1,9	4,7	<b>925,1</b>	<b>158,2</b>	<b>1 095,4</b>	<b>8,1 (c)</b>
Résultat global de l'exercice			-2,4	6,4			<b>4,0</b>	<b>134,4</b>	<b>138,3</b>	<b>-0,4</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		158,2					<b>158,2</b>	<b>-158,2</b>	<b>0,0</b>	
Distribution de dividendes (c)		-38,7					<b>-38,7</b>		<b>-38,7</b>	<b>-0,5</b>
Actions propres		0,2			1,0		<b>1,2</b>		<b>1,2 (d)</b>	
Rémunération en actions (e)		0,3 (f)				-2,8	<b>-2,5</b>		<b>-2,5</b>	
Variation des pourcentages d'intérêts		-0,3					<b>-0,3 (h)</b>		<b>-0,3</b>	<b>-0,3 (i)</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>12,0</b>	1 038,5 (j)	3,7 (k)	3,8	-0,9	1,9	<b>1 047,1</b>	<b>134,4</b>	<b>1 193,4</b>	<b>6,8</b>

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture de flux

(c) Dividendes par action : 0,98 euro en 2012 et 0,98 euro en 2011

(d) Montant avant impôt : 0,7 million d'euros en 2012 et 2,8 millions d'euros en 2011

(e) La valeur de l'avantage lié à l'attribution gratuite d'actions est étalée sur la période d'acquisition des droits

(f) Actions définitivement remises aux bénéficiaires

(g) Intérêts minoritaires d'AES Adiaigène

(h) Rachat des intérêts minoritaires d'AES Adiaigène (-0,3 million d'euros)

(i) Cession intérêts minoritaires d'AES Adiaigène (-0,6 million d'euros), intérêts minoritaires dans RAS Lifesciences (0,3 million d'euros)

(j) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA : 724 millions d'euros.

(k) Cf. note 12

## **PREAMBULE**

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 150 pays au travers de 47 filiales et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 12 mars 2013.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2013.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

### **1. PRINCIPES COMPTABLES**

#### **Référentiel**

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2012. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)).

L'impact des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2012 (et notamment l'amendement IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers ») ne sont pas applicables, ou n'ont pas d'impact significatif.

bioMérieux a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Ces normes et interprétations, compte tenu de l'analyse en cours, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les capitaux propres consolidés, à l'exception de la norme IAS 19R sur les avantages du personnel.

Cette norme IAS 19R sera d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2013, de manière rétroactive : elle se traduira par une modification en 2013 des comptes des années comparatives pour les présenter comme si la nouvelle norme avait été appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Elle se traduira par des changements importants dans le mode de comptabilisation des engagements de retraite (comptabilisation directement en « autres éléments du résultat global » des écarts actuariels, suppression de l'étalement de l'impact des modifications de régime, ventilation de la charge nette au compte de résultat en résultat opérationnel et en résultat financier, calcul du rendement attendu des fonds en retenant au maximum le taux d'actualisation...). L'impact défavorable sur les capitaux propres est estimé à 61,2 millions d'euros net d'impôts (5,1% des capitaux propres consolidés). L'impact estimé sur le résultat 2012 net avant impôt aurait été favorable de 0,5 million d'euros. L'impact estimé sur le résultat 2013 sera un profit avant impôt de 2,3 millions d'euros (constitué d'un profit de 6 millions d'euros inscrit en résultat opérationnel courant et d'une charge de 3,7 millions d'euros enregistrée en résultat financier).

Par ailleurs, les normes liées aux méthodes de consolidation (IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », et la norme IFRS 13 sur l'évaluation à la juste valeur des actifs non financiers, également applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 (la Commission européenne a différé l'application des normes de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2014), ne devraient pas avoir d'impact. Pour information, la société n'a pas de sociétés intégrées proportionnellement.

bioMérieux ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, notamment les améliorations annuelles des IFRS – cycle 2009-2011, aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

## Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an présentée parmi les éléments « non courant », et la part à moins d'un an présentée parmi les éléments « courant ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03 du 2 juillet 2009.

La Société applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03.

### **1.1 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS**

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui impactent la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, dont l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières, les provisions, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

bioMérieux n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception du taux d'actualisation utilisé pour l'estimation des engagements de retraite : en effet, la volatilité des taux est très importante, les taux sans risques utilisés ont fortement diminué en 2012, malgré un environnement économique et financier difficile, pour se situer à un niveau historiquement bas. Cette forte baisse a entraîné une augmentation significative des engagements de retraite et assimilés (cf. note 13).

### **1.2 METHODES DE CONSOLIDATION**

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux exerce un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de bénéficier des avantages de ses activités. Il est généralement présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20% et 50% des droits de vote.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure au § 32.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminées.

### 1.3 DATE DE CLOTURE DES EXERCICES

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception de la filiale japonaise et de la filiale indienne, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

### 1.4 METHODES DE CONVERSION

L'euro est la monnaie fonctionnelle de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

#### 1.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants :

Cas général : la conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé au prorata du pourcentage cédé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion / parts du Groupe.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2012	1,29	103	0,81	2,51
2011	1,39	111	0,87	2,33
2010	1,33	117	0,86	2,34

Cours de clôture				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2012	1,32	114	0,82	2,70
2011	1,29	100	0,84	2,43
2010	1,34	109	0,86	2,23

Cas particulier : la conversion en monnaie de fonctionnement des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie locale n'est pas leur monnaie de fonctionnement est effectuée de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique.
- Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, ceux du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

Si cette monnaie de fonctionnement est différente de l'euro, la conversion en euro des états ainsi obtenus est alors effectuée comme indiqué au paragraphe « cas général ».

## **1.4.2 Conversion des opérations en devises**

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2012, l'écart de conversion qui en résulte est passé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 1.17 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

Lors du passage aux normes IAS-IFRS, l'option pour le transfert en réserves consolidées des écarts de conversion cumulés constatés au 1<sup>er</sup> janvier 2004 avait été choisie.

## **1.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

### **1.5.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)**

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

L'activation des frais de développement afférents à des projets en cours à la date d'acquisition de la société se poursuit jusqu'à la date de début de commercialisation des gammes concernées par les projets.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

## 1.5.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée généralement à partir du prix payé, lorsque le prix de l'actif incorporel est identifié, ou de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée de 5 à 20 ans pour les brevets et les licences, de 10 ans pour les logiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP », et de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques. Les logiciels sont mis en service lors du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant) dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » a conduit à activer des intérêts d'emprunts (0,4 million d'euros) relatifs aux investissements réalisés au Brésil et en Chine.

## 1.6 ECARTS D'ACQUISITION

En accord avec les options offertes par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », la valeur nette comptable des écarts d'acquisition avait été figée au 1<sup>er</sup> janvier 2004, et le cumul des amortissements antérieurs à cette date avait été imputé sur la valeur brute.

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise a été appliquée de manière prospective, pour les prises de contrôle postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, ...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».



Les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date de 1<sup>ère</sup> application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont constatés à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en écart d'acquisition).

Les intérêts minoritaires sont évalués lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecarts d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 1.8). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 1.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

## 1.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts, l'endettement du Groupe étant non significatif.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Désignation	Durée amortissement
Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments *	3 à 5 ans

\* instruments mis à disposition ou utilisés en interne

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Désignation	Durée amortissement
Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 1.8) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 1.16.3).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Toutefois, l'impact de l'élimination n'est pas présenté en diminution des immobilisations, mais en « Produits constatés d'avance » (10,2 millions d'euros au 31 décembre 2012).

#### Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs immobiliers du site de Boxtel ont été reclassés dans une rubrique spécifique des actifs courants en 2009. Ils ont en effet fait l'objet d'un mandat de vente dans le contexte de la fermeture en cours de ce site. Les discussions pour la vente du site de Boxtel sont toujours en cours.

Ces actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2009, date de leur affectation dans cette rubrique. Ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession.

Par ailleurs, dans un contexte de recherche de nouveaux partenaires financiers, les actifs nets de la société bioTheranostics ont été reclassés sur la rubrique spécifique des actifs destinés à être cédés (cf note 2 et note 4).

#### Contrats de location-financement

*En tant que preneur* : Un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures ;

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

*En tant que bailleur* : Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

## 1.8 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les fonds de commerce et les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les UGT correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels, principalement des sites de production, et incorporels, essentiellement des technologies, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie).

Pour information, il n'existe plus d'écart d'acquisition suivi au niveau global.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale. Toutefois, la durée de projection peut être allongée en fonction de la maturité des activités analysées et les taux d'actualisation sont alors ajustés pour tenir compte des risques spécifiques. L'horizon explicite de projection du plan d'affaires concernant l'UGT « biologie moléculaire » a ainsi été porté à 15 ans pour tenir compte des spécificités de ce marché en développement plus rapide.

Par exception, la valeur recouvrable de l'unité « bioTheranostics » a été déterminée sur la base d'une estimation de la juste valeur nette des frais de cession (cf. note 4) pour tenir compte de la recherche en cours de nouveaux partenaires financiers devant conduire à une perte de contrôle dans bioTheranostics.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 2%, avec un maximum de 3,5%.

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance externe et les restructurations non engagées.

Le coût moyen pondéré du capital (CMPC) est calculé en prenant en compte un taux sans risques (taux des OAT), la prime de risques du marché actions, et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Une prime de risques spécifique est prise en compte dans certains cas, pour tenir compte essentiellement du risque technologique. Le CMPC est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent le titre bioMérieux. Par application de ces principes, les taux d'actualisation utilisés pour ces calculs correspondent au CMPC. Les taux calculés pour les regroupements de gamme sont compris entre 9,3% et 13% pour 2012, proche des taux retenus en 2011. Les taux indiqués ci-dessus s'entendent après impôt. La prise en compte d'un CMPC avant impôt, appliqué à des flux avant impôt, conduirait à un résultat identique.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation (fourchette +/- 0,5%), et le taux de croissance à l'infini (fourchette +/- 0,5%) et le taux du résultat opérationnel (fourchette +/- 4%).

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation est alors imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, la provision excédentaire étant imputée sur les autres actifs de l'unité, sauf si elle conduit à une valeur nette comptable inférieure à leur juste valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Elles ne sont pas réversibles dans le cas des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées globalement, sauf en cas de cession.

Les paramètres utilisés pour les tests de dépréciation sont :

<b>Unités Génératrices de Trésorerie</b>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie	Taux de croissance à l'infini retenu
<b>Regroupement de gammes</b>		
- Applications industrielles	9,3%	2,0%
- Bactériologie	9,3%	2,0%
- Biochimie	9,3%	
- Biologie moléculaire	13,0%	3,5%
- Tests rapides	9,3%	2,0%
<b>Autres Unités</b>		
- bioMérieux Hellas	28,1%	-2,0%
- bioMérieux Afrique du Sud	14,3%	2,0%
- bioMérieux Australie	11,4%	2,0%
- bioMérieux Brésil	17,9%	2,0%
- bioMérieux Pologne	11,4%	2,0%

## 1.9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Elles sont comptabilisées et évaluées selon les règles présentées en note 1.17. Les plus et moins-values sur cession de titres sont constatées selon la méthode du FIFO.

## 1.10 STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût standard de production, corrigé des écarts constatés au cours de la période de fabrication des produits en stocks. Le coût standard de production est calculé sur la base d'un niveau normal d'activité ; il incorpore les charges directes et indirectes de production.

La mise en œuvre d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » n'a pas conduit à intégrer les coûts d'emprunt dans la valeur des stocks.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc correspondant d'instruments.

## 1.11 DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Ils comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie.

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur valeur liquidative, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 1.17).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

## 1.12 AVANTAGES DU PERSONNEL

### 1.12.1 Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

En l'absence de surcoût significatif identifié pour le Groupe, les engagements liés au Droit Individuel de Formation (DIF) sont considérés comme des éléments hors bilan.

### 1.12.2 Les avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite, à titre principal ou complémentaire (principalement Etats-Unis, Allemagne et France) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires.

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	bioMérieux SA	bioMérieux Inc
Augmentation des salaires		
2012	3,00%	3,50%
2011	3,50%	4,00%
Taux d'actualisation		
2012	3,00%	3,90%
2011	4,30%	4,75%
Taux de rendement attendu		
2012	3,00%	8,00%
2011	4,00%	8,00%

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19, une moyenne retraitée entre les indices au 31 décembre 2012 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue.

Le taux de rendement attendu est déterminé avec l'assistance des actuaires à partir des anticipations et de l'historique de rendement pour des placements de même nature.

Les écarts actuariels sont différés. Ils sont amortis selon la méthode dite du « corridor », en fonction de la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits du personnel bénéficiant du régime.

Les coûts des services passés, liés à des modifications de régime, sont étalés sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles.

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

### **1.12.3 Les autres avantages à long terme**

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

## **1.13 PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS**

En application de la norme IAS 37 « Provisions - actifs et passifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels figurent en annexe lorsque leur réalisation est probable.

## **1.14 IMPOTS DIFFERES**

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...) ;
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...) ;
- des retenues à la source anticipées au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont constatés que si leur utilisation est suffisamment probable

(possibilité d'imputation sur les 2 années suivantes au plus). Le calcul effectué tient compte des nouvelles dispositions fiscales applicables en France en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations,...).

Dans l'attente d'une confirmation du traitement par l'ANC, et afin de suivre les recommandations de l'AMF, bioMérieux a opté depuis l'exercice 2010 pour la qualification du crédit d'impôt recherche en subvention. Ils étaient précédemment déduits de l'impôt.

Dans l'attente d'une position de l'ANC sur le sujet, et conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises), sont présentées en charges opérationnelles, car la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que leur résultat imposable.

## **1.15 AUTRES CREANCES ET DETTES HORS EXPLOITATION**

Les autres créances et dettes hors exploitation sont des créances et dettes non liées au besoin d'exploitation. Elles comprennent notamment les créances liées à des cessions d'actifs non courants et les dettes sur immobilisations.

## **1.16 PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT**

### **1.16.1 Constatation des produits courants**

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

#### Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de service (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 1.7).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

## Autres produits de l'activité

Les facturations de produits annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances rétrocedées, sont présentées sous la rubrique « Autres produits de l'activité » ; ces autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition. Cette rubrique comprend également les crédits d'impôts recherche depuis l'exercice 2010 (cf. note 1.14).

### **1.16.2 Classification des charges courantes**

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.
- Les redevances payées liées à des produits commercialisés.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.
- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Finance, Informatique, Achats) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services. Les primes d'assurances sont aussi incluses sous cette rubrique.

Les frais de Recherche et Développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont déduites des charges enregistrées sous cette rubrique.

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).



### 1.16.3 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment, lorsqu'ils sont significatifs, les produits nets de cessions d'actifs immobilisés (hors instruments), les coûts de restructuration et les dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 1.8).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

### 1.16.4 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers sont présentés sur 2 lignes distinctes :

- Le « Coût de l'endettement financier net » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- Les « Autres produits et charges financiers » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

### 1.16.5 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

## 1.17 COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : immobilisations financières, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan. Le classement détermine les règles de comptabilisation à l'origine et d'évaluation à chaque clôture. Les catégories et les règles y afférentes sont présentées ci-après :

#### 1.17.1 « Actifs détenus jusqu'à l'échéance »

Il s'agit exclusivement de titres à revenus fixes acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument financier qui réponde à cette définition.

#### 1.17.2 « Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »

Cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme.

Les actifs concernés sont :

- les titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif (constatés au bilan en « immobilisations financières »), à l'exception de ceux qui ont été classés en « actifs disponibles à la vente » (cf. 1.17.4) ;
- les « disponibilités et équivalents de trésorerie », y compris les valeurs mobilières de placement (présentées au bilan sous cet intitulé).

Le Groupe ne détient actuellement pas de passifs financiers affectés à cette catégorie.

La comptabilisation à l'origine et l'évaluation à chaque clôture de ces éléments ainsi désignés sont réalisées à la juste valeur (hors coûts de transaction) qui correspond au cours de clôture pour les titres cotés et aux valeurs liquidatives pour les Valeurs Mobilières de Placement. Les variations de juste valeur sont constatées par le résultat.

### **1.17.3 « Prêts, créances et dettes »**

Les actifs et passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».

Les « actifs et passifs au coût » concernent principalement les dépôts versés, les créances clients et les fournisseurs. Ils sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, qui correspond dans le Groupe, à leur valeur nominale. Ces actifs et passifs sont évalués à la clôture à leur valeur comptable initiale, après constatation éventuelle de dépréciations en cas de pertes de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les « actifs et passifs au coût amorti » désignent principalement les dettes financières courantes et non courantes, les prêts, et les créances de location-financement présentées au bilan en « autres actifs non courants » ou en « clients ». Ces actifs et passifs sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui est, dans le Groupe, proche de la valeur nominale contractuelle. La valeur nette comptable à la clôture d'un exercice correspond au coût initial minoré des amortissements en capital, ajusté le cas échéant d'une provision pour dépréciation en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

### **1.17.4 « Actifs disponibles à la vente »**

Les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes sont désignés en tant « qu'actifs disponibles à la vente ». Les éléments affectés à cette catégorie concernent essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, cotées sur un marché non actif, ou cotées sur un marché actif mais que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont présentés au bilan en immobilisations financières.

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, proche en pratique de leur coût d'acquisition. Les évaluations ultérieures sont comptabilisées comme suit :

- Lorsque la juste valeur à la clôture peut être déterminée de manière fiable, ses variations sont constatées directement en autres éléments du résultat global. Si ces variations conduisent à reconnaître une moins-value considérée comme durable, celle-ci passe en résultat pour la partie excédant les variations positives précédemment enregistrées en contrepartie des capitaux propres.
- Dans le cas contraire, les « actifs financiers disponibles à la vente » sont maintenus à leur coût d'acquisition sous réserve de la réalisation de tests de dépréciation. Une provision est constatée dès lors que leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société est inférieure à ce coût d'acquisition. Ces provisions pour dépréciation sont constatées en résultat ; elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

### 1.17.5 « Instruments dérivés » de taux ou de change

Il s'agit, par exemple, de swaps, d'opérations à terme, d'options, etc. Les dérivés sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêts, cours de change, volatilité implicite observable). La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture des investissements nets à l'étranger sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Le profit ou la perte sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture qui a été comptabilisé en autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat lors de la sortie totale ou partielle de l'activité à l'étranger.

Ces règles sont appliquées sous réserve que la relation de couverture soit clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture et que son efficacité soit démontrée.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2012 et 2011 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

#### Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, les instruments financiers sont présentés en 3 catégories (cf. note 27.6), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée à partir de cours / prix cotés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables tels que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés.

### 1.18 TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES

Les transactions rémunérées en actions concernent :

- les plans d'attribution gratuite d'actions de bioMérieux S.A. décidés par les Assemblées générales mixtes du 12 juin 2008, du 10 juin 2010, du 12 juin 2011 et du 30 mai 2012 ;

- et le plan d'attribution d'options de souscription d'actions de bioTheranostics décidé par l'Assemblée générale de cette société, du 24 septembre 2008.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La charge est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. A chaque arrêté, jusqu'à la fin de la période d'acquisition, la probabilité d'acquisition des droits est appréciée pour tenir compte du respect des conditions de présence et de performance. Les variations éventuelles sont enregistrées en résultat.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

### **1.19 RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions d'autocontrôle, détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

En l'absence d'instrument dilutif émis par bioMérieux SA, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

### **1.20 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**

Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour l'essentiel selon la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2009.R.03 du 2 juillet 2009.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations / créances sur cessions d'immobilisations.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements. L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par les normes IFRS, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements d'exploitation correspond à la somme du résultat opérationnel courant et des dotations nettes aux amortissements d'exploitation.

<b>Excédent Brut d'exploitation (EBITDA)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<i>En millions d'euros</i>		
<b>Méthode additive développée</b>		
-Résultat net	134,2	160,5
-Produits et charges non récurrents	25,4	12,2
-Coût de l'endettement financier net	6,4	4,4
-Autres produits et charges financiers	4,9	3,3
-Charge d'impôt exigible	89,4	77,2
-Dotations aux amortissements d'exploitation	94,4	85,3
<b>EBITDA</b>	<b>354,8</b>	<b>342,8</b>
<b>Méthode additive simplifiée</b>		
-Résultat Opérationnel Courant	260,4	257,6
-Amortissements d'exploitation	94,4	85,3
<b>EBITDA</b>	<b>354,8</b>	<b>342,8</b>

## 1.21 INFORMATION SECTORIELLE

Comme indiqué ci-dessus, et en application de la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », un seul secteur opérationnel a été retenu : le segment du diagnostic *in vitro* sans segmentation géographique.

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le chiffre d'affaires et les actifs non courants par zone géographique est communiquée en note 25 en suivant les mêmes principes comptables que ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

## 1.22 ACTIONS PROPRES

La Société a conclu un accord de liquidité avec un prestataire d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Dans ce contexte, elle est amenée à détenir de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 18. Les actions propres détenues afin de réguler le cours de bourse ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

## 2. FAITS MARQUANTS ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE

### Perte de valeur bioTheranostics

Malgré des avancées significatives en terme de recherche et de commercialisation de ses tests, bioTheranostics n'envisage pas d'atteindre l'équilibre financier à moyen-terme et de nouveaux investissements importants sont nécessaires pour accélérer sa croissance. Dans ce contexte, il a été décidé de rechercher de nouveaux partenaires externes. Cette nouvelle orientation stratégique permettrait à bioTheranostics de poursuivre et d'accélérer son développement grâce à de nouveaux financements, tout en offrant à bioMérieux l'opportunité de se recentrer plus encore sur le diagnostic des maladies infectieuses.

Une perte de valeur des actifs incorporels (écarts d'acquisition et technologies), classée en éléments non courants, a été corrélativement reconnue à hauteur de 21 millions d'euros au 31 décembre 2012. Elle a été déterminée sur la base des valorisations actuellement retenues lors d'opérations de recapitalisation de sociétés de ce domaine.

### Partenariat avec Quanterix

En novembre 2012, bioMérieux et Quanterix ont conclu un partenariat stratégique conférant à bioMérieux les droits d'exploitation exclusifs, à l'échelle mondiale, de la technologie d'immunoessais ultrasensible Simoa™ dans les laboratoires cliniques, ainsi que dans les applications industrielles. Selon les termes de ce contrat, Quanterix fournira un nouvel instrument et des consommables basés sur sa technologie Simoa™, et bioMérieux développera des tests ultrasensibles et multiplexes sur cette nouvelle plateforme.

A cette occasion, bioMérieux a investi 15 millions de dollars dans le capital de Quanterix, soit une participation de 14%. Par ailleurs, bioMérieux a réalisé un premier versement de 10 millions de dollars afin de bénéficier d'un accès exclusif à cette technologie.

### Créances publiques Europe du Sud

En Europe du Sud, les créances nettes sur les clients publics totalisent 75 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 100 millions en 2011.

#### *Grèce :*

En août 2010, l'Etat grec avait proposé le règlement des créances publiques datant de 2007, 2008 et 2009 par la remise d'obligations d'état à taux zéro avec des échéances respectives de 1, 2 et 3 ans. bioMérieux avait accepté cette proposition pour un ensemble de créances totalisant 9 millions d'euros.

En décembre 2011, bioMérieux a obtenu le remboursement à son échéance de la première tranche des obligations d'état, soit un montant de 2 millions d'euros.

En mars 2012, l'Etat grec a invité les porteurs d'obligations d'Etat à convertir leurs créances en différents véhicules de nominal inférieur (46,5%) et de durée allongée (jusqu'en 2042). Cette opération d'échange obligatoire de dettes « PSI » (Private Sector Involvement) s'est traduite par la conversion de 6,1 millions d'euros d'obligations de l'Etat grec en obligations FESF pour une valeur nominale de 0,9 million d'euros, et en obligations souveraines pour une valeur nominale de 1,9 million d'euros.

Au 31 décembre 2012, le Groupe ne détient plus d'obligations de l'Etat grec, celles-ci ayant été cédées en totalité sur l'exercice.

La Société, dont les créances publiques totalisent 13,4 millions d'euros, poursuit le recouvrement des autres créances publiques échues par la voie contentieuse.

#### *Autres pays d'Europe du Sud :*

En juin 2012, les provinces espagnoles ont effectué un règlement exceptionnel de 28,5 millions d'euros soldant la quasi-totalité des créances antérieures à 2012.

Durant l'été 2012, les organismes publics portugais ont également procédé au règlement de créances arriérées à hauteur de 6,6 millions d'euros.

### RAS Lifesciences

Fin juillet 2012, bioMérieux a acquis 60% de la société indienne RAS Lifesciences Pvt. Ltd (RAS), pour un prix de 1,6 million d'euros. Basée à Hyderabad, cette start-up privée est spécialisée en diagnostic moléculaire et n'a pas encore de chiffre d'affaires significatif. La commercialisation de son offre produits débute auprès de laboratoires spécialisés. Cette offre comprend 26 réactifs développés, fabriqués et enregistrés en Inde. L'expertise de RAS, sa gamme de réactifs destinés principalement au diagnostic des maladies infectieuses et son laboratoire de services permettront à bioMérieux de commercialiser un menu de tests de biologie moléculaire principalement en Inde et, à moyen terme, dans les pays émergents.

La contribution de RAS Lifesciences sur les comptes de l'exercice est négligeable.

La juste valeur des actifs et passifs acquis s'établit à 1 million d'euros et l'écart d'acquisition provisoire comptabilisé à fin décembre 2012 s'élève à 0,5 million d'euros.

Aucune information pro-forma n'est établie compte tenu du caractère non significatif des acquisitions sur le compte de résultat et sur le bilan du Groupe au 31 décembre 2012.

#### Evolution du périmètre de consolidation

bioMérieux Deutschland a cédé Dima le 5 janvier 2012 à la société Biosynex, pour un montant de 3,4 M€. A compter de l'exercice 2012, cette société ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Outre l'acquisition de la société RAS Lifesciences énoncée ci-dessus, des opérations de fusions et de transmissions universelles de patrimoine internes ont eu lieu sur l'exercice 2012:

- La société holding Skiva a été absorbée par bioMérieux SA dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine avec effet au 30 septembre 2012
- La société AES Laboratoire Groupe a fait l'objet d'une fusion simplifiée dans bioMérieux SA en date du 31 décembre 2012 avec effet rétroactif au 1er avril 2012
- La société holding AB Services a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à bioMérieux SA en date du 31 mars 2012
- La société Argène SA a été fusionnée dans bioMérieux SA en date du 31 décembre 2012 avec effet rétroactif au 1er janvier 2012
- Les sociétés Argène SCRL (Italie) et Argène SA (Suisse) ont été absorbées dans bioMérieux Italie et bioMérieux Suisse en juin et décembre 2012.

### 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<b>VALEURS BRUTES</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>118,4</b>	<b>58,4</b>	<b>33,3</b>	<b>210,1</b>
Ecarts de conversion	2,9	0,9	0,1	3,9
Acquisitions/Augmentations	4,5	2,7	13,0	20,2
Variation de périmètre	55,8 (a)	0,0	0,0	55,8
Cessions/Diminutions	-0,2	-0,4	-0,1	-0,7
Reclassements	0,0	21,6	-21,9	-0,3
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>181,4</b>	<b>83,2</b>	<b>24,4</b>	<b>289,0</b>
Ecarts de conversion	-1,5	-0,7	-0,1	-2,3
Acquisitions/Augmentations	9,0	11,1	9,4	29,5
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,1	0,1
Cessions/Diminutions	-0,4	-2,3	-0,4	-3,1
Reclassements	-35,8 (b)	7,6	-10,0	-38,2
<b>Total au 31 décembre 2012</b>	<b>152,7</b>	<b>98,9</b>	<b>23,4</b>	<b>275,0</b>

<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>45,6</b>	<b>38,9</b>	<b>2,9</b>	<b>87,4</b>
Ecarts de conversion	0,7	0,5	0,1	1,3
Dotations	8,4	7,5	0,5	16,4
Reprises / Cessions	-0,1	-0,3	0,0	-0,4
Reclassements	0,0	0,0	-0,1	-0,1
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>54,6</b>	<b>46,6</b>	<b>3,4</b>	<b>104,6</b>
Ecarts de conversion	-0,7	-0,3	0,0	-1,0
Dotations	9,2	8,7	0,7	18,6
Reprises / Cessions	-0,4	-2,3	-0,4	-3,1
Reclassements	-0,6	0,1	-0,6	-1,1
<b>Total au 31 décembre 2012</b>	<b>62,1</b>	<b>52,8</b>	<b>3,1</b>	<b>118,0</b>

<b>VALEURS NETTES</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>72,8</b>	<b>19,5</b>	<b>30,4</b>	<b>122,7</b>
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>126,8</b>	<b>36,6</b>	<b>21,0</b>	<b>184,4</b>
<b>Total au 31 décembre 2012</b>	<b>90,6</b>	<b>46,1</b>	<b>20,3</b>	<b>157,0</b>

(a) Dont AES 35,2 millions d'euros et Argène 20,6 millions d'euros

(b) Dont reclassement bioTheranostics -35,5 millions d'euros en « actifs destinés à être cédés » (cf. note 5.2)



#### 4. ECARTS D'ACQUISITION

<b>COMPOSITION</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>Niveau de test</b>
AES	126,1	125,8	Regroupement de gammes
AB bioMérieux (Suède)	71,9	69,3	Regroupement de gammes
Organon Teknika	51,3	51,1	Regroupement de gammes
Argène	19,3	19,3	Regroupement de gammes
PML (Etats-Unis)	12,4	12,6	Regroupement de gammes
Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	7,4	7,9	Regroupement de gammes
BTF (Australie)	7,0	7,0	Regroupement de gammes
Biotrol	4,8	4,8	Regroupement de gammes
Vitek (Etats-Unis)	2,6	2,7	Regroupement de gammes
MDI (Etats-Unis)	2,0	1,9	Regroupement de gammes
Micro Diagnostics (Australie)	2,0	2,0	Entité
bioMérieux Pologne	1,8	1,8	Entité
bioMérieux Afrique du Sud	1,8	2,0	Entité
Meikang	1,8	1,6	Regroupement de gammes
bioMérieux Espagne	1,8	1,8	Regroupement de gammes
bioMérieux Grèce	1,7	1,7	Entité
bioMérieux Biological products	1,4	1,4	Regroupement de gammes
RAS Lifesciences	0,5	0,0	Regroupement de gammes
bioMérieux Brésil	0,4	0,5	Entité
bioTheragnostics (Etats-Unis)		17,0	Entité
Dima		3,5	Regroupement de gammes
<b>Total valeur brute</b>	<b>317,7</b>	<b>335,3</b>	
Perte de valeur Biotrol	-2,8	-1,0	
Perte de valeur Meikang	-1,8		
<b>Total valeur nette</b>	<b>313,1</b>	<b>334,3</b>	

<b>VARIATIONS</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Valeur brute</b>
<b>31 décembre 2010 (a)</b>	<b>188,7</b>
Ecarts de conversion	1,6
Variation de périmètre (b)	145,0
Perte de valeur (c)	-1,0
<b>31 décembre 2011</b>	<b>334,3</b>
Ecarts de conversion	1,7
Variation de périmètre (d)	-2,7
Perte de valeur (e)	-3,6
Reclassement (f)	-16,6
<b>31 décembre 2012</b>	<b>313,1</b>

- (a) Les tests de dépréciation n'ont conduit à aucune provision sur les exercices présentés
- (b) Ecarts d'acquisition respectifs sur les sociétés AES (125,8 millions d'euros) et Argène (19,3 millions d'euros)
- (c) La mise en œuvre des tests de sensibilité décrits en note 1.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » a conduit à identifier une perte de valeur sur l'écart d'acquisition de Biotrol
- (d) Cession de Dima (-3,5 millions d'euros), acquisition de RAS Lifesciences (0,5 million d'euros), et réévaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite AES pour 0,3 million d'euros en contrepartie de l'écart d'acquisition provisoire
- (e) Perte de valeur sur les écarts d'acquisition de (-1,8 million d'euros) et Biotrol (-1,8 million d'euros)
- (f) Ecart d'acquisition lié à bioTheragnostics reclassé en « actifs destinés à être cédés » (cf. note 5.2)

La réalisation des tests de dépréciations effectuée conformément aux règles définies dans la note des principes comptables a conduit à déprécier hors écart d'acquisition bioTheranostics :

- l'intégralité de l'écart d'acquisition de Meikang (associé à l'UGT tests rapides). L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciations sur des autres actifs de l'UGT au-delà de l'écart d'acquisition,
- 1,8 million d'euros sur Biotrol, soit une dépréciation cumulée de 2,8 millions d'euros sur un écart d'acquisition de 4,8 millions d'euros

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2012 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs est reflétée dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Marge du test (a)</b>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie +0,5%	Taux de croissance à l'infini -0,5%	Taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale -4%	Combinaison des trois facteurs
- Applications industrielles	241,7	-38,8	-29,6	-119,5	-167,5
- Bactériologie clinique	760,0	-82,4	-62,5	-258,2	-359,4
- Biochimie	0,0	-0,1	na	-0,6 (b)	-0,6
- Biologie moléculaire	21,4	-10,2	-3,5	-30,7	-40,7
- Tests rapides	0,0	-3,0	-2,9	-7,1	-7,8

(a) Marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable

(b) Hypothèse de sensibilité: projection sur 4 ans

Les variations ci-dessus des hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation, ne remettraient pas en cause la valeur des actifs alloués aux principales unités, « Bactériologie clinique » et « Applications industrielles ». Il en serait de même si la variation des hypothèses étaient appliquées simultanément pour ces unités. En revanche, appliquées isolément ou combinées, ces variations conduiraient à enregistrer une perte de valeur sur les actifs alloués à l'unité « biologie moléculaire ».

Les pertes de valeur ont été constatées en résultat opérationnel courant sur l'exercice, en dehors de celles relatives à bioTheranostics.

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

### 5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES – DETAIL

<b>VALEURS BRUTES</b> <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>21,6</b>	<b>256,1</b>	<b>214,6</b>	<b>339,1</b>	<b>77,9</b>	<b>33,1</b>	<b>8,2</b>	<b>950,6</b>
Ecart de conversion	0,1	2,7	2,3	-3,1	0,5	0,2	0,1	2,8
Variations de périmètre (a)	1,1	7,3	6,8		6,4	1,0		22,6
Acquisitions / Augmentations		4,0	16,3	33,8	2,9	29,8	0,5	87,3
Cessions / Diminutions		-1,4	-14,1	-34,8	-2,0	-0,3		-52,6
Reclassements		10,9	19,2	0,3	2,0	-23,6	-8,2	0,6
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>22,8</b>	<b>279,6</b>	<b>245,1</b>	<b>335,3</b>	<b>87,7</b>	<b>40,2</b>	<b>0,6</b>	<b>1 011,3</b>
Ecart de conversion	-0,2	-2,3	-1,8	-1,9	-1,0	-0,5	-0,1	-7,8
Variations de périmètre (b)			0,2					0,2
Acquisitions / Augmentations	0,4	8,2	11,3	33,4	5,7	42,6	0,6	102,2
Cessions / Diminutions		-1,7	-5,8	-33,7	-3,0			-44,2
Reclassements (c)	2,2	18,2	8,9	-0,1	5,7	-34,3	-0,5	0,1
<b>Total au 31 décembre 2012</b>	<b>25,2</b>	<b>302,0</b>	<b>257,9</b>	<b>333,0</b>	<b>95,1</b>	<b>48,0</b>	<b>0,6</b>	<b>1 061,8</b>

<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b> <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>0,7</b>	<b>125,2</b>	<b>155,2</b>	<b>270,7</b>	<b>58,7</b>			<b>610,5</b>
Ecart de conversion		1,0	0,7	-1,7	0,5			0,5
Variations de périmètre		2,2	4,4		3,6	0,2		10,4
Dotations (d)	0,1	13,6	16,1	29,6	6,2	1,6		67,2
Cessions / Diminutions		-1,2	-13,1	-28,5	-1,7	-0,2		-44,7
Reclassements				0,1	0,3			0,4
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>0,8</b>	<b>140,8</b>	<b>163,3</b>	<b>270,2</b>	<b>67,6</b>	<b>1,6</b>		<b>644,3</b>
Ecart de conversion		-0,9	-1,0	-2,1	-0,8			-4,8
Variations de périmètre			0,1		0,1			0,2
Dotations (d)	0,1	14,4	22,8	29,6	7,5			74,4
Cessions / Diminutions		-1,6	-5,8	-26,5	-2,7	-1,6		-38,2
Reclassements	0,2	0,1	-2,3	-0,2	1,1			-1,1
<b>Total au 31 décembre 2012</b>	<b>1,1</b>	<b>152,8</b>	<b>177,1</b>	<b>271,0</b>	<b>72,8</b>			<b>674,8</b>

<b>VALEURS NETTES</b> <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total (g)
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>20,9</b>	<b>130,9</b>	<b>59,4</b>	<b>68,4</b>	<b>19,2</b>	<b>33,1</b>	<b>8,2</b>	<b>340,1</b>
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>22,0</b>	<b>138,8</b>	<b>81,8</b>	<b>65,1</b>	<b>20,1</b>	<b>38,6</b>	<b>0,6</b>	<b>367,0</b>
<b>Total au 31 décembre 2012</b>	<b>24,1</b>	<b>149,2 (e)</b>	<b>80,8</b>	<b>62,0 (f)</b>	<b>22,3</b>	<b>48,0</b>	<b>0,6</b>	<b>386,7</b>

(a) Acquisition des sociétés AES (20,3 millions d'euros) et Argène (2,3 millions d'euros)

(b) Acquisition de la société RAS

(c) Dont reclassement de bioTheranostics en actifs destinés à être cédés (-1,7 million d'euros)

(d) Le total des pertes de valeurs cumulées s'élève à 1,4 million d'euros au 31 décembre 2011 et 2 millions d'euros au 31 décembre 2012

(e) Dont bioMérieux SA (82,2 millions d'euros), bioMérieux Inc (33,9 millions d'euros), bioMérieux Shanghai Biotech (8,5 millions d'euros), bioMérieux Italie (7,8 millions d'euros), et bioMérieux Brésil (6,4 millions d'euros)

(f) Les instruments sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

(g) Le détail des immobilisations corporelles acquises en location-financement est donné dans la note 5.3

## 5.2 ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

<b>ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Site de Boxtel</b>	<b>bio-Theranostics</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute au 31 décembre 2011</b>	<b>31,3</b>	<b>0,0</b>	<b>31,3</b>
Reclassements		57,5	57,5
<b>Valeur brute au 31 décembre 2012</b>	<b>31,3</b>	<b>57,5</b>	<b>88,8</b>
<b>Amortissements au 31 décembre 2011</b>	<b>19,3</b>	<b>0,0</b>	<b>19,3</b>
Dotations	1,8	21,0	22,8
Reclassements		1,0	1,0
<b>Amortissements au 31 décembre 2012</b>	<b>21,1</b>	<b>22,0</b>	<b>43,1</b>
<b>Valeurs Nettes au 31 décembre 2011</b>	<b>12,0</b>	<b>0,0</b>	<b>12,0</b>
<b>Valeurs Nettes au 31 décembre 2012</b>	<b>10,2</b>	<b>35,5</b>	<b>45,7</b>

En 2012, les négociations avec l'acquéreur potentiel du site de Boxtel ont abouti à une offre d'achat au prix de 10,2 millions d'euros net vendeur, ce qui a conduit à constater une perte de valeur de 1,8 million d'euros.

Dans le contexte de la nouvelle orientation stratégique évoquée à la note 2, les actifs nets de bioTheranostics ont été reclassés en actifs destinés à être cédés, dont l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, pour des montants respectifs de 16,7 et 35,6 millions d'euros. Conformément à IFRS 5, une dépréciation de 21 millions d'euros a été constatée au 31 décembre 2012, pour tenir compte de la valeur estimée dans le cadre du projet de rapprochement impliquant une perte de contrôle (cf. note 1.7), net des frais de cession.

Les passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés, pour une valeur totale de 13 millions d'euros, concernent exclusivement bioTheranostics.

## 5.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 1.7 « Immobilisations corporelles ».

La dotation aux amortissements de ces actifs s'est élevée à 0,7 million d'euros en 2012 contre 0,5 million d'euros en 2011.

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 (cf. note 15.5).

<b>BIENS PRIS EN LOCATION-FINANCEMENT COMPTABILISES DANS LES IMMOBILISATIONS</b>						
<i>En millions d'euros</i>		Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
<b>31/12/2011</b>	Valeurs brutes	0,4	10,1	1,2	2,3	14,0
	Amortissements	0,0	-2,7	-0,9	-2,1	-5,7
	Valeurs nettes	<b>0,4</b>	<b>7,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>8,3</b>
<b>31/12/2012</b>	Valeurs brutes	0,4	10,1	0,9	2,3	13,7
	Amortissements	0,0	-2,9	-0,8	-2,3	-6,0
	Valeurs nettes	<b>0,4</b>	<b>7,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>7,7</b>

## 5.4 CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Certaines ventes d'instruments sont réalisées par des contrats de location-financement (cf. note 1.7). La durée habituelle des contrats est de 5 ans et les taux d'intérêt appliqués sont voisins de 10%.

Les créances de location-financement totalisent 45 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Composition (en millions d'euros)	A moins d'un an (a)	Entre un an et 5 ans (b)	A plus de 5 ans (b)	TOTAL
Valeur brute des créances de location financement	18,1	31,8	0,2	<b>50,1</b>
Intérêts à recevoir	-2,6	-2,4	0,0	<b>-5,0</b>
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	15,5	29,4	0,2	<b>45,1</b>
Provision pour dépréciation	-0,1			<b>-0,1</b>
Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir	15,4	29,4	0,2	<b>45,0</b>

(a) Classés en créances clients (cf. note 8)

(b) Classés en autres actifs non courants

Le montant des créances échues non provisionnées n'est pas significatif.

## 6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En millions d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Prêts et créances	6,8 (a)	8,4
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"	27,7	18,3
Titres comptabilisés selon "l'option à la juste valeur par le résultat"	0,2	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>34,7</b>	<b>26,9</b>

(a) Dont placement destiné à couvrir les engagements de retraite en Allemagne : 3 millions d'euros

VARIATIONS En millions d'euros	Valeur brute	Provisions et variations de la juste valeur	Valeur nette
<b>31 décembre 2010</b>	<b>37,5</b>	<b>10,8</b>	<b>26,6</b>
Ecart de conversion	0,0	0,2	-0,2
Acquisitions / Augmentations	4,9	5,6	-0,7
Cessions / Diminutions	-0,7	-0,1	-0,6
Reclassements	1,7		1,7
<b>31 décembre 2011</b>	<b>43,4</b>	<b>16,5</b>	<b>26,9</b>
Ecart de conversion	-0,2	-0,1	-0,1
Acquisitions / Augmentations	13,5 (a)	5,7 (b)	7,8
Cessions / Diminutions	-6,3 (c)	-6,5 (d)	0,2
Reclassements	-0,1		-0,1
<b>31 décembre 2012</b>	<b>50,3</b>	<b>15,6</b>	<b>34,7</b>

(a) Dont acquisition de titres de participation Quanterix (11,8 millions d'euros) par bioMérieux SA

(b) Dont dépréciation des titres Knome (5 millions d'euros)

- (c) Dont conversion des obligations d'Etat grec dans le cadre du PSI (-3,3 millions d'euros), et cession des nouvelles obligations (-2,8 millions d'euros)
- (d) Dont reprise de provision sur les obligations d'Etat grec (-4,6 millions d'euros), et sur les titres Relia (-1,7 million d'euros).

<i>En millions d'euros</i>	% de détention	Valeur nette comptable	Capitaux propres	
			Hors résultat	Résultat
<b>Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"</b>				
Quanterix	14,0%	11,8	8,6 (a)	-6,2 (a)
Biocartis	4,5%	9,0	61,7 (a)	-33,6 (a)
Knome	12,2%	2,3	10,5 (a)	-3,7 (a)
ReLia	7,0%	1,7	-0,6 (a)	-1,3 (a)
Labtech	9,8%	1,3	10,9 (c)	-0,9 (c)
Virgin Instruments	7,8%	1,1	1,4 (a)	-0,8 (a)
Mérieux Université	40,0%	0,4	0,0	0,0
Geneuro	9,8%	0,1	-2,7 (a)	4,4 (a)
Advandx	1,6%	0,0	4,3 (a)	-6,6 (a)
Avesthagen	3,6%	0,0	2,6 (b)	-5,6 (b)
InoDiag	0,6%	0,0	0,9 (a)	3,1 (a)
Europroteome	8,8%	0,0	En liquidation	
Autres		0,0		
		<u>27,7</u>		
<b>Titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat</b>				
Dynavax Technologies	0,1%	0,2	114,8 (a)	-34,9 (a)
Oscient Pharma	0,2%	0,0	En Chapitre 11	
		<u>0,2</u>		

- (a) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2011
- (b) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 mars 2012
- (c) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 30 juin 2012

## 7. STOCKS ET EN-COURS

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Matières premières	84,7	79,0
En-cours de production	37,8	37,6
Produits finis et marchandises	142,0	122,0
<b>Total valeur brute</b>	<b>264,5 (a)</b>	<b>238,6</b>
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	-4,7	-5,6
En-cours de production	-2,5	-2,8
Produits finis et marchandises	-11,3	-13,1
<b>Total provisions</b>	<b>-18,5</b>	<b>-21,5</b>
Matières premières	80,1	73,5
En-cours de production	35,2	34,8
Produits finis et marchandises	130,6	108,9
<b>Valeur nette</b>	<b>245,9 (b)</b>	<b>217,1</b>

(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 30%

(b) Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2012

## 8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Créances clients (a)	458,2	470,3
Provisions pour dépréciation (b)	-24,8	-23,2
<b>Valeur nette</b>	<b>433,4</b>	<b>447,1</b>

(a) 35,4 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

(b) Les dépréciations sont constatées au cas par cas en fonction de différents critères : litiges, retards de règlements, etc.

Les dates d'échéances sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois. Elles comprennent la part court terme des créances de location-financement (cf. note 5.4). Les créances nettes échues relatives à des sociétés privées représentent 18,1% de l'encours clients en 2012 contre 16% en 2011.

Les encours de créances publiques en Italie (49,4 millions d'euros), en Espagne (16,9 millions d'euros), en Grèce (13,4 millions d'euros) et au Portugal (9 millions d'euros) sont dépréciés respectivement de 1,7 million d'euros, 1,3 million d'euros, 7,9 millions d'euros et 2,4 millions d'euros.

## 9. AUTRES CREANCES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes	4,9	3,3
Charges constatées d'avance	8,2	6,0
Autres créances d'exploitation	58,2	41,2
Provisions pour dépréciation	-0,1	-0,1
<b>Valeur nette créances d'exploitation</b>	<b>71,2 (a)</b>	<b>50,4</b>
<b>Créance d'impôt exigible</b>	<b>20,7</b>	<b>19,6</b>
Créances hors exploitation	8,4 (b)	1,0
<b>Valeur nette créances hors exploitation</b>	<b>8,4</b>	<b>1,0</b>

(a) Les créances d'exploitation sont essentiellement à moins d'un an

(b) Principalement la juste valeur des instruments dérivés

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les crédits d'impôt recherche à recevoir (29,7 millions d'euros) et les créances fiscales.

Les autres créances échues et non dépréciées ne sont pas significatives.

## 10. DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme ci-dessous, répondant à la définition donnée à la note 1.11 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Disponibilités	49,5	42,3
Pool de trésorerie	15,0	
Placements de trésorerie	1,1	0,5
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie</b>	<b>65,6</b>	<b>42,8</b>

Les principaux placements de trésorerie sont les suivants :

	2012	2011
<b>Libellé</b>	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois
<b>Montant</b>	1,1 million d'euros	0,4 million d'euros
<b>Classification</b>	Monétaire Euro	Monétaire Euro
<b>Code Isin</b>	FR0000296881	FR0000296881

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

En 2011, les principaux équivalents de trésorerie ont été placés sous forme de SICAV (CA AM 3 mois) pour un montant de 0,4 million d'euros. En 2012, ils ont été investis en partie en pool de trésorerie à hauteur de 15 millions d'euros et en partie placés sous forme de SICAV (CA AM 3 mois) pour un montant de 1,1 million d'euros.



## 11. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2012, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, dont 25 500 133 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2012.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2012, la société mère détient 8 600 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 1.22). Au cours de l'exercice, 17 830 actions propres ont été achetées et 28 830 ont été cédées.

A fin décembre 2012, elle détient également 3 714 actions d'autocontrôle destinées aux attributions gratuites d'actions autorisées par l'Assemblée générale. Au cours de l'exercice, la société a définitivement attribué 4 274 actions gratuites aux salariés (cf note 18).

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

## 12. MOUVEMENTS DE LA RESERVE DE CONVERSION

<i>En millions d'euros</i>	Dollar (a)	Amérique latine	Europe (b)	Autres	TOTAL
<b>RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2010</b>	<b>-13,5</b>	<b>4,7</b>	<b>2,0</b>	<b>7,9</b>	<b>1,1</b>
Impact de la conversion					
- des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture	-2,0	-2,4	-4,8	1,4	-7,8
- des comptes de résultat aux cours moyens	11,9		-0,1	0,5	12,3
Total des mouvements de conversion	9,9	-2,4	-4,9	1,9	4,5
<b>RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2011</b>	<b>-3,6</b>	<b>2,3</b>	<b>-2,9</b>	<b>9,8</b>	<b>5,6</b>
Impact de la conversion					
- des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture	0,0	-1,2	4,0	0,2	3,0
- des comptes de résultat aux cours moyens	-5,8	0,6	0,0	-0,5	-5,8
Total des mouvements de conversion	-5,8	-0,5	4,0	-0,4	-2,8
<b>RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2012</b>	<b>-9,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,1</b>	<b>9,4</b>	<b>2,8 (c)</b>

(a) Dollar et monnaies associées : comprend les Etats-Unis et les entités chinoises en dollar de Hong Kong

(b) Y compris Moyen-Orient et Afrique

(c) Dont réserve de conversion – part du Groupe 3,7 millions d'euros

### 13. PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

#### 13.1 TABLEAU RECAPITULATIF DES PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données (a)	Restructurations	Autres R&C	Total
<b>31 décembre 2010</b>	<b>30,2</b>	<b>3,5</b>	<b>3,2 (b)</b>	<b>9,1 (c)</b>	<b>46,0 (d)</b>
Dotations	11,1	4,4	0,6	7,3	23,4
Reprises avec objet	-10,5	-4,2	-1,4	-9,7	-25,8
Reprises sans objet	0,0	0,0	0,0	-0,5	-0,5
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Dotations nettes	0,6	0,2	-0,8	-2,9	-2,9
Variations de périmètre	0,3	0,2	0,0	0,5	1,0
Reclassements	-0,1	0,0	0,0	2,7	2,6
Ecart de conversion	0,4	0,0	0,0	0,1	0,5
<b>31 décembre 2011</b>	<b>31,4</b>	<b>3,9</b>	<b>2,4 (b)</b>	<b>9,5 (c)</b>	<b>47,2 (d)</b>
Dotations	17,7	4,4	0,6	5,8	28,5
Reprises avec objet	-9,1	-4,1	-1,8	-5,3	-20,2
Reprises sans objet	-0,3	-0,7	-0,3	-0,8	-2,1
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Dotations nettes	8,4	-0,4	-1,4	-0,3	6,2 (e)
Variations de périmètre	0,4	0,0	0,0	-0,1	0,3
Ecart de conversion	-0,2	0,0	0,0	-0,3	-0,5
<b>31 décembre 2012</b>	<b>39,9</b>	<b>3,4</b>	<b>1,0 (b)</b>	<b>8,9 (c)</b>	<b>53,2 (d)</b>

(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

(b) Dont provision liée à la fermeture du site de Portland pour 0,3 million d'euros (1,8 million d'euros en décembre 2011 et 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2010) et du site Basingstoke pour 0,6 million d'euros.

(c) Dont provisions pour litiges : 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 dont 1,7 millions de provisions complémentaire au titre d'un litige avec un distributeur chinois, contre 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 dont 2,3 millions d'euros au titre d'un litige avec un distributeur chinois et 5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

(d) Dont provisions courantes : 11 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 14 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

(e) Dont dotation nette affectant le résultat opérationnel courant (6,7 millions d'euros) et reprise nette en autres produits et charges opérationnels non courants (0,5 million d'euros).

## 13.2 ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

### 13.2.1 Engagement de retraite : régimes à prestations définies

#### 13.2.1.1 Réconciliation de l'engagement net avec la provision inscrite au bilan

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2012			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecarts actuariels non constatés (b)	Provision
Société	Nature de l'engagement				
USA	Engagements de retraite	149,7	83,8	55,5	<b>10,4</b>
bioMérieux SA	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	22,5	12,8	2,8	<b>6,9</b>
Allemagne	Engagements de retraite	7,7	1,9	2,4	<b>3,4 (c)</b>
Corée	Engagements de retraite	1,3		0,2	<b>1,1</b>
Royaume-Uni	Engagements de retraite	2,5	1,3	0,4	<b>0,8</b>
Japon	Indemnité de départ	0,7			<b>0,7</b>
AES	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	1,1	0,6	-0,1	<b>0,5</b>
		<u>185,4</u>	<u>100,4</u>	<u>61,2</u>	<u><b>23,7</b></u>

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2011			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecarts actuariels non constatés (b)	Provision
Société	Nature de l'engagement				
USA	Engagements de retraite	121,1	74,4	39,9	<b>6,8</b>
bioMérieux SA	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	18,1	12,2	0,3	<b>5,6</b>
Allemagne	Engagements de retraite	6,4	1,7	1,4	<b>3,3 (c)</b>
Corée	Engagements de retraite	1,0			<b>1,0</b>
Royaume-Uni	Engagements de retraite	2,0	1,2	0,1	<b>0,8</b>
Japon	Indemnité de départ	0,8			<b>0,8</b>
AES & Argène	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	0,6	0,3		<b>0,3</b>
		<u>149,9</u>	<u>89,8</u>	<u>41,7</u>	<u><b>18,5</b></u>

(a) Fonds ou versement programmé

(b) Il n'existe pas de coûts de services passés non constatés

(c) Ce montant est couvert par des placements financiers non définitivement affectés figurant en immobilisations financières (cf. note 6)

### 13.2.1.2 Evolution de l'engagement net sur l'exercice

Les principaux engagements de retraite connaissent l'évolution suivante en 2012 :

<i>En millions d'euros</i>	Etats-Unis	France (a)	Allemagne	Corée	Royaume- Uni	Japon	Total
<b>Valeur actuelle des prestations pour services rendus</b>							
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>121,1</b>	<b>18,7</b>	<b>6,4</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>0,8</b>	<b>149,9</b>
Droits supplémentaires acquis	7,8	1,1	0,0	0,2	0,1	0,1	9,3
Coût financier	5,7	0,7	0,3	0,1	0,1	0,0	6,9
Prestations servies sur l'exercice	-1,6	-0,2	-0,3	-0,2		-0,1	-2,4
Effets des fermetures et modif. de régimes					-0,2		-0,2
Ecarts de conversion	-3,2			0,1	0,0	-0,1	-3,1
Ecarts actuariels	19,8	2,4	1,2	0,2	0,4	0,0	24,0
Variation de périmètre		0,8					0,8
<b>Valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>149,7</b>	<b>23,5</b>	<b>7,7</b>	<b>1,3</b>	<b>2,5</b>	<b>0,7</b>	<b>185,4</b>
<b>Couverture des engagements</b>							
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>74,4</b>	<b>12,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,0</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>89,8</b>
Dotations employeurs	6,9	0,2			0,1		7,2
Rendement attendu des fonds	5,6	0,5	0,1		0,1		6,3
Prestations servies sur l'exercice	-1,6	-0,2	-0,1				-1,9
Effets des fermetures et modif. de régimes					-0,1		-0,1
Ecarts de conversion	-1,6				0,0		-1,6
Ecarts actuariels	0,1	0,0	0,1				0,3
Variation de périmètre		0,3					0,3
<b>Valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>83,8</b>	<b>13,4</b>	<b>1,9</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>100,4</b>
Dont versements programmés sur 2013							
<b>Éléments différés</b>							
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>39,9</b>	<b>0,3</b>	<b>1,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>41,7</b>
Passage en charges en 2012	-3,0		-0,1				-3,0
Nouveaux éléments différés en 2012	19,7	2,3	1,1	0,2	0,4	0,0	23,7 (b)
Ecarts de conversion	-1,2						-1,2
<b>Valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>55,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>61,2</b>

(a) Dont bioMérieux SA et AES

(b) Dont écart actuariel d'expérience 0,1 million d'euros 2012, contre 3,4 millions d'euros en N-1

#### Tests de sensibilité

Comme indiqué en note 13.2.2, le montant élevé des écarts actuariels est lié à la baisse importante des taux fin 2012, qui se situent à des niveaux historiquement bas. Pour information, les taux d'actualisation retenus sur les 10 dernières années ont été généralement compris dans une fourchette de 4 à 4,5%.

Une hausse de 1% du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 13% sur les engagements (soit 23,1 millions d'euros). Compte tenu de l'application de la norme IAS 19 révisée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 (cf. note 1), cette augmentation serait constatée en « autres éléments du résultat global ».

Il n'y a pas eu de changement significatif de régime en 2012.

### 13.2.1.3 Charge nette sur l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice	9,3	5,7
Coût financier	6,9	6,2
Rendement attendu des fonds	-6,3	-5,1
Fermeture et modifications de régime	-0,1	0,0
Amortissements des écarts actuariels	3,0	2,0
<b>Total</b>	<b>12,9</b>	<b>8,8</b>

### 13.2.1.4 Information sur les actifs financiers

L'allocation des fonds a été la suivante :

<i>En M€</i>	<b>31/12/2012</b>			
	Actions	Obligations	Autres	<b>TOTAL</b>
France	0,9	10,7	1,2	<b>12,8 (a)</b>
USA	33,8	34,6	8,5	<b>76,9 (b)</b>
Allemagne			1,9	<b>1,9</b>
Royaume-Uni	0,7	0,4	0,2	<b>1,3</b>

<i>En M€</i>	<b>31/12/2011</b>			
	Actions	Obligations	Autres	<b>TOTAL</b>
France	0,9	10,3	1,0	<b>12,2 (a)</b>
USA	0,0	58,3	9,1	<b>67,4 (b)</b>
Allemagne			1,7	<b>1,7</b>
Royaume-Uni	0,6	0,4	0,2	<b>1,2</b>

(a) hors AES

(b) hors versement programmé

Les rendements réels des fonds ont été de :

	<b>Rendement 2012</b>	<b>Rendement 2011</b>
France	4,3%	3,0%
USA	8,4%	7,4%
Royaume-Uni	6,3%	8,3%
Allemagne	11,5%	4,8%

### 13.2.1.5 Autres informations

Le tableau ci-dessous présente l'analyse comparative sur cinq ans de certaines données :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010 (a)</b>	<b>2009 (a)</b>	<b>2008 (a)</b>
Valeur actuelle des engagements	185,4	149,9	122,1	97,2	81,9
Juste valeur des actifs gérés par les fonds	93,5	82,8	75,7	58,3	47,3
Poids des écarts actuariels de la période liés aux engagements (en %)	12,9%	6,9%	8,2%	10,4%	-1,5%
Poids des écarts actuariels de la période liés aux actifs (en %)	0,3%	-0,7%	0,4%	8,1%	-28,5%

(a) hors Royaume-Uni et Corée du Sud

### 13.2.2 **Autres avantages à long terme**

<b>AUTRES AVANTAGES A LONG TERME</b>		<b>Au 31 décembre 2012</b>			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Ecarts actuariels non constatés (b)	Autres	Provision
<b>Société</b>	<b>Nature de l'engagement</b>				
France	Primes médailles du travail	9,7			9,7
France	Autres engagements	0,1			0,1
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,8	-0,5		2,2
Autres	Engagements de retraite et autres avantages			4,2	4,2
<b>TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES</b>		<b>11,5</b>	<b>-0,5</b>	<b>4,2</b>	<b>16,2</b>

L'augmentation des primes liées aux médailles du travail est essentiellement liée à la baisse des taux d'actualisation, qui a généré une augmentation de la provision de 26%.

La variation de +1% du taux d'évolution des coûts médicaux sur la valeur des engagements du plan de couverture maladie aux Etats-Unis et des éléments de compte de résultat correspondants n'est pas significative au 31 décembre 2012.

<b>AUTRES AVANTAGES A LONG TERME</b>		<b>Au 31 décembre 2011</b>			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Ecarts actuariels non constatés	Autres	Provision
<b>Société</b>	<b>Nature de l'engagement</b>				
France	Primes médailles du travail	7,1			7,1
France	Autres engagements	0,1			0,1
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	2,1	-0,1		2,2
Autres	Engagements de retraite et autres avantages			3,6	3,6
<b>TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES</b>		<b>9,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,6</b>	<b>13,0</b>

### **13.3 AUTRES PROVISIONS**

#### **13.3.1 Provisions pour litiges**

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont le plus important est résumé ci-après. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la Société est impliquée, s'élève à 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les litiges incluent notamment un contentieux avec un distributeur suite à la résiliation de son contrat de distribution. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par le distributeur a été provisionné. En outre, la reprise des stocks invendus a fait l'objet d'une provision pour avoir à émettre.

#### **13.3.2 Provisions pour restructurations**

##### 13.3.2.1 Mouvement des provisions pour restructurations

Dans le cadre de la poursuite de son plan d'optimisation des sites de production, bioMérieux a décidé d'arrêter la production de milieux de culture à Basingstoke (Royaume-Uni) courant 2013. Cette activité industrielle emploie 8 personnes.

Dans ce contexte, une provision d'un montant de 0,6 million d'euros a été constituée en élément non-récurrent, en mars 2012, pour couvrir les coûts liés à l'arrêt de l'activité.

Par ailleurs, le site de Portland, Etats-Unis (PML) a été définitivement fermé en juin 2012. La production des milieux de culture cliniques a été arrêtée, tandis que la fabrication des milieux prêts à l'emploi destinés à des applications industrielles avait été transférée sur les sites de Lombard et de La Balme en 2011.

Les coûts engagés en 2012 ont fait l'objet de reprises de provision, générant un impact favorable de 0,3 million d'euros sur le résultat à fin décembre 2012.

##### 13.3.2.2 Solde des provisions pour restructuration

Au 31 décembre 2012, les provisions pour restructuration s'élèvent à 1 million d'euros et concernent principalement les sites de Basingstoke (0,6 million d'euros) et de Portland (0,3 million d'euros).

### **13.4 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS**

#### Actif éventuel

Aucun actif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2012.

#### Passif éventuel

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en Italie à l'issue duquel les prix de transfert et la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale ont été remis en cause.

La Société estime, comme ses conseils, que la demande est infondée et entend contester vigoureusement les conclusions de l'administration. Elle utilisera l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée et le résultat de ce litige ne peuvent pas être anticipés à ce stade de la procédure. Une procédure de résolution amiable du contentieux fiscal est en cours auprès des autorités compétentes des Etats français et italien.

A l'issue d'un contrôle fiscal, l'administration suédoise a contesté le taux de redevance mis en place pour rémunérer la concession des droits de propriété intellectuelle d'AB bioMérieux. La société réfute ce redressement et utilisera tous les recours possibles pour établir le bien-fondé de sa position.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2012.

#### 14. IMPOT DIFFERE

<b>VARIATIONS</b> <i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
<b>31 décembre 2010</b>	<b>24,9</b>	<b>24,8</b>
Ecarts de conversion	0,3	0,3
Variations de périmètre	2,1	16,9 (a)
Variation par le résultat	1,8	0,3
Inscription en réserves	0,2	0,0
Autres mouvements	-1,1	-1,1
<b>31 décembre 2011</b>	<b>28,2</b>	<b>41,2</b>
Ecarts de conversion	-0,5	-0,2
Variations de périmètre	0,0	0,0
Variation par le résultat	1,9	21,4
Inscription en réserves	-3,2	0,0
Autres mouvements	-5,4	-16,1
<b>31 décembre 2012</b>	<b>21,0</b>	<b>46,3</b>

(a) Dont imposition différée liée aux acquisitions d'AES et Argène calculée sur la base de la juste valeur des éléments acquis s'établissant respectivement à 9,3 millions d'euros et 7,8 millions d'euros.

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis, où ils résultent de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks.

<b>Ventilation de l'impôt différé actif</b> <i>En millions d'euros</i>	Provisions pour retraites	Elimination marges en stocks et immobilisations	Autres	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2010</b>	4,6	14,8	5,5	<b>24,9</b>
Mouvements de l'exercice	-0,1	0,0	3,0	<b>2,9</b>
Ecarts de conversion	0,1	0,3	0,0	<b>0,3</b>
<b>31 décembre 2011</b>	4,6	15,1	8,5	<b>28,2</b>
Mouvements de l'exercice	0,0	1,4	-8,2	<b>-6,7</b>
Ecarts de conversion	0,0	-0,2	-0,2	<b>-0,5</b>
<b>31 décembre 2012</b>	4,5	16,4	0,1	<b>21,0</b>

L'impôt différé relatif aux écritures de capitaux propres (correspondant aux écritures de juste valeur des instruments financiers et aux impôts différés rattachés aux actions propres) s'élève à 3,2 millions d'euros.

Il n'y a pas d'impôt différé sur pertes reportables au 31 décembre 2012.

Les déficits reportables non retenus pour le calcul des impôts différés, s'élèvent à 21,5 millions d'euros, qui représentent une économie potentielle d'impôt de 6 millions d'euros.



En outre, les retraitements pratiqués en consolidation sur les sociétés concernées ne donnent pas lieu à la constatation d'une imposition différée active ; ces retraitements s'élèvent à 9 millions d'euros (soit une économie potentielle d'impôt de 2,6 millions d'euros).

Les passifs d'impôts différés proviennent essentiellement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés d'AES (7,3 millions d'euros), d'Argène (fusionnée avec bioMérieux SA : 6,1 millions d'euros), de l'Espagne (fusionnée avec Biomedics : 2,6 millions d'euros), de BTF (2,6 millions d'euros), et de Bacterial Barcodes (1,6 million d'euros), dans le cadre de l'acquisition de ces sociétés. En outre, les passifs d'impôts différés incluent des provisions d'impôt au titre de distribution de dividendes prévues au cours de l'exercice suivant pour 4,1 millions d'euros.

## 15. ENDETTEMENT NET / (TRESORERIE NETTE)

### 15.1 REFINANCEMENT DE LA DETTE

Au 31 décembre 2012, l'endettement net du Groupe s'élève à 48,4 millions d'euros.

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, d'une durée initiale de 5 ans (maturité mars 2017), remboursable in fine pour 100% du montant. Il est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée (cf. note 15.3).

Au 31 décembre 2012, cette ligne faisait l'objet d'un tirage de 60 millions d'euros.

### 15.2 ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan. En effet, les emprunts ne sont pas actualisés, et les intérêts non courus ne sont pas intégrés, car les emprunts sont essentiellement à taux variable.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2011	Variation au tableau des flux	Ecart de conversion (a)	Actifs destinés à être cédés (b)	31/12/2012
Disponibilités	42,3	8,3	-0,5	-0,5	49,5
Placements de trésorerie	0,5	15,6	-0,1		16,1 (c)
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie</b>	<b>42,8</b>	<b>23,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>65,6</b>
<b>Concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées</b>	<b>-62,0</b>	<b>48,0</b>	<b>0,4</b>		<b>-13,6</b>
<b>Trésorerie nette (A)</b>	<b>-19,2</b>	<b>71,9</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>52,0</b>
<b>Dettes financières confirmées (B)</b>	<b>111,8</b>	<b>-11,4</b>	<b>-0,2</b>		<b>100,4</b>
<i>dont part à plus de cinq ans</i>	3,2				1,6
<i>entre 1 an et cinq ans</i>	9,3				8,2 (d)
<i>à moins d'un an</i>	99,2				90,6 (e)
<b>Endettement net (B) - (A)</b>	<b>131,2</b>	<b>-83,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	<b>48,4</b>

(a) Incidence des fluctuations de change et autres mouvements

(b) Trésorerie active de bioTheranostics reclassée en actifs destinés à être cédés

(c) Dont compte-courant avec l'Institut Mérieux 15 millions d'euros

(d) Dont compte-courant de participation des salariés (2,1 millions d'euros), endettement relatif aux contrats de location financement 3,9 millions d'euros dont 2,7 millions au titre des bâtiments administratifs en Italie

(e) Dont emprunt syndiqué 60 millions d'euros, billets de trésorerie 10 millions d'euros, endettement relatif aux contrats de location-financement 1,1 million d'euros

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Il n'existe aucune dette sur titres au 31 décembre 2012.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2012, n'a été signé avant le 31 décembre 2012.

### 15.3 EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES

Le prêt syndiqué est assujéti à un seul ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions », qui ne doit pas excéder 3. Ce ratio, testé bi-annuellement, est respecté au 31 décembre 2012.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2012 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés en Italie et du compte courant de participation des salariés ; aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

### 15.4 TAUX D'INTERET

Au 31 décembre 2012, la totalité de la dette financière brute du Groupe est à taux variables (hors compte courant bloqué dans le cadre de la participation des salariés).

### 15.5 EMPRUNTS CORRESPONDANT A DES BIENS LOUES IMMOBILISES

#### 15.5.1 Emprunt (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
A moins d'un an	1,0	1,0
Entre un et cinq ans	3,5	4,6
A plus de cinq ans	0,2	0,6
<b>Total</b>	<b>4,6</b>	<b>6,2</b>

#### 15.5.2 Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Paiements minimaux futurs</b>	<b>5,1</b>	<b>7,0</b>
<i>à moins d'un an</i>	1,1	1,2
<i>entre un et cinq ans</i>	3,8	5,1
<i>à plus de cinq ans</i>	0,2	0,7
Déduction des frais financiers	-0,5	-0,8
<b>Valeur actualisée des loyers futurs</b>	<b>4,6</b>	<b>6,2</b>

## 15.6 DECOMPOSITION DE L'ENDETTEMENT NET / (TRESORERIE NETTE) PAR DEVISE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
<b>Zone euro</b>	30,1	139,5
<b>Autres</b>		
Yuan chinois	-9,2	3,3
Dollars australiens	-1,9	-0,9
Zloty polonais	-1,7	-1,3
Bahts thaïlandais	-1,4	-0,8
Rands africains	-1,3	-1,6
Livres anglaises	1,2	2,9
Pesos colombiens	1,4	1,3
Dollars canadiens	1,5	0,4
Ruppes indiennes	2,0	0,4
Pesos argentins	2,2	1,8
Dollars US	2,7	-28,6
Yens japonais	7,8	7,5
Réals brésiliens	11,7	11,8
Autres devises	3,5	-4,4
<b>Total</b>	<b>48,4</b>	<b>131,2</b>

## 15.7 GARANTIE DES EMPRUNTS

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie à première demande au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

## 16. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>145,1</b>	<b>142,6</b>
Avances et acomptes	3,4	1,7
Dettes fiscales et sociales	152,0	144,7
Produits constatés d'avance	44,8	37,0
Autres dettes	17,3	15,5
<b>Autres dettes d'exploitation</b>	<b>217,5 (a)</b>	<b>198,9</b>
<b>Dettes d'impôt exigible</b>	<b>20,2</b>	<b>27,3</b>
Dettes sur immobilisations	22,4	18,2
Autres	1,4 (b)	9,5
<b>Dettes hors exploitation</b>	<b>23,8 (c)</b>	<b>27,7</b>

(a) Les dates d'échéance des dettes d'exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance

(b) Juste valeur des instruments dérivés : 1,1 million d'euros en 2012 contre 7,9 millions d'euros en 2011

(c) Les dettes hors exploitation ont une échéance essentiellement inférieure à un an

## 17. FRAIS DE PERSONNEL

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012 12 mois</b>	<b>2011 12 mois</b>
Salaires	357,7 (a)	326,8
Charges sociales	131,2	117,7
Intéressement et participation (b)	12,1	11,6
<b>Total</b>	<b>501,0 (c) (d)</b>	<b>456,2</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>6 787</b>	<b>6 535</b>
<b>Effectif en fin d'exercice</b>	<b>7 285</b>	<b>7 014</b>

(a) Dont une reprise de 3,1 millions d'euros correspondant à la quote-part de la juste valeur des rémunérations en actions (cf. note 18.1)

(b) bioMérieux SA et AES

(c) Dont 0,6 million d'euros correspondant à des frais de restructuration classés en « Autres produits et charges opérationnels non courants »

(d) Dont 9,4 millions d'euros de cotisations à des plans de retraite à cotisations définies

## 18. PAIEMENTS EN ACTIONS

### 18.1 PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

<i>Nombre d'actions</i>	<b>Date d'ouverture des plans</b>				
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Attributions initiales	25 000	52 256	252 851	51 567	26 000
Actions annulées		201	100 323	1 950	
Actions remises sur l'exercice 2012		14	4 253	7	
Attribution définitive d'actions	25 000	41 026	4 253	7	
Actions restant à remettre au 31/12/2012	0	11 029	148 275	49 610	26 000

Au cours des exercices 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions de performance existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions de performance ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de deux ans ou quatre ans.

En outre, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs identiques à ceux utilisés pour le calcul des rémunérations variables des principaux cadres et dirigeants du Groupe, objectifs basés sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel d'activité ou de l'atteinte d'objectifs spécifiques. Au-delà de ces périodes d'acquisition, les actions de performance demeurent indisponibles pour une nouvelle période de deux ans. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

En 2012, un produit net de 3,1 millions d'euros a été constaté en frais de personnel au titre des rémunérations en actions (cf. note 17), compte tenu de la non-atteinte prévue des conditions de présence et de performance l'évolution d'ici la fin de la période d'acquisition des droits (reprise des charges accumulées depuis la date d'attribution des plans de 3,4 millions d'euros).

Compte tenu des 3 714 actions détenues au 31 décembre 2012 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 231 200 actions supplémentaires, cet engagement représente un montant de 16,6 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2012. En tenant compte des prévisions d'atteinte des conditions de performance au 31 décembre 2012, la Société devrait racheter 31 825 actions, représentant un coût de 2,3 millions d'euros sur la base de ce même cours.

## 18.2 PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

	Plan d'options de souscription d'actions
Société	bioTheragnostics
Date de l'AG (délégation donnée au conseil)	24 septembre 2008
Nombre d'options susceptibles d'être attribuées	2 000 000
Bénéficiaires	Mandataires sociaux/ Salariés / Conseils
Conditions d'acquisition des droits	Présence
Période d'acquisition des droits	4 ans à compter de la date d'attribution - 25% à la fin de chaque année
Date d'expiration des options	10 ans à compter de la date d'attribution
Prix de souscription par action	\$3,00
Nombre d'options attribuées en 2012	346 500
Nombre d'options attribuées cumulé au 31/12/2012	2 512 800
Nombre d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2012	822 600
Nombre d'options exercées au 31/12/2012	0
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2012	10
Nombre d'options annulées en 2012	109 750
Nombre d'options annulées cumulé au 31/12/2012	669 240
Nombre d'options restant à attribuer au 31/12/2012	156 440

Au cours de l'exercice 2010, la société bioTheragnostics avait diminué la valeur nominale des actions et augmenté le nombre d'actions de la société. Ainsi, le nombre d'options susceptibles d'être attribuées par le plan d'options de souscription d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 24 septembre 2008 est passé de 1 million à 2 millions.

La charge constatée à ce titre en frais de personnel en 2012 s'élève à 0,5 millions d'euros.

Ce plan d'options de souscription relatif à des actions de la société bioTheragnostics, n'a pas d'incidence significative sur le calcul du résultat net dilué par action.

## 19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Redevances nettes reçues	6,1	7,5
Crédits d'impôt recherche	17,9	13,8
Autres	-0,1	-0,6
<b>Total</b>	<b>23,9</b>	<b>20,7</b>

## 20. CHARGES DE LOCATION SIMPLE

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Charges de location simple	25,6	22,1

## 21. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Amortissements des immobilisations	117,7	83,6
Provisions	6,1	-3,6
Dépréciation des actifs courants	-1,2	2,7
Dépréciation des immobilisations financières	-4,0	5,4
<b>Total</b>	<b>118,6</b>	<b>88,0</b>

## 22. CHARGE FINANCIERE NETTE

### 22.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2012	2011
Frais financiers	0,1 (a)	4,9	-4,7	-4,1
Ecarts de change		1,7	-1,7	-0,3
<b>Total</b>	<b>0,1</b>	<b>6,6</b>	<b>-6,4</b>	<b>-4,4</b>

(a) produits financiers sur opérations de trésorerie

### 22.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2012	2011
Produits sur créances de location financement	3,5		3,5	3,8
Dépréciation / Cession de titres non consolidés		3,9	-3,9	-2,9
Autres	2,2	6,8	-4,5 (a)	-4,2 (a)
<b>Total</b>	<b>5,8</b>	<b>10,7</b>	<b>-4,9</b>	<b>-3,3</b>

(a) Dont (en millions d'euros) :

Couvertures de change commerciales (valeur temps)	-6,4	-5,7
Intérêts de retard facturés aux clients	2,2	1,7

### 22.3 ECARTS DE CHANGE

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Ventes	-10,4	6,2
Achats	-8,7	0,7
Financier	-1,7	-0,3
<b>Total</b>	<b>-20,9</b>	<b>6,6</b>

## 23. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2012	2011
Perte de valeur bioTheragnostics		21,0	-21,0	
Litige fiscal Brésil		2,3	-2,3	
Dépréciation du site de Boxtel	0,6	2,0	-1,4	
Dépréciation des créances publiques grecques	0,3		0,3	-6,1 (a)
Moins value de cession des obligations d'Etat grecques	6,0	6,1	-0,1	
Restructurations	1,4	2,3	-0,9	-1,8
Cession d'immobilisations	8,0	8,2	-0,2	-0,1
Frais d'acquisition AES Laboratoire et ARGENE				-3,7
Autres	0,5	0,3	0,2	-0,5
<b>Total</b>	<b>16,8</b>	<b>42,2</b>	<b>-25,4</b>	<b>-12,2</b>

(a) cf. note 8

## 24. IMPOTS SUR LES RESULTATS

### 24.1 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>En millions d'euros</i>	2012 12 mois		2011 12 mois	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
<b>Impôt théorique au taux de droit commun français (a)</b>	<b>80,9</b>	<b>36,2%</b>	<b>85,9</b>	<b>36,2%</b>
- Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers	-6,8	-3,0%	-4,9	-2,0%
- Impôts de distribution	3,4	1,5%	3,2	1,3%
- Incidence des différences permanentes (b)	10,4	4,4%	0,3	0,1%
- Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	8,3	3,7%	1,5	0,6%
- Utilisation d'actifs d'impôt antérieurement non constatés	0,0	0,0%	-3,3	-1,4%
- Incidence du CIR présenté en résultat opérationnel	-6,1	-2,6%	-5,0	-2,1%
- Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-0,7	-0,3%	-0,7	-0,3%
<b>Charge effective d'impôt</b>	<b>89,4</b>	<b>40,0%</b>	<b>77,2</b>	<b>32,5%</b>

(a) Application du taux de droit commun français au résultat net avant impôt des sociétés intégrées.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%. La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le taux légal d'imposition de 1,1%. En 2011, la loi de Finance rectificative 2011 a introduit une contribution exceptionnelle de 5% au titre de l'IS à payer sur les exercices 2012 et 2013, majorant le taux d'imposition 2011 et 2012.

(b) Dont effet des pertes de valeur 2012 : bioTheragnostics (2,7%) et Knome (3,5%)

## 24.2 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012 12 mois</b>	<b>2011 12 mois</b>
Impôt sur le résultat opérationnel courant	100,9	84,1
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	-8,6	-4,3
Impôt sur le résultat financier	-2,9	-2,6
<b>Total</b>	<b>89,4</b>	<b>77,2</b>
<b>Charge nette d'impôt</b>		
dont Charge d'impôt courant	69,9	78,7
dont Charge nette d'impôt différé	19,6	-1,5

## 25. INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

<b>31 DECEMBRE 2012</b> <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
<b>Chiffre d'affaires</b>						
<b>Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)</b>	<b>806,7</b>	<b>345,2</b>	<b>283,5</b>	<b>134,3</b>		<b>1569,8</b>
Ventes externes au départ de la zone	827,9	358,5	266,3	117,2		1569,8
Ventes inter-secteurs	213,7	269,2	14,1	2,0	-499,0	0,0
<b>Chiffre d'affaires au départ de la zone</b>	<b>1041,6</b>	<b>627,7</b>	<b>280,5</b>	<b>119,1</b>	<b>-499,0</b>	<b>1569,8</b>
<b>Actifs non courants</b>						
Actifs alloués	604,7	196,6	57,8	27,4		886,5
Actifs non alloués						55,7
<b>Actifs consolidés</b>	<b>604,7</b>	<b>196,6</b>	<b>57,8</b>	<b>27,4</b>		<b>942,2</b>

<b>31 DECEMBRE 2011</b> <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
<b>Chiffre d'affaires</b>						
<b>Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)</b>	<b>755,5</b>	<b>320,4</b>	<b>225,3</b>	<b>126,0</b>		<b>1427,2</b>
Ventes externes au départ de la zone	774,2	329,9	211,8	111,3		1427,2
Ventes inter-secteurs	161,3	252,0	13,8	1,6	-428,8	0,0
<b>Chiffre d'affaires au départ de la zone</b>	<b>935,5</b>	<b>581,9</b>	<b>225,7</b>	<b>112,9</b>	<b>-428,8</b>	<b>1427,2</b>
<b>Actifs non courants</b>						
Actifs alloués	584,6	246,6	58,1	27,8		917,1
Actifs non alloués						55,1
<b>Actifs consolidés</b>	<b>584,6</b>	<b>246,6</b>	<b>58,1</b>	<b>27,8</b>		<b>972,2</b>



Le tableau ci-après présente la décomposition du chiffre d'affaires par technologie :

<b>Chiffre d'affaires par technologie</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	Variation A données publiées	<b>Variation</b> A devises et périmètre constants
<b>Applications Cliniques</b>	<b>1 251</b>	<b>1 177</b>	+6,2%	<b>+2,9%</b>
Microbiologie	801	737	+8,6%	<b>+4,5%</b>
Immunoessais	362	355	+2,0%	<b>+1,3%</b>
Biologie moléculaire	73	69	+5,8%	<b>-4,1%</b>
Autres gammes	15	16	-6,3%	<b>-7,7%</b>
<b>Applications Industrielles</b>	<b>319</b>	<b>250</b>	+27,7%	<b>+7,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 570</b>	<b>1 427</b>	+10,0%	<b>+3,7%</b>

## 26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	2012				2011			
	Ernst & Young	DRC	Autres	Total	Deloitte & Associés	DRC	Autres	Total
<b>Certification des comptes</b>	<b>1069</b>	<b>133</b>	<b>70</b>	<b>1273</b>	<b>815</b>	<b>132</b>	<b>432</b>	<b>1379</b>
- bioMérieux SA	160	130		290	139	129		268
- filiales intégrées	909	3	70	983	675	3	432	1110
<b>Missions accessoires</b>	<b>3</b>	<b>8</b>		<b>11</b>			<b>3</b>	<b>3</b>
<b>AUDIT</b>	<b>1072</b>	<b>141</b>	<b>70</b>	<b>1283</b>	<b>815</b>	<b>132</b>	<b>435</b>	<b>1382</b>
Juridique, fiscal, social	18			18	9			9
Autres	10			10				0
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1100</b>	<b>141</b>	<b>70</b>	<b>1312</b>	<b>824</b>	<b>132</b>	<b>435</b>	<b>1391</b>

## 27. GESTION DES RISQUES

### 27.1 RISQUE DE CHANGE

#### 27.1.1 Politique du Groupe

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être significativement affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 26% du chiffre d'affaires en 2012) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, certaines dépenses d'exploitation étant réglées en dollars, en particulier celles exposées aux Etats-Unis, l'incidence de la variation du dollar sur le résultat d'exploitation est atténuée.

Les autres devises représentent 34% du chiffre d'affaires de la Société. Cependant, les coûts libellés dans ces autres devises étant limités, la Société est exposée à la baisse de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 4% environ du Groupe. Cette exposition devient donc significative si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe (qui pourrait être modifiée) est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change.

Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire) ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couverture lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant.

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, la Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2012). Le détail des couvertures est présenté en note 27.1.3.

## 27.1.2 Exposition au risque de change

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>		<b>2011</b>	
		<b>%</b>		<b>%</b>
<b>Zone Euro</b>	<b>624</b>	<b>40%</b>	<b>596</b>	<b>42%</b>
<b>Autres</b>				
Dollars (a)	406	26%	384	27%
Yen japonais	55	3%	52	4%
Renminbi	54	3%	2	0%
Real brésilien	49	3%	52	4%
Livre anglaise	46	3%	39	3%
Dollar canadien	38	2%	37	3%
Dollar australien	36	2%	33	2%
Won coréen	28	2%	25	2%
Autres devises	235	15%	207	15%
<b>Sous-total</b>	<b>946</b>	<b>60%</b>	<b>831</b>	<b>58%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 570</b>	<b>100%</b>	<b>1 427</b>	<b>100%</b>
<b>Sensibilité (b)</b>	<b>-10</b>		<b>-8</b>	

(a) Dollar et monnaies associées : comprend le dollar des Etats-Unis et de Hong Kong.

(b) Impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

## Éléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 1% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Résultat net	<b>-0,8</b>	<b>-1,1</b>
Capitaux propres (a)	<b>-5,1</b>	<b>-5,3</b>

(a) Conversion au taux de clôture

## Exposition des créances et des dettes

La position en devises du groupe au 31 décembre 2012, est donnée dans le tableau suivant :

<i>(en millions de devises)</i>	<b>USD</b>	<b>JPY</b>	<b>BRL</b>	<b>KRW</b>	<b>PLN</b>
Actifs en devises	47,9	1 141	25,6	11 186	31,5
Passifs en devises	-8,1	-52	0,0	0	-0,1
<b>Position de change avant couverture</b>	<b>39,8</b>	<b>1 089</b>	<b>25,6</b>	<b>11 186</b>	<b>31,4</b>
Couverture	2,5	293	12,6	7 100	11,7
<b>Position de change après couverture</b>	<b>37,3</b>	<b>796</b>	<b>13,0</b>	<b>4 086</b>	<b>19,7</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>USD</b>	<b>JPY</b>	<b>BRL</b>	<b>KRW</b>	<b>PLN</b>
<b>Sensibilité (a)</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

(a) Impact d'une hausse instantanée de 1% du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2012, après prise en compte des couvertures

### **27.1.3 Instruments de couverture**

bioMérieux procède à des opérations de couverture afin de réduire les risques de change susceptibles d'impacter son résultat net par rapport à son budget. Sa pratique générale est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des opérations de risques analogues. Les couvertures sont prises dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

<b>Couverture de change au 31 décembre 2012</b> <i>En millions d'euros</i>	Échéances 2012		Montants 2012	Valeur de marché 2012
	< 1 an	1 à 5 ans	(a)	(b)
Couvertures de transactions commerciales				
- change à terme	54,7	0,0	54,7	-0,1
- options	0,6	0,0	0,6	0,0
<b>Total</b>	<b>55,3</b>	<b>0,0</b>	<b>55,3</b>	<b>-0,1</b>
Couvertures de transactions commerciales futures				
- change à terme	177,1	37,1	214,2	3,5
- options	31,4		31,4	1,0
<b>Total</b>	<b>208,5</b>	<b>37,1</b>	<b>245,6</b>	<b>4,5</b>
Couvertures des investissements nets à l'étranger				
- change à terme relatif à l'année N	30,9	0,0	30,9	0,5
- change à terme relatif à l'année N+1	0,0		0,0	
<b>Total</b>	<b>30,9</b>	<b>0,0</b>	<b>30,9</b>	<b>0,5</b>

(a) L'ensemble des couvertures de change a une échéance inférieure à 18 mois

(b) Différence entre le cours de couverture au 31 décembre 2012 et le cours de marché au 31 décembre 2012 incluant les primes payées / reçues

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures constatée au bilan du 31 décembre 2012 (4,5 millions d'euros) comprend la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (5,6 millions d'euros) et celle constatée en résultat (-1,1 million d'euros).

La valeur de marché des couvertures des investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2012 est de 0,5 million d'euros et concerne la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2012 ont une échéance inférieure à 18 mois.

Le transfert en résultat opérationnel courant de la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie précédemment imputés en autres éléments du résultat global s'élève à -3,8 millions d'euros en 2012 et à -4,0 millions d'euros en 2011.

## 27.2 RISQUE DE CREDIT

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. Toutefois, le Groupe est exposé à un risque de contrepartie vis-à-vis des organismes publics des états d'Europe du Sud en difficultés (Portugal, Italie, Espagne et Grèce) sur lesquels il dispose d'un encours net de créances clients de 75 millions d'euros au 31 décembre 2012. En particulier, l'impact des dépréciations constatées en 2012 et l'exposition nette vis à vis des organismes publics grecs sont donnés au paragraphe 2 de l'annexe aux comptes consolidés relatif aux faits marquants de l'exercice. Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

## 27.3 RISQUE DE LIQUIDITE

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, et l'impact de la saisonnalité étant non significatif, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 15.2.

## 27.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

Compte tenu du niveau d'endettement net (48,4 millions d'euros au 31 décembre 2012), l'exposition au risque de taux n'est pas significative et n'a pas fait l'objet de couverture. Une variation de taux de 100 points de base en 2012 n'aurait pas eu d'incidence significative sur les frais financiers nets résultant des placements et des dettes financières.

## 27.5 RISQUE DE CONTREPARTIE

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements,...) sont effectuées avec des banques de premier rang et la Société veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

## 27.6 INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 1.17), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

Rubrique au bilan	Note	Désignation des instruments financiers	Niveau Détermination de la juste valeur (**)	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
				Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
<b>Actifs :</b>							
<b>Immobilisations financières :</b>	6			<b>34,7</b>	<b>34,7</b>	<b>26,9</b>	<b>26,6</b>
- prêts et créances		C	n/a	6,8	6,8	8,4	8,7
- titres disponibles à la vente		A	3	27,7	27,7	18,3	18,3
- titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat		B	1	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres actifs non courants (part LT des créances de location financement)	5.4	C	n/a	29,6	29,6	31,5	31,5
<b>Créances clients :</b>	8			<b>433,4</b>	<b>433,4</b>	<b>447,1</b>	<b>447,1</b>
- créances clients		D	n/a	418,0	418,0	431,6	431,6
- part court terme des créances de location financement	5.4	C	n/a	15,4	15,4	15,5	15,5
<b>Autres créances :</b>							
- avances et acomptes	9	D	n/a	4,9	4,9	3,3	3,3
- <b>instruments dérivés</b>	9	(*)	2	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- couverture de transactions commerciales futures	27.1.3			6,3	6,3	0,0	0,0
- couverture des investissements nets à l'étranger	27.1.3			0,5	0,5		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	10	B	1	65,6	65,6	42,7	42,7
<b>Passifs :</b>							
Fournisseurs	16	D	n/a	145,1	145,1	142,6	142,6
<b>Autres dettes :</b>							
- avances et acomptes	16	D	n/a	3,4	3,4	1,7	1,7
- autres dettes d'exploitation		D	n/a	17,3	17,3	15,5	15,5
- dettes sur immobilisations		D	n/a	22,4	22,4	18,2	18,2
- <b>instruments dérivés</b>		(*)	2	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>-6,1</b>	<b>-6,1</b>
- couverture de transactions commerciales futures	27.1.3			1,8	1,8	-5,0	-5,0
- couverture des investissements nets à l'étranger	27.1.3					-1,1	-1,1
Emprunts (courants & non courants)	15.2	C	n/a	<b>114</b>	<b>114</b>	174,0	174,0

A : actifs ou passifs disponibles à la vente

B : actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le résultat

C : actifs ou passifs évalués au coût amorti

D : actifs ou passifs évalués au coût

(\*) : comptabilisés au bilan à la juste valeur ; la contrepartie dépend de la qualification de la couverture (cf. note 1.17)

(\*\*) Niveau 1 détermination juste valeur : prix coté

Niveau 2 détermination juste valeur : données observables

Niveau 3 détermination juste valeur : données inobservables

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2012.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 8) et les immobilisations financières (cf. note 6).

Les dépréciations et variations de juste valeur sur les actifs financiers ont été constatées uniquement en résultat.

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Au 31 décembre 2012, la variation des instruments financiers de niveau 3 à l'actif s'analyse comme suit :

<b>VARIATIONS</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Titres disponibles à la vente</b>
<b>31 décembre 2010</b>	<b>17,7</b>
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	
Acquisitions	3,6
Cessions	-3,0
Variations de périmètre, change et divers	0,0
<b>31 décembre 2011</b>	<b>18,3</b>
Gains et pertes enregistrés en résultat	-3,7
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	
Acquisitions	13,3
Cessions	-0,1
Variations de périmètre, change et divers	0,0
<b>31 décembre 2012</b>	<b>27,7</b>

Sur l'exercice 2012, l'ensemble des variations de juste valeur concernant la catégorie des « titres disponibles à la vente » a été constaté en résultat, car la dépréciation des titres concernés a été considérée comme durable.

## **28. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2012, sont les suivants :

### **28.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE**

- A l'occasion de la cession de contrôle de sa filiale Agro Bio à la société Qualtech le 17 mai 2011, la société AES Laboratoire Groupe a consenti une garantie d'actif et de passif, dont le terme est fixé au 31 mars 2014, pour un montant de 1,6 million d'euros (dégressif par tiers par période de 12 mois).
- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, et s'élevant à 3,5% du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros. Aucun produit n'incorporant cette technologie en 2012, bioMérieux n'est redevable d'aucun intéressement au titre de l'exercice.
- Suite à des opérations d'acquisition-cession, la Société est soumise à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

## **28.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE**

Engagements liés aux dettes financières : cf. note 15.3

Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 27.1

### **28.2.1 Engagements donnés**

Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 71,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

### **28.2.2 Engagements reçus**

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, remboursable in fine en 2017 (cf. note 15.1). Au 31 décembre 2012, cette ligne faisait l'objet d'un tirage de 60 millions d'euros, d'où un engagement résiduel de 290 millions d'euros.

## **28.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE**

### **28.3.1 Engagements donnés**

- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 86,8 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 16,1 millions d'euros et 8,9 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échéancier fonction du chiffre d'affaires réalisé, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4% du chiffre d'affaires). Les modalités financières décrites ci-avant ont été revues par les parties fin 2012 et feront l'objet d'un avenant en 2013.
- bioMérieux Inc et bioMérieux SA ont conclu différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (28,3 millions d'euros).
- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 19,8 millions d'euros au 31 décembre 2012, dont 13,3 millions d'euros à échéance supérieure à un an.
- En 2012, bioMérieux est entré dans le capital de Quanterix pour un montant de 11,8 millions d'euros, et s'est engagé à prendre une participation complémentaire de 10 millions de dollars (7,6 millions d'euros) dans un délai de 2 ans, sous réserve de validation de la plateforme.
- Dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 3 714 actions en couverture, aurait à acquérir 231 200 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 16,6 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2012.
- bioMérieux SA s'est engagé pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Le coût de sa contribution aux activités de recherche, qui se traduira par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER, est estimé à 4 millions d'euros pour les 3 prochaines années. Ce montant n'intègre pas le coût des ressources internes bioMérieux qui pourraient participer à ces projets collaboratifs.

- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 2,3 millions d'euros.
- L'estimation au 31 décembre 2012 de l'engagement du Groupe envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 299 918 heures (bioMérieux SA : 274 996 heures, AES Chemunex : 24 922 heures).

### 28.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 4 millions d'euros.

## 29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### 29.1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2012 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction) s'élève à 6,1 millions d'euros. Ce montant inclut notamment les éléments suivant :

Rémunérations des dirigeants <i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Salaires de base	3,2	3,7
Rémunérations variables	2,5	1,7
Retraites		0,1
Avantages en nature	0,1	0,1
Actions gratuites	0,1	2,2
Jetons de présence	0,3	0,3
Indemnité de départ		2,5
<b>TOTAL</b>	<b>6,1</b>	<b>10,6</b>

### 29.2 AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES LIEES NON CONSOLIDEES

La société bioMérieux Japon, détenue à 34% par la société Sysmex dans le cadre d'une joint-venture commerciale, a versé à celle-ci 9,6 millions d'euros au titre des commissions sur les ventes réalisées en 2012. Par ailleurs, bioMérieux Japon a fourni à Sysmex des instruments et des réactifs au hauteur de 5,2 millions d'euros sur l'exercice.

L'Institut Mérieux, qui détient 58,9% de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2012, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA et bioMérieux Inc, s'élevant à 7,5 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,5 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriScience Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 4,9 millions d'euros en 2012.

La société ABL, détenue à 100% par la société TSGH, elle-même contrôlée à 98,66% par l'Institut Mérieux, est sous-traitant de la société bioMérieux Inc ; le total des prestations facturées s'élève à 0,3 million d'euros au 31 décembre 2012. Par ailleurs, bioMérieux Inc a fourni à ABL des prestations de services s'élevant à 1,8 million d'euros sur l'exercice.

bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux, et 0,1 million d'euros à la Fondation Mérieux.



La société Thera Conseil, détenue à 98,24% par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,1 million d'euros au titre de 2012.

bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2012 des prestations pour 0,3 million d'euros à la société IMAccess, détenue à 100% par l'institut Mérieux.

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux et l'Institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. La charge d'intérêts supportée par bioMérieux s'élève à 0,1 million d'euros.

bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient indirectement, par l'intermédiaire de TSGH, 54,9% du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,1 million d'euros en 2012.

### **30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

A la connaissance du Groupe, il n'est pas intervenu depuis le 31 décembre 2012 d'évènement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de l'exercice.

### **31. CONSOLIDATION**

bioMérieux est consolidé, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

### 32. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2012

		2012 (a)	2011 (a)
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399	Société Mère	
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm - Suède	100%	100%
AB Service S.A.R.L	Parc Technologique Delta Sud 09340 Verniolle - France	100%	100%
ABG STELLA	1409 Foulk Road, Suite 102, P.O.Box 7108 Wilmington, DE 19803-0108 - USA	100%	100%
Adiagene SA	38 Rue de Paris 35170 Bruz - France	82%	56%
AES Canada Inc	500 boul. Cartier Ouest, suite 262 H7V 5B7 Laval, QC - Canada	100%	100%
AES Chemunex GmbH	Zeiloch 20 - 76646 Bruschal - Allemagne	100%	100%
AES Chemunex Inc	Eight-A Corporate Ctr.1 Corporate Dr. Cranbury NJ08512 - Etats Unis	100%	100%
AES Chemunex SA	Route de Dol 35270 Combours - France	100%	100%
AES Laboratoire Group SAS	Route de Dol 35270 Combours - France		100%
AES Laboratoire Italia SRL	Via Pana, 56/b 35027 Noventa padovana - Italie	100%	100%
AES Chemunex Espana SA	Pol. Ind. Santa Margarida II - C/ A. Einstein 08223 Terrassa - Espagne	100%	100%
Argène	Parc Technologique Delta Sud 09340 Verniolle - France		100%
Argène SARL	Rue P.-E Brandt 4 2502 Bienne - Suisse		100%
Argène SRL	via Maurizio Gonzaga n. 7 20123 Milano - Italie		100%
Argène Inc	45 Ramsey Road Shirley, NY 11967 - Etats Unis	100%	100%
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - USA	100%	100%
Biolease SARL	Route de Dol 35270 Combours - France		100%
bioMérieux Afrique du Sud	7 Malibongwe Dr, Cnr Aimee St. Fontainebleau, Randburg, PO BOX 2316 Randburg 2125	100%	100%
bioMérieux Afrique occidentale	Avenue Joseph Blohorn - 08 BP 2634 - Abidjan 08 - Côte d'Ivoire	100%	100%
bioMérieux Algérie	Bois des cars 2 - Lot 11 1 <sup>er</sup> étage - 16302 Dely Ibrahim Alger - Algérie	100%	100%
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%
bioMérieux Argentine	Edificio Intecons - Arias 3751 3er piso - C1430CRG Buenos Aires - Argentine	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 95-B, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Square - 18-19 Place des Carabiniers - 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Hogeweg 5 (2 <sup>nd</sup> floor) - 5301 LB zaltbommel - Postbus 2104 5300 CC Zaltbommel - Pays-Bas	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22710 261 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%
bioMérieux BV	Boseind 15 - PO Box 84 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%
bioMérieux Canada	7815 boulevard Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) Canada	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%

		2012 (a)	2011 (a)
bioMérieux Chine	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N° 127-48 - Oficina 80 6 - Bogota DC - Colombie	100%	100%
bioMérieux Corée	1 <sup>st</sup> & 2 <sup>nd</sup> floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b - Praha 4 - 140 78 Czech Republic	100%	100%
bioMérieux Danemark	Smedeholm 13C - 2730 Herlev - Danemark	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%
bioMérieux Finlande	Konalantie 47 C - FI-00390 Helsinki - Finlande	100%	100%
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Halandri - Athens - Grèce	100%	100%
bioMérieux Hong Kong Investment	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%
bioMérieux Hongrie	Vaci ut 175 - 1138 Budapest - Hongrie	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - USA	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%
bioMérieux International SAS (anciennement Stella SAS)	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%
bioMérieux Italie	Via di Campigliano, 58 - 50126 Ponte a Ema - Firenze - Italia	100%	100%
bioMérieux Malaisie	Menara Prima Avenue, Jalan PJU 1/39, Dataran Prima 47301 Petaling Jaya, Selangor darul Ehsan, Malaisie	100%	
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	100%	100%
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC Al Baker Building 26 - Office 107 - P.O. Box 505 201 Dubai - Emirats Arabes Unis	100%	100%
bioMérieux Norvège	Økernveien 145 - N-0513 Oslo - Norvège	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° - 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke - Hampshire RG 22 6HY - Royaume-Uni	100%	100%
bioMérieux Russie	Derbenevskaya ul. 20, str. 11 - Moscow 115 114 - Russia	100%	100%
bioMérieux Singapour	11 - Biopolis Way - Helios, Unit # 10-04 - Singapore 138667	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverkavagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale 2150 - 1202 Genève - Suisse	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulthani Tower, 4th floor - Rama IV Road - Klongton - Klongtoey - Bangkok 10110	100%	100%
bioMérieux Turquie	Isiklar Cad. N0 29, Atasehir - 34750 istanbul - Turquie	100%	100%
bioTheranostics	9640 Towne Centre Dr., Ste 200 - San Diego CA 92121 - USA	100%	100%
bioMérieux Vietnam	Meconimex Building, N°4, Vu Ngoc Phan Street, Lang Ha Ward Dong Da District, Hanoi, Vietnam	100%	
BTF Pty Limited	PO Box 599 - North Ryde BC - NSW Australia 1670 - Australie	100%	100%
Dima Gesellschaft für Diagnostika mbH	Robert-Bosch-Breite 23 37079 Goettingen - Germany		100%
PML Microbiologicals	27120 SW 95ème avenue - Wilsonville OR 97070 - USA	100%	100%

		<b>2012</b> (a)	<b>2011</b> (a)
RAS Lifesciences	Plot N° 13, 4-7-18/13/2, Raghavendra Nagar, Nacharam, Hyderabad - 500 076 - Inde	60%	
Shanghai bioMérieux Bio-engineering	Unit 02 to 05, 28/F, Hai Tong Securities Tower - 689 Guang Dong Road - Huangpu District - Shanghai 200001 - PR China	60%	60%
SKIVA SAS	9 avenue Matignon 75008 Paris - France		100%
SSC Europe	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%
Systemx bioMérieux (anciennement bioMérieux Japon)	Central Tower 8th - 1 2 2 Osaki Shinagawa-ku - Tokyo 141-0032 - Japon	66%	66%
bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd (anciennement Meikang)	N°4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 200335 - PR China	100%	100%
bioMérieux Shanghai Company Ltd.	N°4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 200335 - PR China	100%	100%
bioMérieux (Shanghai) Biological Products Co. Ltd. (anciennement Zenka)	4/F Block 1 n°74 - Qingchi Road - Changning District - 200335 Shanghai - China	100%	100%

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêts.